

INTÉGRATION AFRICAINE EN RECONSTRUCTION AVEC L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL (AES) : Défis sécuritaires, économiques, monétaires et culturels

Contact :

info@afrocentricity.info & contact@africa-up-coalition.org

Yves Ekoué AMAÏZO, Rachid BENBAHMED, Komi Paul DOUGNA, Maximin EMAGNA,
Kader GUEYE, Issa KOUSSOUBÉ et Ilham SKENAZENE

1^{er} juin 2024

© Africa-Up Coalition et Afrocentricity Think Tank

Mots clés : Algérie, Alliance des États du Sahel (AES), BRICS+, Burkina-Faso, intégration africaine, défis sécuritaires, économiques, monétaires et culturels, Mali, Mauritanie, Niger, reconstruction, Sénégal, terrorisme,

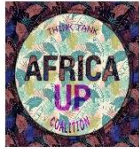
Citation : Amaïzo, Y. E., Benbahmed, R. A. et Alii (2024). « Intégration africaine en reconstruction avec l'alliance des États du Sahel (AES) : défis sécuritaires, économiques, monétaires et culturels ». In *Afrocentricity Think Tank* : www.afrocentricity.info & *Revue Africaine ASALAS*, une publication d'*Africa-Up Coalition* : <https://africa-up-coalition.org/r/>

Résumé

L'analyse proposée, explore les stratégies de l'Alliance des États du Sahel (AES), composée du Burkina-Faso, du Mali et du Niger, pour surmonter les défis géopolitiques, économiques, sociaux et sécuritaires, notamment le terrorisme. Elle met en avant l'importance de l'intégration régionale, de la transformation économique, et de la cohésion sociale. Les initiatives incluent la création d'une monnaie commune, le redéploiement des infrastructures et le développement d'alliances stratégiques avec le voisinage immédiat, des partenaires régionaux comme la ZLECAF et internationaux tels les BRICS+. L'approche holistique vise à améliorer la souveraineté, la stabilité régionale et le développement durable pour les pays de l'AES, tout en renforçant la lutte commune contre le terrorisme par des solutions économiques et sociales au profit du plus grand nombre.

Abstract

The proposed analysis explores the strategies of the Alliance of Sahel States (AES), comprising Burkina Faso, Mali, and Niger, to overcome geopolitical, economic, social, and security challenges, notably terrorism. It emphasizes the importance of regional integration, economic transformation, and social cohesion. Initiatives include the creation of a common currency, the redeployment of infrastructures, and the development of strategic alliances with neighboring countries, regional partners like the AfCFTA, and international entities such as the BRICS+. The holistic approach aims to enhance sovereignty, regional stability, and sustainable development for AES countries, while strengthening the collective fight against terrorism through economic and social solutions for the broader population.



Résumé exécutif

L'Alliance des États du Sahel (AES) est une nouvelle entité sous-régionale africaine, créée pour faire face à une série de défis sécuritaires, économiques, monétaires et culturels.

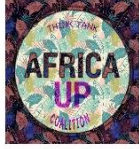
L'avenir de cette Alliance en matière sécuritaire préjuge de répondre à la menace des groupes terroristes par la mutualisation de leurs forces pour faire offrir un front commun. L'objectif principal de l'AES est d'établir une architecture de défense collective et d'assistance permettant de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité en bande organisée dans l'espace commun de l'Alliance.

Les réponses économiques reposent principalement sur les richesses extraites du sol et du sous-sol, notamment l'importante potentialité agropastorales et minières. Cependant, la population de cette sous-région n'a pas d'accès direct à la mer subi des coûts additionnelles liés à son enclavement. La mise en place d'infrastructure de communication une logistique efficiente pourrait aider à stabiliser durablement le cycle de hausse des prix des biens de consommation rendant les denrées inaccessibles pour la grande majorité de la population. Les solutions économiques, sont officiellement, tributaires du Franc CFA, une monnaie qui demeure sous la tutelle de la France. Avec le retrait de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la volonté des trois États d'aller vers une monnaie souveraine commune, les alternatives pour préparer l'avènement d'une monnaie de l'AES sont en discussion.

Les défis socio-culturels concernent autant, le vivre en ensemble au sein d'une communauté de destin notamment entre des populations nomades et celles sédentaires, que, la sécurité des personnes et des biens. Les chantiers à maîtriser pour assurer la stabilité de la sous-région sont nombreux et diversifiés comme par exemple : la fin des enlèvements de personnes, le vol de bétail, la stabilité du pouvoir d'achat, la promotion d'une culture de solidarité commune aux populations sahéennes, ou encore les formes de gouvernance décentralisée et inclusive, le soutien à accorder aux services sociaux d'entraide, et l'organisation de la répartition générationnelle.

En définitive, rien de tout ceci ne pourra s'ancre dans la durée si l'AES, en voie de devenir un instrument de sécurité collective sous-régionale ne permet pas d'utiliser la dissuasion et la prévention pour mieux assurer la sécurité des populations et offrir une prévisibilité pour le secteur privé.

Avec un Indice d'Intégration Régionale en Afrique (IIRA) supérieur à la moyenne de plusieurs sous-régions africaines et une amélioration de la transparence dans la gouvernance économique, les perspectives de sortie de la pauvreté pour les populations des pays de l'AES deviennent une réalité. L'intégration régionale multiforme intégrera les apports non seulement de la coopération et des alliances avec son voisinage immédiat (Algérie et Sénégal), de l'élargissement des pays membres des BRICS+, mais surtout des positionnements en termes d'avantages compétitifs en appui au développement du commerce intra-africain et de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF). Le rôle du secteur privé national, étranger et celui de la Diaspora ne pourront qu'accompagner utilement la refondation de la souveraineté collective des trois pays formant l'AES.



Executive Summary

The Alliance of Sahel States (AES) is a new African sub-regional entity, created to tackle a series of security, economic, monetary, and cultural challenges.

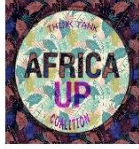
The future of this Alliance in terms of security involves responding to the threat of terrorist groups by pooling their forces to offer a common front. The main objective of the Alliance of Sahel States (AES in French) is to establish a collective defense and assistance architecture to combat all forms of terrorism and organized crime in the Alliance's common area.

Economic responses are based mainly on the richness of the soil and subsoil, in particular the significant agro-pastoral and mining potential. However, the population of this sub-region has no direct access to the sea, and suffers the additional costs associated with being landlocked. Efficient logistics and communications infrastructure could help stabilize the cycle of rising prices for consumer goods, making foodstuffs inaccessible to most of the population. Economic solutions are officially dependent on the CFA Franc, a currency that remains under the tutelage of France. With the withdrawal of the Economic Community of West African States (ECOWAS) and the desire of the three states to move towards a common sovereign currency, alternatives to prepare for the advent of the Alliance of Sahel States' s currency are under discussion.

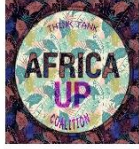
The socio-cultural challenges are as much about living together within a community of destiny, notably between nomadic and sedentary populations, as they are about the security of people and property. Putting an end to kidnappings and cattle rustling, ensuring stable purchasing power, promoting a culture of solidarity shared by Sahelian populations, and developing decentralized and inclusive forms of governance to support mutual aid and generational distribution are just some of the issues to be mastered to ensure stability in the sub-region.

Ultimately, none of this will take root in the long term if the Alliance of Sahel States, on its way to becoming a sub-regional collective security instrument, does not enable deterrence and prevention to better ensure the safety of populations as well as offer predictability for the private sector.

With an Index of Regional Integration in Africa (IIRA) higher than the average for several African sub-regions, and with efforts still to be made to improve transparency in economic governance, the prospects for lifting the populations of ESA countries out of poverty are becoming a reality. Multifaceted regional integration will incorporate contributions not only from cooperation and alliances with its immediate neighbors (Algeria and Senegal), and from the expansion of the BRICS+ member countries, but above all from positioning in terms of competitive advantages in support of the development of intra-African trade and the African Free Trade Area (AFTA). The role of the domestic and foreign private sectors, as well as that of the Diaspora, can only usefully accompany the rebuilding of the collective sovereignty of the three countries making up the Alliance of Sahel States.



Sommaire	Pages
Mots-clés	1
Citation	1
Résumé	1
Abstract	1
Résumé exécutif	2
Executive Summary	3
Sommaire	4
Préambule	5
Introduction générale : Déconstruire pour reconstruire	5
Section 1 : Fondations de l'Alliance et sécurité régionale	6
Section 2 : Développement économique, transition monétaire et intégration régionale	13
Section 3 : Cohésion sociale, coopération internationale et vision pour l'avenir	32
Conclusion générale : Refondation de la souveraineté	48
Références bibliographiques	50
Liste des tableaux	53
Auteurs de la publication : Présentation succincte des auteurs	54
Table des matières	59
Annexe 1 : Carte des pays de l'Alliance des Etats du Sahel et Carte de l'Afrique	60
Annexe 2 : Contact d'Africa-Up Coalition et d'Afrocentricity Think Tank	61



Préambule

A l'invitation d'Africa-Up Coalition, le Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Directeur du Think Tank Afrocentricity, a donné une vidéoconférence sur le devenir de l'Alliance des Pays du Sahel, à la satisfaction de membres du Directoire d'AUC.

La conduite de cette conférence a été confiée à M. Kader GUEYE, Trésorier général d'AUC, initiateur de cette rencontre qui a donné lieu à des échanges fructueux. Un débat très riche s'est institué. Des contributions écrites ont soutenu plusieurs aspects jugés essentiels. De ce brainstorming, une synthèse de ces nombreux apports, ont aboutis à un document consensuel qui a permis de mettre en exergue les points saillants d'une nouvelle approche alternative de l'intégration régionale en Afrique.

Il propose les voies et les moyens pour que l'AES retrouve le chemin de la voie de la prospérité et du progrès, au profit du plan grand nombre, dans un cadre de paix et de bon voisinage, avec la réaffirmation de sa souveraineté et l'intangibilité de ses frontières, tout en recherchant des solutions durables aux défis actuels.

Note : Ce document est le fruit du travail de hauts dirigeants de ces deux Think Tank panafricains. Les analyses plus détaillées ainsi que des recommandations pratiques sont possibles sur demande. Cependant, il ne représente pas nécessairement le point de vue de ces deux Think Tank. Malgré tous les efforts déployés sur l'édition, il se peut que certaines erreurs ou inexactitudes aient échappé à notre attention. Nous prions le lecteur de nous en excuser par avance.

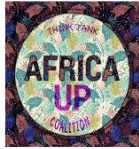
Introduction générale : Déconstruire pour reconstruire

Dans un contexte marqué par d'intenses transformations géopolitiques et économiques, les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) - Burkina Faso, Mali, et Niger - se retrouvent à un carrefour stratégique de leur histoire. Formée dans une conjoncture de défis sécuritaires accrus et de nécessité de redéfinition des relations économiques régionales, l'AES cherche à forger une voie de coopération renforcée qui répond aux aspirations spécifiques de ses peuples à la sécurité, au développement et à une intégration régionale bénéfique.

Les auteurs de ce document proposent d'examiner les fondations et perspectives de cette alliance en construction, en mettant un accent particulier sur les nécessités et enjeux de l'intégration des trois pays dans un cadre régional, favorisant un développement économique et social, tout en garantissant leur sécurité et leur souveraineté. L'objectif ultime étant de permettre aux populations sahéliennes d'améliorer leur bien-être, de jouir d'une paix durable, d'exploiter leurs ressources de manière équitable et de participer pleinement à l'essor économique de leur région.

La restructuration des cadres économiques et sécuritaires de l'AES, ainsi que leur positionnement vis-à-vis des blocs économiques existants et des nouvelles puissances montantes, sont cruciaux pour comprendre et anticiper les dynamiques de coopération et de développement à l'échelle régionale et internationale. Ce document, structuré en trois sections principales, aborde successivement la consolidation de la sécurité et de la gouvernance régionale, les stratégies de développement économique et d'intégration régionale, et enfin, les perspectives de renforcement de la souveraineté nationale et régionale à travers diverses initiatives stratégiques. Au-delà de la fondation de l'Alliance à trois, c'est bien un processus de déconstruction et de reconstruction qui structurent les actes posés des dirigeants de ces trois pays qui ont en commun une priorité : reconquérir leur souveraineté dans un monde multipolaire.

En explorant ces thématiques, nous nous engageons à fournir un cadre analytique et des recommandations pratiques qui pourront guider les décideurs, les chercheurs et les citoyens intéressés par l'avenir de l'AES et son rôle dans le paysage géopolitique et économique africain et mondial. La démarche adoptée ici est holistique, combinant analyse sécuritaire, économique, monétaire et culturelle, pour offrir une vision complète des défis et des opportunités de l'Alliance des États du Sahel.



Section 1 : Fondations de l'Alliance et Sécurité Régionale

Introduction

L'Alliance des États du Sahel (AES), nouvellement formée par le Mali, le Niger et le Burkina Faso, incarne une réponse audacieuse aux multiples défis sécuritaires et de développement qui se posent avec acuité dans l'ensemble des trois pays et de la région du Liptako-Gourma. Ce consortium régional est né d'une nécessité impérieuse de mutualiser les ressources et capacités face aux menaces croissantes de terrorisme, de criminalité organisée et de déstabilisation extérieure. L'introduction de cette section explore comment l'AES, à travers ses trois chapitres, envisage de reformuler les paradigmes de gouvernance régionale et de défense collective pour assurer la sécurité et le progrès socio-économique de ses membres.

L'ensemble de cette section souligne l'importance cruciale de la collaboration régionale dans un monde de plus en plus interconnecté où les défis sécuritaires transcendent les frontières nationales. En consolidant leur union, les États du Sahel aspirent à transformer les défis en opportunités pour un développement durable et sécurisé, marquant ainsi un tournant décisif vers une souveraineté renforcée et une stabilité régionale accrue.

Chapitre 1 : L'Alliance en construction des États du Sahel

L'Alliance des États du Sahel (AES) représente un pivot stratégique dans la dynamique régionale africaine, en particulier dans la zone du Liptako-Gourma, une région historique marquée par sa résilience et son esprit indomptable. Fondée le 16 septembre 2023, l'AES est une initiative de coopération régionale entre le Mali, le Niger, et le Burkina Faso, visant à mutualiser les ressources et les capacités pour relever les défis sécuritaires et de développement communs à ces trois nations.

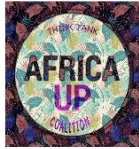
Historiquement, le Liptako-Gourma a été un émirat formé au début du 19^e siècle, symbolisant la résistance et l'autonomie des peuples de la région. Cette tradition de résilience se retrouve dans la création de l'AES, qui incarne une nouvelle vision de souveraineté et de coopération interétatique. La Charte du Liptako-Gourma, signée par ces trois pays, articule clairement l'intention de construire une alliance solide pour contrer les menaces partagées telles que le terrorisme et les interventions étrangères non désirées. L'alliance se caractérise par une démarche proactive visant à établir une défense collective et une assistance mutuelle contre les agressions et les crises.

Avec une population combinée d'environ 71,5 millions d'habitants, en 2023 et une superficie de 2 785 415 km², l'AES ne se limite pas seulement à un pacte de sécurité. Elle est également une réponse aux tentatives de déstabilisation extérieure et à l'imposition de sanctions économiques qui ont touché ces pays en raison de leurs prises de position politiques indépendantes. En réponse à ces pressions, l'AES a mis en place des mécanismes de défense et de soutien économique pour renforcer l'autonomie régionale.

L'Article 15 de la Charte du Liptako-Gourma prévoit l'élaboration de textes additionnels pour préciser les fonctions et les opérations de l'Alliance, suggérant une évolution progressive de l'entité vers une organisation plus intégrée et structurée. Cette prévision inclut l'établissement de structures administratives et opérationnelles capables de soutenir les initiatives de développement et de sécurité de manière coordonnée.

Dans ce contexte, l'AES est envisagée non seulement comme un bouclier contre les menaces extérieures, mais aussi comme une plateforme pour le développement économique et social. En dépit des origines militaires de ses dirigeants, l'alliance cherche à transcender les interventions armées pour se concentrer sur des stratégies de développement durable qui bénéficient directement à ses citoyens.

En conclusion, l'AES se présente comme un modèle innovant de coopération régionale en Afrique, où la sécurité et le développement ne sont pas perçus comme des entités séparées mais comme des composantes interdépendantes d'une stratégie régionale holistique. Cette approche pourrait non seulement stabiliser la



région du Sahel mais aussi servir de catalyseur pour une intégration économique et politique plus large sur le continent.

Chapitre 2 : Refonder une gouvernance régionale alternative : resserrer les positions communes

Dans le contexte actuel de l'Afrique de l'Ouest, où les défis transnationaux nécessitent des réponses coordonnées, la refondation de la gouvernance régionale apparaît comme une priorité pour les États membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). Cette réforme vise à adapter les structures de gouvernance aux réalités spécifiques de ses membres, tout en renforçant la stabilité et l'intégration régionale.

Le modèle de la CEDEAO, d'où est issue l'AES, illustre bien les défis et les opportunités de l'intégration régionale. Malgré sa longévité, la CEDEAO a été critiquée pour ses dysfonctionnements et ses échecs à respecter ou à interpréter de manière claire et uniforme ses textes fondateurs, au détriment des États-membres et des populations. Ces défis soulignent l'importance d'une gouvernance plus inclusive et transparente, où les décisions stratégiques sont prises sur la base d'informations vérifiables et dans le respect des diversités culturelles et politiques des États membres.

L'AES propose donc une stratégie alternative, en s'appuyant sur une réflexion approfondie et une diversité d'opinions pour établir des politiques adaptées aux besoins de développement, de défense et de préservation du bien commun. Ce renouveau de la gouvernance, met en avant l'intérêt général des peuples africains, par opposition aux stratégies passées souvent dictées par des influences extérieures ayant perpétué une dépendance politique, économique et culturelle.

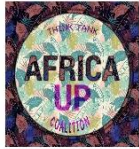
Par exemple, la gestion du franc CFA, monnaie unique, par l'UEMOA, un sous-ensemble de la CEDEAO, montre à la fois les avantages d'une intégration monétaire et les limites d'une politique économique subordonnée à des décisions extérieures, notamment liées à la dépendance du Franc CFA vis à vis du Trésor français (convertibilité en devises dépendant de la France) et de l'Union européenne (taux fixe par rapport à l'Euro). Le projet de l'AES de créer une monnaie commune, potentiellement arrimée à un panier de devises, à l'or et, éventuellement, aux ressources mobilisables à moyen terme, représente une tentative concrète de réduire cette dépendance et de renforcer la souveraineté monétaire.

En outre, l'AES pourrait tirer parti de son expérience collective pour développer des infrastructures transnationales qui favorisent le commerce intra-régional et améliorent la connectivité. Les faiblesses historiques dans les échanges commerciaux au sein de la CEDEAO, où le commerce intra-régional reste relativement faible, peuvent être adressées par une coopération renforcée et des projets d'infrastructure ciblés, qui tiennent compte des besoins et des capacités spécifiques de chaque membre de l'AES. Néanmoins, la multiplication des ports (et projets) en eau profondes en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, ainsi que des infrastructures routières et ferroviaires, devraient permettre aux opérateurs économiques de faire jouer la concurrence pour réduire substantiellement, à terme, les coûts de fret rendus in-situ ainsi que les délais d'approvisionnement des pays de l'AES.

En consolidant les positions communes et en s'appuyant sur des exemples concrets de coopération et de défis au sein de la CEDEAO, l'AES peut, non seulement renforcer son intégrité et son efficacité en tant qu'organisation régionale, mais aussi servir de modèle pour d'autres initiatives d'intégration en Afrique et au-delà.

Ainsi, la refondation de la gouvernance régionale de l'AES se doit d'être un processus dynamique et adaptatif, capable de transformer les défis en opportunités pour tous ses membres, tout en préservant leurs intérêts dans un esprit de solidarité et de coopération accrues.

Au cœur de cette réflexion sur la gouvernance régionale alternative, il est essentiel d'identifier les domaines clés où l'AES peut efficacement faire la différence. L'un de ces domaines est la sécurité, qui reste une préoccupation majeure pour les États membres, tous confrontés au terrorisme et à l'instabilité transfrontalière.



Le modèle de collaboration sécuritaire au sein de l'AES, pourrait être inspiré par les mécanismes techniques de réponse rapide de la CEDEAO, tout en les adaptant aux réalités et aux besoins spécifiques des États membres de l'AES. La fin des accords secrets de défense avec la France et les nouvelles alliances stratégiques avec des partenaires diversifiés, jugés plus efficaces, servent de fondements aux objectifs de souveraineté et d'autodétermination recherchés par les dirigeants des trois pays de l'AES.

En plus de la sécurité, la gestion des ressources naturelles offre un autre domaine potentiel pour une gouvernance régionale renforcée. Les pays de l'AES partagent des écosystèmes et des ressources hydriques qui traversent les frontières nationales, rendant essentielle une approche commune de la gestion environnementale. Un exemple concret pourrait être l'élaboration de politiques communes pour la gestion du bassin du fleuve Niger, qui joue un rôle crucial dans l'économie régionale et la subsistance des populations sahéliennes.

La réforme agraire représente également un axe important. Dans un contexte où les conséquences des externalités négatives du changement climatique et de la désertification sont en progression, la dépendance historique de l'économie des États membres de l'AES à l'agriculture traditionnelle, doit évoluer vers des pratiques agro-pastorales préservant la biodiversité, avec des techniques agricoles modernisées et durables, favorisant ainsi la sécurité alimentaire et générant des revenus stables. La réorganisation des cadastres pour sécuriser la propriété foncière et sa transmission notamment aux femmes, l'introduction de technologies agricoles adaptées aux climats arides et semi-arides, la formation des agriculteurs aux techniques de conservation de l'eau et du sol, et la mise en place de coopératives agricoles régionales, et la transformation sur place des produits agricoles permettant de stabiliser les populations en zones rurales tout en leur assurant un pouvoir d'achat décent et un accès à des énergies renouvelables pourraient être des initiatives à explorer.

Pour réaliser ces ambitions, l'AES doit envisager la création d'institutions régionales et communes fortes, capables de mettre en œuvre et de coordonner ces politiques. Cela comprendrait des agences spécialisées dans la sécurité, l'environnement, et l'agriculture, mais aussi dans les domaines de la santé publique et de l'éducation, pour se mettre au service et répondre de manière holistique aux besoins des populations.

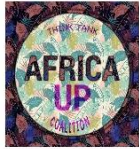
En matière de commerce et d'investissement, l'AES devrait promouvoir des politiques qui facilitent le commerce intra-régional et attirent les investissements étrangers directs, tout en protégeant les industries naissantes. Le développement de zones de libre-échange et de corridors économiques entre les pays membres, d'une part et, avec des États voisins, d'autre part, pourrait stimuler le commerce et l'investissement, avec une attention particulière aux spécificités et aux intérêts de l'AES.

En conclusion, la refondation d'une gouvernance régionale par l'AES ne signifie pas seulement la gestion des crises immédiates, mais aussi la préparation de l'avenir en créant une structure robuste qui peut soutenir le développement durable et inclusif. Cela nécessite une coopération renforcée entre les États membres, un engagement envers la transparence et l'inclusivité, et une volonté de mettre en commun des ressources et des capacités pour le bien du plus grand nombre des citoyens de l'AES.

Chapitre 3 : Structuration d'une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle

Le 16 septembre 2023 marque un tournant significatif pour l'Alliance des États du Sahel (AES) avec la signature d'une charte ambitieuse établissant une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle. Cette initiative est destinée à répondre efficacement à plusieurs menaces sécuritaires pressantes, notamment :

- La lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité organisée.
- La prévention et la gestion des menaces de rébellion armée, ainsi que d'autres menaces portant atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté des pays membres.
- La lutte renforcée contre les réseaux criminels transnationaux.



Cette architecture de défense est essentielle, notamment en raison des expériences passées où l'intervention de puissances occidentales a souvent été perçue comme empreinte de mépris et d'arrogance, avec des politiques jugées inadéquates pour les réalités africaines. De surcroît, certaines accusations ont émergé contre des pays occidentaux, soupçonnés de complicité avec des forces déstabilisatrices.

L'AES, en établissant cette charte, souligne l'importance d'une approche globale et coordonnée de la sécurité, qui inclut le renforcement de la résilience institutionnelle, le respect de l'État de droit, et une gestion judicieuse des défis posés par les technologies numériques. Pour lutter efficacement contre le terrorisme, il est également crucial de développer des mesures proactives, permettant des interventions sécuritaires précises et mesurées.

La réalité du commerce des armes illustre l'urgence de cette initiative. Les principaux fournisseurs d'armes au monde, dont les États-Unis, la Russie, et la France, ont joué un rôle non négligeable dans l'intensification des conflits à l'échelle mondiale. Face à cette situation, l'AES a décidé de s'appuyer sur des partenariats diversifiés, cherchant à renforcer les capacités nationales de défense en cessant de dépendre des partenaires traditionnels occidentaux.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs axes stratégiques ont été définis :

- Création d'une force militaire conjointe : Les trois pays de l'AES ont établi une force militaire commune pour combattre le terrorisme et les réseaux criminels, mutualisant ainsi leurs ressources et renforçant leur autonomie stratégique.
- Diversification des partenariats : En s'éloignant de la dépendance traditionnelle envers les partenaires occidentaux, l'AES cherche à établir des relations équilibrées notamment avec la Russie, profitant de son expertise et de son soutien dans les domaines du renseignement et de la sécurité.
- Renforcement des capacités nationales : Il s'agit d'investir dans le renforcement des forces de sécurité nationales, en améliorant les capacités en matière de renseignement, de justice, et de maintien de l'ordre.
- Intégration économique et sociale : La sécurité et la stabilité ne peuvent être dissociées du développement économique et social. L'inclusivité des populations dans les processus de développement est cruciale pour prévenir les conditions favorisant l'émergence du terrorisme.
- Promotion de l'État de droit : Le respect des droits humains et des libertés fondamentales est essentiel pour légitimer les actions gouvernementales et prévenir la corruption et les abus de pouvoir.

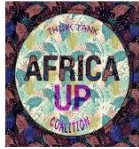
En somme, cette charte n'est pas seulement un cadre de réponse sécuritaire, mais également un engagement vers une gouvernance plus juste et efficace, s'attaquant aux racines du terrorisme tout en préparant le terrain pour une coopération régionale approfondie et respectueuse des souverainetés nationales.

Chapitre 4 : Stratégie de lutte contre le terrorisme inspiré par l'expérience de l'Algérie

Comme annoncé, dans le chapitre précédent, l'Alliance des États du Sahel (AES) a formalisé une charte pour renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Cette initiative pourrait se renforcer en s'inspirant de l'expérience algérienne, qui depuis les années 1990, a mis en œuvre une stratégie multidimensionnelle de lutte contre le terrorisme.

La stratégie algérienne est caractérisée par une coordination exemplaire entre différentes unités opérationnelles, une approche qui pourrait être bénéfique pour l'AES. En mettant l'accent sur des opérations défensives et offensives, l'Algérie a réussi à minimiser les activités terroristes sur son territoire, principalement en ciblant les réseaux de trafic d'armes et de drogues. Cette approche proactive est cruciale pour les pays de l'AES qui cherchent à éradiquer le terrorisme tout en préservant leur souveraineté et en renforçant la dignité de leurs forces de défense.

L'Algérie a développé des capacités avancées dans la détection et la neutralisation des menaces, notamment à travers l'utilisation de technologies d'imagerie à ondes térahertz. Cette technologie, essentielle pour la



détection des armes et explosifs, pourrait être adaptée pour sécuriser des zones de passage sensibles au sein des pays de l'AES, renforçant ainsi leur infrastructure de sécurité.

Un aspect crucial de la stratégie algérienne est l'intégration de l'islam modéré dans la lutte contre l'islam politique radical. Dans des pays comme le Sénégal, les confréries soufies jouent un rôle important dans la promotion d'un islam modéré et tolérant. Ces confréries ont aidé à prévenir l'extrémisme en offrant des alternatives pacifiques et spirituelles à l'islam politique violent. Elles contribuent à la cohésion sociale et servent de barrière contre la radicalisation.

L'Algérie, par ses efforts pour promouvoir un discours religieux modéré, a montré que la lutte contre le terrorisme ne se limite pas à la répression, mais inclut aussi des initiatives pour renforcer la résilience sociale et communautaire. En associant la répression à la réconciliation et au développement socio-économique, l'Algérie offre un modèle de réponse multidimensionnelle au terrorisme que l'AES pourrait adapter à son propre contexte régional.

L'intégration de ces pratiques pourrait renforcer l'approche de l'AES en matière de lutte contre le terrorisme, en promouvant non seulement des mesures de sécurité, mais aussi des programmes de développement qui adressent les causes sous-jacentes de l'extrémisme. Le soutien aux confréries soufies et l'encouragement d'un islam pratiqué de manière pacifique peuvent contribuer à la stabilité et à la paix au sein des communautés.

Enfin, l'Algérie a également mis l'accent sur la coopération régionale et internationale, en partageant son expertise et en collaborant avec d'autres nations confrontées à des défis similaires. Pour l'AES, adopter une telle approche ouverte, pourrait renforcer les liens avec d'autres pays et organisations régionales, maximisant ainsi l'efficacité de ses efforts de sécurité.

En résumé, la stratégie algérienne pour lutter contre le terrorisme, qui combine des mesures sécuritaires rigoureuses avec des initiatives de développement socio-économique et la promotion d'un islam modéré, offre un modèle précieux pour l'AES. En adaptant et en intégrant ces pratiques, les pays de l'AES peuvent développer une réponse plus complète et résiliente face aux menaces du terrorisme dans la région.

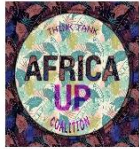
Avantages potentiels

En appliquant les leçons de l'expérience algérienne, les pays de l'AES peuvent bénéficier des avantages suivants :

i. Renforcement des capacités de sécurité : En s'inspirant des pratiques algériennes de coordination entre les différentes unités de sécurité, l'AES peut renforcer la rapidité et l'efficacité de ses réponses aux menaces terroristes. L'Algérie a démontré l'importance de la formation spécialisée et du développement des compétences en renseignement et en interventions tactiques, qui pourraient être adaptées aux contextes spécifiques du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

ii. Intégration des technologies avancées : L'adoption de technologies modernes de surveillance et de détection, telles que l'imagerie à ondes térahertz utilisée par l'Algérie, pourrait considérablement augmenter la capacité des pays de l'AES à prévenir les attaques et à contrôler efficacement les zones urbaines sensibles, par exemple. Cela inclut aussi la surveillance des frontières pour empêcher le trafic d'armes et la migration illégale qui peuvent alimenter les réseaux terroristes.

iii. Approche socio-économique et réconciliation : La stratégie algérienne met en lumière l'importance de s'attaquer aux racines socio-économiques du terrorisme. En développant des programmes de réinsertion pour les anciens combattants et en améliorant les conditions de vie dans les régions marginalisées, les pays de l'AES peuvent diminuer l'attrait des groupes extrémistes. Cette approche est complétée par des efforts pour promouvoir un islam modéré via le soutien aux confréries soufies, par exemple, qui ont historiquement joué un rôle stabilisateur en offrant une alternative pacifique aux enseignements radicaux.



iv. Promotion de l'état de droit et des droits humains : En suivant l'exemple algérien, l'AES peut renforcer l'état de droit en mettant l'accent sur la justice et la transparence dans les opérations de lutte contre le terrorisme. Cela inclut le respect des droits humains même dans la conduite des opérations anti-terroristes, ce qui peut améliorer la crédibilité du gouvernement aux yeux de la population et réduire les tensions communautaires.

v. Coopération régionale et internationale : Inspirés par l'Algérie, les pays de l'AES peuvent chercher à établir des partenariats plus forts avec d'autres nations et organisations régionales et internationales. La coopération peut s'étendre au partage de renseignements, à la formation conjointe, et à des opérations de sécurité coordonnées, tout en respectant les souverainetés nationales.

vi. Développement et diversification économiques : Comme l'a fait l'Algérie, investir dans le développement économique des régions touchées par le terrorisme peut aider à prévenir la radicalisation. Les projets peuvent inclure l'amélioration des infrastructures, l'accès à l'éducation et aux services de santé ainsi que le soutien aux entreprises locales, créant ainsi des opportunités économiques et renforçant la résilience communautaire.

vii. Amélioration des services publics et de l'infrastructure : La revitalisation des services publics et de l'infrastructure dans les zones affectées par le terrorisme est un aspect stratégique vital.

viii. Engagement communautaire et éducation : Renforcer l'engagement communautaire et réformer les systèmes éducatifs pour promouvoir des valeurs de paix et de tolérance est essentiel.

ix. Soutien aux médias locaux et à la communication : Des médias indépendants et robustes sont indispensables pour combattre la propagande extrémiste et promouvoir une culture de transparence et de dialogue.

x. Renforcement des capacités judiciaires et de la gouvernance locale : La mise en place d'un système judiciaire efficace et accessible, qui traite rapidement les affaires de terrorisme tout en respectant les droits légaux des accusés, est une composante clé du succès de l'Algérie. Pour l'AES, renforcer les capacités judiciaires et améliorer la gouvernance locale pourrait également impliquer la formation de fonctionnaires et la mise en place de mécanismes de responsabilisation pour prévenir la corruption et l'abus de pouvoir.

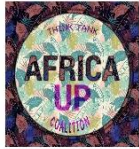
xi. Stratégies de désengagement et de réinsertion : Les programmes de désengagement et de réinsertion sont essentiels pour réintégrer les terroristes repentis dans la société, comme le montre l'expérience algérienne. Ces programmes doivent être adaptés aux contextes culturels et sociaux spécifiques des pays de l'AES, offrant des opportunités économiques et un soutien psychologique pour faciliter le retour à la vie civile.

En somme, en intégrant ces stratégies dans leur propre contexte, les pays de l'AES peuvent non seulement améliorer leur sécurité nationale et régionale, mais également promouvoir un développement plus inclusif et durable. Cette approche globale, qui combine répression et prévention, est essentielle pour éradiquer le fléau du terrorisme tout en respectant et en promouvant les valeurs de justice et de paix au sein de la société.

A cet effet, il est crucial pour les pays de l'AES d'embrasser et de mettre en œuvre ce type de mesures, inspirées de l'expérience algérienne, afin de consolider la lutte contre le terrorisme et de promouvoir un développement durable dans la région. En consolidant ces stratégies et en les adaptant à leurs contextes, les pays de l'AES peuvent espérer non seulement combattre efficacement le terrorisme mais aussi poser les fondations d'une paix durable et d'un développement inclusif. Ces efforts nécessiteront une coopération régionale et internationale étroite, un engagement politique fort, et le soutien continu des communautés locales, des partis politiques et de la société civile.

Conclusion

En conclusion, la formation de l'Alliance des États du Sahel (AES) marque une étape cruciale dans l'évolution de la coopération régionale en Afrique de l'Ouest, répondant à un impératif de sécurité et de développement face aux défis persistants que sont le terrorisme, la criminalité organisée, et les influences extérieures



déstabilisatrices. À travers les discussions abordées dans les différents chapitres de cette section, il est évident que l'AES ne se contente pas uniquement de réagir aux menaces, mais cherche activement à construire un avenir où la sécurité et le développement sont interdépendants et bénéfiques pour l'ensemble de ses membres.

L'approche proactive de l'AES en matière de défense collective, inspirée par des exemples de réussite comme celui de l'Algérie, couplée à une vision renouvelée de la gouvernance régionale, pose les bases d'une intégration plus solide et plus équitable. Cette alliance représente donc plus qu'un simple mécanisme de défense ; elle symbolise un nouvel espoir pour une stabilité durable et un développement socio-économique inclusif dans la région du Sahel.

Apports des références bibliographiques par chapitre

Chapitre 1 : L'alliance en construction des États du Sahel

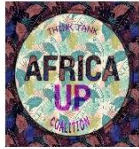
- Abdou, A. J. (2024).** "Histoire : Emirat du Liptako". In *ruevegas.com*. Consulté le 20 mars 2024. Disponible sur : [ruevegas.com/histoire-emirat-du-liptako/](<https://ruevegas.com/histoire-emirat-du-liptako/>)
- Apport : Offre un contexte historique sur les dynamiques politiques et les entités territoriales dans la région du Sahel, essentiel pour comprendre les fondations sur lesquelles l'alliance est bâtie.
- Ammour, L. A. (2019).** "La stratégie algérienne de lutte anti-terroriste : entre impératifs de sécurité intérieure et recherche de stabilité régionale". In *cf2r.org*, Bulletin de documentation n°22 / octobre 2019. Consulté le 26 mars 2024. Disponible sur: [cf2r.org/documentation/la-strategie-algerienne-de-lutte-anti-terroriste-entre-imperatifs-de-securite-interieure-et-recherche-de-stabilite-regionale/](<https://cf2r.org/documentation/la-strategie-algerienne-de-lutte-anti-terroriste-entre-imperatifs-de-securite-interieure-et-recherche-de-stabilite-regionale/>)
- Apport : Présentation d'une analyse des politiques de sécurité algériennes, pertinentes pour la conception d'une stratégie régionale de sécurité au Sahel.
- Bouquet, C. (2024).** "L'Alliance des États du Sahel : un projet confédéraliste en question". In *Theconversation.com*. Consulté le 16 mars 2024. Disponible sur: [theconversation.com/lalliance-des-etats-du-sahel-un-projet-confederaliste-en-questions-223507](<https://theconversation.com/lalliance-des-etats-du-sahel-un-projet-confederaliste-en-questions-223507>)
- Apport : Examine les défis et les perspectives d'une alliance confédérale entre les États du Sahel, soulignant les enjeux politiques et structurels.
- Dembélé, F. (2018).** "Ousmane Amirou Dicko, Emir du Liptako à propos du programme d'urgence pour le Sahel : 'L'époque des vaines promesses pour plaire est révolue'". In *lepays.bf*. Consulté 10 mars 2024. Disponible sur: [lepays.bf/ousmane-amirou-dicko-emir-liptako-a-propos-programme-durgence-sahel-lepoque-vaines-promesses-plaire-revolue/](<https://lepays.bf/ousmane-amirou-dicko-emir-liptako-a-propos-programme-durgence-sahel-lepoque-vaines-promesses-plaire-revolue/>)
- Apport : Met en évidence la nécessité d'actions concrètes et coordonnées entre les États membres, réfutant les approches antérieures basées sur des promesses non tenues.
- Sharma, M. (2023).** "Explained | Military-ruled former French colonies forge NATO-style Alliance of Sahel States." In *wionews.com*. Accessed 14 March 2024. Retrieved from [[wionews.com/world/explained-nato-style-alliance-of-sahel-states-forged-by-military-ruled-former-french-colonies-636792](https://www.wionews.com/world/explained-nato-style-alliance-of-sahel-states-forged-by-military-ruled-former-french-colonies-636792)](<https://www.wionews.com/world/explained-nato-style-alliance-of-sahel-states-forged-by-military-ruled-former-french-colonies-636792>)
- Apport : Décrit la formation d'une alliance militaire sur le modèle de l'OTAN par d'anciennes colonies françaises, illustrant une nouvelle forme de coopération régionale pour la sécurité.

Chapitre 2 : Refonder une gouvernance régionale alternative : resserrer les positions communes

- Hessoun, C. (2024).** "Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina, Niger) : tout ce que vous devez savoir". In *lanouvelletribune.info*. Consulté le 16 mars 2024. Disponible sur: [lanouvelletribune.info/2023/09/alliance-des-etats-du-sahel-mali-burkina-niger-tout-ce-que-vous-devez-savoir/](<https://lanouvelletribune.info/2023/09/alliance-des-etats-du-sahel-mali-burkina-niger-tout-ce-que-vous-devez-savoir/>)
- Apport : présentation d'un aperçu des objectifs et des structures de l'Alliance, mettant en lumière les aspects de gouvernance et de coopération entre les États membres.
- SIPRI (2024).** Trends in International Arms Transfers, 2023." In *SIPRI Fact Sheet 2023*. Accessed 16 March 2024. Retrieved from [[sipri.org/sites/default/files/2024-03/fs_2403_at_2023.pdf](https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-03/fs_2403_at_2023.pdf)](https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-03/fs_2403_at_2023.pdf)
- Apport : "Fournit des données sur les transferts internationaux d'armes, cruciales pour comprendre l'impact de la militarisation sur la gouvernance régionale et la sécurité.

Chapitre 3 : Structuration d'une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle

- Dembélé, F. (2018), Op. Cit.**
- Apport : Souligne l'importance d'une approche cohérente et unifiée en matière de défense et de sécurité, à travers l'exemple spécifique de l'Emirat du Liptako discutant des politiques de réponse urgente.
- Ammour, L. A. (2012).** "La coopération de sécurité au Maghreb et au Sahel : l'Ambivalence de l'Algérie". In *www.africacenter.org*. Consulté le 24 mars 2024. Disponible sur: [africacenter.org/fr/publication/regional-security-cooperation-in-the-maghreb-and-sahel-algerias-pivotal-ambivalence/](<https://africacenter.org/fr/publication/regional-security-cooperation-in-the-maghreb-and-sahel-algerias-pivotal-ambivalence/>)



- Apport : Explore les complexités de la coopération en matière de sécurité entre l'Algérie et les pays du Sahel, pertinent pour la conception d'une architecture de défense collective.

10. SIPRI (2022), Op. Cit.

- Apport : Offre une perspective sur les tendances des armements qui peuvent influencer les décisions stratégiques au sein de l'alliance.

Chapitre 4 : Stratégie de lutte contre le terrorisme inspirée par l'expérience de l'Algérie

11. Ammour, L. A. (2019) Op. Cit.

- Apport : Détaille les stratégies antiterroristes de l'Algérie, fournissant un modèle potentiel pour l'élaboration de politiques similaires dans le cadre de l'Alliance des États du Sahel.

12. OTAN (2021). "L'OTAN et l'Algérie renforcent leur coopération scientifique contre le terrorisme". In *www.nato.int*. Consulté le 20 mars 2024. Disponible sur: [nato.int/cps/fr/natohq/news_183762.htm] (https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_183762.htm)

- Apport : Examine les initiatives de coopération entre l'Algérie et l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme, offrant des insights sur les collaborations internationales qui pourraient bénéficier à l'alliance du Sahel.

Ces références montrent comment les thèmes de gouvernance, de sécurité régionale, de coopération en matière de défense et de lutte contre le terrorisme sont interconnectés et essentiels à la structuration de l'Alliance des États du Sahel. Chaque référence apporte une dimension particulière, qu'il s'agisse de perspectives historiques, de politiques de sécurité actuelles, ou d'exemples de collaboration internationale. En explorant ces aspects, on peut mieux appréhender les défis et les opportunités pour cette alliance régionale, permettant ainsi de construire une fondation solide pour la paix et la stabilité dans la région. Ces contributions enrichissent le dialogue et la planification stratégique en offrant des leçons tirées d'autres contextes et des données pertinentes pour les décideurs politiques engagés dans l'Alliance. Leur prise en compte dans les stratégies de l'AES appuyées par une alliance stratégique multiforme avec le voisinage immédiat, assurerait donc le succès de la lutte contre le terrorisme

Section 2 : Développement économique, transition monétaire et intégration régionale

Introduction

Cette section aborde des thématiques cruciales pour la compréhension des défis et des perspectives économiques des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), composée du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Cette section s'articule autour de la transformation des structures économiques, de l'intégration régionale et de la souveraineté monétaire, essentielles pour assurer un développement durable et autonome. Elle vise à présenter un panorama complet des initiatives économiques et monétaires entreprises par l'AES pour consolider son autonomie et son intégration régionale, tout en s'attaquant aux défis structurels profonds qui freinent son développement.

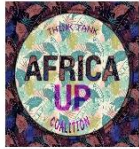
Chapitre 1 : Caractéristiques communes économiques et sociales des pays de l'AES

Ce premier chapitre examine les fondations économiques et sociales des pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) - Burkina Faso, Mali et Niger. Ces trois pays partagent de nombreuses caractéristiques qui définissent non seulement leur contexte actuel mais aussi les défis et opportunités qu'ils rencontrent dans leur parcours d'intégration régionale.

i. Homogénéité économique et sociale

Les économies du Burkina Faso, du Mali et du Niger présentent des similitudes frappantes, fortement influencées par des facteurs environnementaux, historiques et politiques communs :

- Conditions climatiques et écologiques similaires : Situés dans la bande sahélienne, ces pays partagent un climat majoritairement aride qui affecte l'agriculture, leur principale activité économique. Cette similitude écologique se traduit par des défis communs tels que la sécheresse et la désertification, influençant directement leur sécurité alimentaire et leur développement économique.
- Histoire coloniale commune : Tous ont été une partie de l'Afrique occidentale française, ce qui a laissé des empreintes comparables en termes linguistiques et de structure administrative, d'éducation et de législation. Cette histoire partagée se reflète également dans leurs systèmes juridiques, leurs politiques éducatives et leur appartenance à l'espace francophone.
- Appartenance à la zone CFA (UEMOA) : Leur intégration dans l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et l'utilisation du Franc CFA comme monnaie commune, facilitent les transactions



économiques interétatiques mais les soumet aussi aux mêmes restrictions monétaires, influençant leur politique économique et leur capacité à répondre de manière flexible aux chocs économiques.

- *Politique commune contre le terrorisme* : Le terrorisme notamment dans la région commune du Liptako-Gourma, a exacerbé les défis de sécurité, impactant négativement le développement économique et social, sans manifestation solidaire de la CEDEAO. Cela a conduit à la création de l'AES, initialement comme une alliance militaire pour combattre le terrorisme, qui montre un potentiel pour évoluer vers une coopération économique et sociale plus étroite.

ii. Vers une Alliance économique et sociale

L'établissement de l'AES représente une étape critique vers une intégration régionale plus profonde, qui pourrait potentiellement transformer l'alliance militaire en un cadre robuste pour le développement économique et social. Cette évolution serait soutenue par les bases communes des politiques anti-terrorisme et par le besoin partagé de stabilité et de développement économique.

En résumé, les pays de l'AES, avec leurs caractéristiques économiques et sociales partagées, ont une base solide pour une intégration régionale réussie. Cela nécessitera une approche coordonnée qui tient compte de leurs similarités et de leurs défis uniques, favorisant des politiques qui renforcent leur cohésion tout en valorisant leurs capacités individuelles à contribuer à la stabilité et à la prospérité de la région. Ce chapitre sert de fondation à la compréhension des dynamiques qui influenceront les discussions et les analyses des chapitres suivants de cette section.

Chapitre 2 : Défis économiques et dynamiques sécuritaires du Liptako-Gourma

Contexte historique et défis sécuritaires

Le Liptako-Gourma, souvent appelé la région des trois frontières, englobe des zones du Burkina Faso, du Mali et du Niger, et représente un carrefour stratégique dans la dynamique régionale du Sahel. Cette région, autrefois le berceau d'un sultanat musulman peul actif dans l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest, porte aujourd'hui les cicatrices d'une instabilité exacerbée par le terrorisme islamique radical, violent et mafieux.

Le terreau de cette violence peut être en partie retracé jusqu'à l'établissement de la première université islamique financée par les Saoudiens à Say, Niger, en 1974. Cet établissement a été un vecteur de diffusion des doctrines wahhabites, proches du salafisme radical, influençant considérablement les dynamiques religieuses et sociales de la région. Cette radicalisation a contribué à faire du Liptako-Gourma un foyer majeur pour les groupes terroristes, attirant l'attention internationale et les financements pour des initiatives de contre-radicalisation et de développement.

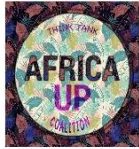
Problématique du développement et initiatives de stabilité

Face à ces défis, l'Alliance des États du Sahel (AES) a été formée non seulement en réponse à la nécessité d'une sécurité collective, mais aussi pour promouvoir un développement intégré de la région. Cette initiative reflète une compréhension profonde que les solutions sécuritaires doivent être accompagnées par des progrès économiques substantiels pour être durablement efficaces.

Le projet de la Banque mondiale (avril 2021), doté de 352,5 millions de dollars américains, pour une durée de cinq ans, vise à soutenir la relance et la stabilité du Sahel en ciblant le développement communautaire. Ce projet prend en compte les multiples facettes de la crise : conflits, crises humanitaires, insécurité alimentaire, et impacts du changement climatique et de la pandémie de COVID-19. La région, l'une des plus pauvres et vulnérables du monde, nécessite une approche holistique qui adresse à la fois les urgences immédiates et les défis structurels à long terme.

Approche inclusive du développement

L'approche « du bas vers le haut » adoptée dans les projets de développement du Liptako-Gourma permet une inclusion efficace des populations locales dans la planification et l'exécution des projets. Cette méthode vise à



assurer que les solutions proposées soient adaptées aux réalités complexes de la région, en prenant en compte les besoins des populations les plus vulnérables, y compris les personnes déplacées.

Les dirigeants de l'AES doivent intégrer une concertation quadripartite impliquant l'État, la société civile (y compris la diaspora), le secteur privé, et les ONG. Cette collaboration doit aboutir à des recommandations concrètes, soutenues par un consensus large et un financement ciblé, pour garantir que les interventions soient alignées avec les besoins authentiques des habitants.

Projets multidimensionnels et soutien aux infrastructures

Les projets envisagés comprennent des initiatives d'infrastructures vitales comme les voies de circulation, l'approvisionnement en eau, et l'accès à l'internet. Des investissements dans l'énergie solaire, la transformation locale des produits agricoles et miniers, et le développement des capacités digitales sont essentiels pour améliorer la qualité de vie et stimuler l'économie locale.

Les efforts de l'AES pour développer le Liptako-Gourma en tant qu'espace économique intégré et sécurisé reflètent une stratégie ambitieuse pour contrer la menace du terrorisme par le développement et la coopération régionale, redonnant ainsi dignité et espoir aux populations locales. En renforçant l'autonomie régionale à travers des projets de développement inclusifs et bien coordonnés, l'AES pose les fondations d'une stabilité durable et d'une prospérité partagée dans cette région critique du Sahel.

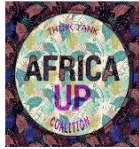
Chapitre 3 : L'AES et l'intégration régionale du Liptako-Gourma : Evaluation selon l'Indice d'Intégration Régionale en Afrique (IIRA)

Avec l'adoption d'une démarche inclusive, les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) s'efforcent d'améliorer leur intégration régionale et économique. Cette démarche implique l'organisation et la collecte d'indicateurs économiques essentiels pour évaluer le niveau d'intégration au sein du Liptako-Gourma. Le cadre utilisé pour cette évaluation est l'Indice d'Intégration Régionale en Afrique (IIRA), élaboré par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies. Cet indice est particulièrement utile pour mesurer l'intégration des pays membres des différentes Communautés économiques régionales (CER) à travers cinq dimensions clés : l'intégration commerciale, productive, macroéconomique, des infrastructures, et la libre circulation des personnes.

En 2019, l'IIRA a classé l'intégration régionale et continentale en Afrique sur une échelle comprenant 54 pays et huit communautés économiques régionales, utilisant 16 indicateurs. Les scores de l'IIRA ont révélé des performances diverses à travers le continent, offrant une vue d'ensemble des défis et des succès de l'intégration régionale. L'Afrique du Sud s'est positionnée en tête avec un score de 0,625, tandis que le Soudan du Sud occupait la dernière place avec 0,146 (voir Tableau 1).

Tableau n° 1					
INTEGRATION REGIONALE ET CONTINENTALE « AFRIQUE », en 2019					
54 pays - 8 communautés économiques régionales - 5 dimensions - 16 indicateurs					
Indice de l'intégration régionale en Afrique (IIRA)					
Les cinq (5) Dimensions de l'IIRA	Dimension d'intégration commerciale	Dimension d'intégration productive	Dimension d'intégration macroéconomique	Dimension d'intégration infrastructurelle	Dimension de la libre circulation des personnes
Score IIRA du continent africain	0,383	0,201	0,399	0,220	0,441
Source : CEA. Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (2022), voir https://arii.uneca.org/fr-FR					

Pour les pays de l'Alliance du Sahel, les scores étaient variés, avec le Burkina-Faso à 0,389, le Mali à 0,352 et le Niger à 0,298. Ces scores suggèrent une marge significative d'amélioration en comparaison avec la moyenne continentale de 0,327. Les dimensions de l'intégration productive et de l'infrastructure sont identifiées comme des points critiques pour l'avancement de l'intégration régionale. Ainsi, sans investissements substantiels dans



les infrastructures et l'industrialisation, couplés à la digitalisation comme levier d'efficacité, les défis de l'intégration resteront prégnants pour ces nations.

Les données de 2019 doivent cependant être mises à jour pour mieux refléter les changements et les crises diverses qui ont impacté les pays africains depuis lors. La nécessité d'actualisation est cruciale pour fournir une représentation exacte de l'état actuel de l'intégration régionale, en tenant compte notamment des efforts récents de développement et de collaboration au sein de l'AES. Les comparaisons régionales mettent en évidence les bénéfices potentiels de collaborations accrues avec d'autres régions mieux classées, comme la Communauté économique de l'Afrique de l'Est (CAE) qui affiche un score de 0,537, et soulignent l'importance d'une intégration régionale efficace pour le développement économique et la stabilité politique.

L'AES, en s'appuyant sur ces données, devrait donc chercher à renforcer ses liens avec d'autres intégrations régionales et à tirer parti des expériences réussies d'intégration, pour améliorer sa propre performance et réaliser ses objectifs d'intégration régionale et économique au bénéfice de ses populations.

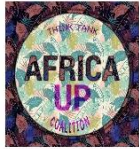
Tableau n° 2
INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE POUR LES PAYS DE L'AES, en 2019
 Scores de l'IIRA et rang d'intégration parmi les 54 pays africains considérés
 Indice de l'intégration régionale en Afrique (IIRA)

Pays	IIRA	Rang parmi les 54 pays africains considérés
Afrique du sud	0,625	1
Algérie	0,282	43
Bénin	0,347	21
Burkina-Faso*	0,389	16
Côte d'Ivoire	0,356	17
Ghana	0,403	8
Mali*	0,352	18
Maroc	0,430	4
Niger*	0,298	36
Nigeria	0,292	38
Togo	0,399	9
Soudan Sud	0,146	54
Communautés économiques régionales		
AES (Moyenne IIRA des trois pays)	0,346	-
CEDEAO (CEDEAO à 15, en 2019)	0,425	-
Union du Maghreb Arabe (UMA)	0,488	-
Communauté économique de l'Afrique de l'Est (CAE)	0,537	-
Intégration régionale continentale (Afrique)	0,327	-

Source : Reconstitué à partir de CEA (2019). « Africa Regional Integration Index Report 2019. United Nations Economic Commission for Africa (Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies) : <https://arii.uneca.org/fr-FR>

Pour les pays de l'AES, il est essentiel de s'inspirer des modèles d'intégration réussis pour surmonter les obstacles structurels et opérationnels qui limitent leur développement. L'exemple de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui affiche un score IIRA de 0,425, illustre bien les potentiels d'une intégration régionale bien gérée. En comparaison, l'Union du Maghreb Arabe, bien qu'inactive depuis 1983, montre des scores historiquement plus élevés, suggérant des leçons importantes à tirer sur l'intégration économique et politique bien que très partielle, les deux principaux États de cette supposée CER, n'ayant pratiquement plus de relations, sur tous les plans, depuis la fin des années quatre-vingt-dix.

L'Afrique du Sud, qui domine l'indice avec un score de 0,625, révèle l'importance d'une politique économique et commerciale ouverte, alliée à une infrastructure solide et une libre circulation des personnes. Pour les pays de l'AES, s'aligner sur de telles pratiques pourrait impliquer de renforcer les infrastructures transfrontalières,



de promouvoir la liberté de mouvement et d'investir dans des projets d'intégration économique qui bénéficient mutuellement à tous les membres.

Les défis spécifiques au Sahel, notamment la dépendance d'infrastructures extérieures notamment portuaires, la vulnérabilité aux crises climatiques, les conflits et les pressions démographiques, nécessitent une approche d'intégration qui va au-delà des mesures économiques conventionnelles. L'accent doit être mis sur des projets d'intégration durable qui adressent à la fois les besoins économiques et les urgences environnementales et sécuritaires. Pour que l'intégration régionale soit réussie, il est crucial que l'AES développe des stratégies pour une collecte de données plus efficace et régulière, permettant un suivi précis des progrès vers les objectifs d'intégration. Cela inclut des améliorations dans la capacité de récolter, de traiter et d'analyser des informations pertinentes qui peuvent guider les politiques régionales.

En conclusion, il est impératif pour l'AES de se concentrer sur des mises à jour régulières et des évaluations pour refléter les dynamiques changeantes et les progrès réalisés. L'adoption des bonnes pratiques d'autres régions et la mise en œuvre de politiques adaptées aux défis uniques du Sahel, pourraient significativement améliorer le score d'intégration de l'AES, favorisant ainsi un développement régional plus cohérent et résilient. Pour ces raisons, il serait raisonnable pour les pays de l'AES de renforcer leur coopération et de concentrer leurs investissements stratégiques sur les infrastructures et l'industrialisation pour améliorer leur intégration régionale et surmonter les défis économiques spécifiques à leur région.

Chapitre 4 : Croissance économique, inflation et endettement des pays de l'AES

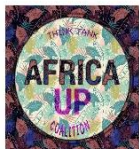
En avril 2024, les prévisions du FMI de la croissance mondiale étaient de 3,2 % en 2024 et 2025, soit le même rythme qu'en 2023. Avec 1,7 % en 2024 et 1,8% en 2025, les pays du Nord global, principalement ceux du G7 ne pourront soutenir la croissance mondiale. Ce sera au contraire les pays du sud global, notamment les pays émergents et l'Afrique qui soutiendront la croissance économique mondiale. L'Afrique subsaharienne passerait d'une croissance économique annuelle de 3,4 % en 2023, à des estimations de 3,8 % en 2024 et de 4,0 % 2025.

Dans un contexte de stabilité économique mondiale, la croissance économique des pays de l'AES pour 2023 (Burkina Faso, 3,6 %, Mali, 4,5 % et Niger, 1,4 %), est projetée à 3,1 % par le Fonds monétaire international (FMI) en avril 2024 avec des anticipations à 6,6 % en 2024, et un léger tassement à 5,4 % pour 2025 (voir Tableau 4, données d'Avril 2024). Or, dans le rapport du FMI d'octobre 2023, les projections des pays de l'AES étaient encore plus favorables, avec 4,3 % en 2023 et 7,4 % en 2024 (voir Tableau 3).

Tableau n°3
Projections de croissance et d'inflation pour 2023 et 2024 (Octobre 2023) :

Pays/Régions	Produit intérieur brut (richesse nationale)	Inflation, Prix à la consommation		Capacité effective de création effective de richesses :	
	en % annuel	en % annuel		Différentiel : Positif ou négatif	
	2023/2024	2023/2024		2023/2024	
Burkina Faso	4,4 / 6,4	1,4	3,0	+3,0	+3,4
Mali	4,5 / 4,8	5,0	2,8	-0,5	+2,0
Niger	4,1 / 11,1	4,6	6,6	-0,5	+4,6
AES	4,3 / 7,4	3,6	4,1	+0,7	+3,3
UEMOA	5,2 / 7,0	5,7	4,0	-0,5	+3,0
CEDEAO	3,3 / 4,1	20,9	17,2	-17,6	-13,1
Zone Franc	4,3 / 5,7	4,9	3,3	-0,6	+2,4
Afrique subsaharienne	3,3 / 4,0	15,8	13,1	-12,5	-9,1

Source : IMF (2023). *Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa : Light on the Horizon? October 2023*. IMF : Washington D. C.



Cette tendance générale s'observe également dans les pays émergents et en développement d'Europe, ainsi qu'en Afrique subsaharienne, où l'on attend une croissance passant de 3,4 % en 2023, à 3,8 % en 2024 et 4,0 % en 2025 (voir Tableau 4).

Les perspectives pour l'Alliance des États du Sahel (AES) sont particulièrement prometteuses, avec des taux de croissance estimée en avril 2024 qui passeraient de 6,6 % en 2024 et de 5,4 % en 2025 -, bien au-dessus des moyennes régionales et continentales sauf partiellement pour l'UEMOA (voir Tableau 4). Cette performance est néanmoins soumise à des risques significatifs, incluant des instabilités politiques et sécuritaires, ainsi que des impacts potentiels des changements climatiques. Comparativement à d'autres groupements régionaux comme l'UEMOA, la CEDEAO, et la zone franc, l'AES montre un différentiel de croissance favorable, soulignant son potentiel économique malgré les défis environnants.

Pays/Régions	Produit intérieur brut (richesse nationale)	Inflation, Prix à la consommation		Capacité effective de création effective de richesses :	
	en % annuel	en % annuel		Différentiel : Positif ou négatif	
	2024/2025	2024/2025	2024/2025	2024/2025	2024/2025
Burkina Faso	5,5 / 5,8	2,1	2,0	+3,4	+3,8
Mali	4,0 / 4,5	1,0	2,0	+3,0	+2,5
Niger	10,4 / 6,1	6,4	4,6	+4,0	+1,5
AES	6,6 / 5,4	1,0	2,0	+5,6	+3,4
UEMOA	6,6 / 6,6	3,4	2,6	+3,2	+4,0
CEDEAO	4,1 / 4,1	19,4	15,8	-15,3	-11,7
Zone Franc	5,5 / 5,4	3,7	3,1	+1,8	+2,3
Afrique subsaharienne	3,8 / 4,0	15,3	12,4	-11,5	-8,4

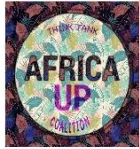
Source : FMI (2024). Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne : Une reprise timide et coûteuse. Avril 2024. FMI : Washington D. C.

Avec les projections de 2024-2025 du Fonds monétaire international paru en avril 2024, non seulement l'inflation en zone AES est largement inférieure à celle de la zone franc et de l'UEMOA, de la CEDEAO, mais le différentiel entre la croissance de la richesse nationale (PIB) annuelle et les prix à la consommation est largement supérieur aux prévisions de 2023-2024.

Pays ou CER*	Dettes / PIB**		
	2023, en %	2024, en %	2025, en %
Burkina Faso	61,9	63,3	63,4
Mali	53,0	55,1	55,7
Niger	51,8	48,9	47,4
Alliance des États du Sahel (AES)	55,5	55,7	55,5
UEMOA	60,6	59,9	58,6
CEDEAO	55,2	56,4	55,7
Zone Franc	58,1	56,8	55,5
Afrique subsaharienne	60,1	58,5	56,8
Centrafrique***	55,7	55,6	54,4
Sénégal***	79,6	72,5	67,6
Tchad***	35,1	32,3	31,4
Togo***	67,2	68,3	66,5

* Communautés économiques régionales
 ** Produit intérieur brut
 *** Pays susceptibles de trouver un intérêt à soutenir l'AES, voire à termes à le rejoindre : en effet les objectifs de souveraineté pourraient contribuer à reprocher ces pays.
 Source : IMF (2024). REO. SSA. Avril 2024. IMF : Washington D.C.

La question mérite d'être posée de savoir s'il fallait rester au sein de la CEDEAO qui paradoxalement présente un différentiel négatif de près de 4 fois plus important que celui de la zone AES (Voir Tableaux 4 et 5).



Autrement dit, est-ce que les pays de l'hinterland et du Sahel ne sont pas ceux qui contribuent à leur dépens, à soutenir ceux de la CEDEAO qui en retour ne semble pas offrir le même « retour sur investissement » ?

La gestion de l'inflation est cruciale pour les pays de l'AES, surtout en période de transition politique. Une maîtrise effective de l'inflation pourrait signifier une amélioration des indicateurs économiques à long terme, surtout si des mesures sont prises contre la corruption et pour la neutralisation du terrorisme.

L'endettement reste un sujet de préoccupation majeur pour la viabilité économique à long terme. Voici un aperçu de l'endettement des pays de l'AES, comparé à d'autres régions pour les années 2023, 2024 et 2025, notamment la dette publique et le solde budgétaire global (voir Tableaux 5 et 6).

Avec une moyenne de 55,5 % d'endettement public entre 202 et 2025, la dette publique dans la zone AES demeure faible, illustrant une gestion prudente des finances publiques malgré des défis considérables (voir Tableau 5 et 6). En comparaison avec la CEDEAO, l'AES a réussi à réduire son déficit public en trois ans, accroissement inopiné du déficit lié principalement aux actions hostiles de la CEDEAO.

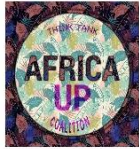
Les sanctions illégales de la CEDEAO ont surpris et ont conduit, entre autres, à un solde budgétaire déficitaire important en 2022 avec -10,7 % du PIB pour le Burkina Faso, -4,9 % du PIB pour le Mali, et -6,8 % du PIB pour le Niger conduisant les trois pays à afficher un déficit moyen pour la période de -4,6 du PIB. Or, entre 2023, 2024 et 2025 et selon les prévisions du FMI d'avril 2024, ce solde budgétaire donc compris n'a cessé de se réduire passant respectivement de -5,7 % en 2023 à -4,6 % en 2024 et -3,7 % en 2025 (Voir Tableau 6).

Tableau 6			
Solde budgétaire global, dons compris des pays de l'AES et des CER* choisis			
en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB**) par pays/CER pour 2023, 2024 et 2025			
Pays ou CER*	Solde budgétaire global, dons compris		
	2023, en %	2024, en %	2025, en %
Burkina Faso	-6,8	-5,7	-4,7
Mali	-4,8	-4,2	-3,6
Niger	-5,5	-4,1	-3,0
Alliance des États du Sahel (AES)	-5,7	-4,6	-3,7
UEMOA	-5,3	-4,2	-3,2
CEDEAO	-4,5	-4,4	-3,7
Zone Franc	-3,5	-2,8	-2,4
Afrique subsaharienne	-4,1	-3,7	-3,4
Centrafrique***	-3,5	-3,1	-1,9
Sénégal***	-4,9	-3,9	-3,1
Tchad***	-1,3	-1,0	-0,7
Togo***	-6,6	-6,0	-3,0

* Communautés économiques régionales
 **Produit intérieur brut
 ***Pays susceptibles de trouver un intérêt à soutenir l'AES, voire à termes à le rejoindre : en effet les objectifs de souveraineté pourraient contribuer à reprocher ces pays.
 Source : IMF (2024). REO. SSA. April 2024. IMF: Washington D.C.

Parmi les quatre pays qui pourraient avoir des vellétés d'intégrer l'AES à savoir le Centrafrique, le Sénégal, le Tchad et le Togo, seuls le Centrafrique et le Tchad présentent des perspectives économiques qui viendraient renforcer la situation de l'AES dans un premier temps, au lieu de n'être qu'un poids économique additionnel. Néanmoins, cela pourrait sécuriser des accès maritimes si les infrastructures routiers et logistiques suivent.

Les politiques économiques doivent continuer à se concentrer sur le maintien d'un niveau de dette soutenable, tout en investissant dans des projets structurants qui stimulent la croissance économique et améliorent la qualité de vie.



En résumé, l'AES, grâce à sa cohésion et son homogénéité économique, a le potentiel de surmonter ses défis et de promouvoir une croissance économique durable. La gestion prudente de l'endettement, couplée à des politiques fiscales efficaces, sera essentielle pour réaliser ces objectifs.

Pour approfondir la discussion sur les défis et opportunités économiques des pays de l'AES, il est essentiel de considérer l'impact de leur politique d'intégration régionale. L'efficacité de leur intégration économique pourrait être significativement améliorée par l'adoption de politiques qui facilitent non seulement la circulation des biens et des personnes mais également l'harmonisation des réglementations économiques et financières à travers les frontières.

Intégration régionale et perspectives de développement durable

L'harmonisation des politiques économiques et réglementaires entre les pays de l'AES est cruciale pour réaliser le plein potentiel de cette région riche en ressources mais freinée par l'instabilité politique et les défis sécuritaires. Cette intégration se traduit par une coopération renforcée dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et du commerce, qui sont essentiels pour stimuler l'investissement et la croissance économique.

Secteurs clés pour une intégration régionale réussie

i. Énergie et ressources naturelles : La région du Liptako-Gourma est riche en ressources énergétiques et minérales qui, si elles sont exploitées de manière durable et équitable, peuvent servir de moteur pour la croissance économique régionale. Le développement d'une politique énergétique commune pourrait faciliter l'exploitation et le partage des ressources énergétiques, réduisant ainsi la dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur.

ii. Infrastructure de transport : le développement d'infrastructures de transport robustes est fondamental pour l'intégration économique, facilitant le commerce intra-régional et réduisant les coûts logistiques. Un réseau de transport amélioré soutiendra également l'accès aux marchés régionaux et internationaux, crucial pour les économies qui cherchent à diversifier leurs bases d'exportation. Le renforcement des systèmes logistiques et de facilitation du commerce est essentiel pour améliorer la compétitivité.

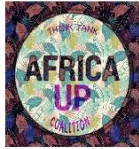
iii. Technologie et digitalisation : investir dans la digitalisation et les technologies de l'information peut transformer les secteurs clés tels que l'agriculture, l'éducation, et la santé, rendant les services plus accessibles et améliorant ainsi la qualité de vie des populations. La digitalisation facilite également l'intégration des marchés financiers, essentielle pour attirer les investissements étrangers directs. Les gains de productivité sont à espérer d'un processus de digitalisation qui se doit de ne pas se concentrer que dans les grands centres urbains.

iv. Transformation locale et industrialisation : mettre l'accent sur les approches interdépendantes pour un pays africain enclavé suppose d'amener le secteur privé à investir dans les facteurs déterminants pour la transformation locale et l'industrialisation notamment l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, régionales et locales. Cela peut entraîner une croissance de l'emploi et une intégration en amont est particulièrement associée à une création d'emplois décents et pérennes. La croissance de la productivité et le maintien d'un environnement de marché compétitif sont cruciaux pour le développement des capacités productives. Il faut pour cela développer les compétences spécifiques à l'industrie en investissant dans les programmes de formation et de mise à niveau afin de soutenir renforcer l'intégration verticale et horizontale des chaînes de valeur avec une montée en gamme en relation avec le marché compétitif. Il va de soi que qu'une stratégie et une politiques industrielle adaptées sont nécessaires pour exploiter les avantages comparatifs et compétitifs actuels afin d'augmenter graduellement les contenus technologiques locaux et régionaux et faciliter les délocalisations grâce à la maîtrise des tâches délocalisées mais à haute compétence.

Ces facteurs sont interdépendants et doivent être abordés de manière holistique pour favoriser une industrialisation durable et inclusive afin d'avoir la capacité pour générer des emplois décents et assurer une distribution plus équitable de pouvoir d'achat.

Défis et risques de l'intégration régionale

Malgré les avantages évidents, l'intégration régionale comporte plusieurs défis :



- Volatilité politique et sécuritaire : Les crises politiques récurrentes et l'instabilité sécuritaire peuvent entraver les efforts d'intégration et de coopération régionale.
- Divergences économiques et réglementaires : Les différences en termes de politique économique et de régulation entre les pays peuvent compliquer l'harmonisation nécessaire à une intégration réussie.
- Résistance au changement : Les intérêts établis et les résistances institutionnelles peuvent limiter les réformes nécessaires pour une intégration régionale efficace.

Conclusion

Les pays de l'AES se trouvent à un carrefour crucial. En poursuivant une intégration régionale bien planifiée et en prenant des mesures pour harmoniser les politiques économiques et réglementaires, ils peuvent surmonter les défis persistants et exploiter pleinement leur potentiel collectif. La coopération régionale et l'intégration ne sont pas seulement des aspirations mais des nécessités pour assurer une croissance économique soutenue et la stabilité dans la région.

Chapitre 5 : Infrastructure, énergie, eau et création de richesses et d'emplois dans des pays-frontières

Quand trois pays enclavés quittent une entité régionale telle que la CEDEAO, ce n'est pas pour renoncer aux avantages des débouchés portuaires des pays côtiers. En réalité, malgré les sanctions illégales imposées par la CEDEAO, les coûts des biens et services importés dans les pays de l'AES sont prohibitifs, alors que l'appartenance à une sous-région devrait théoriquement réduire substantiellement ces coûts.

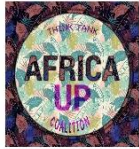
Ainsi, pour soutenir le développement dans les pays de l'AES, il est crucial de prioriser le renforcement des infrastructures, de l'énergie et des institutions de soutien bilatérales et communes. La création de richesses et d'emplois reste un défi majeur, nécessitant une amélioration significative des infrastructures et de la fourniture d'énergie. L'accent devrait être mis sur les énergies renouvelables, notamment solaires, qui offrent une solution adaptée et financièrement avantageuse pour répondre aux besoins énergétiques de ces pays tout en contribuant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius.

Les trois pays de l'AES font partie des 80 % de la population mondiale d'Afrique subsaharienne sans accès à l'électricité. Sans investissement continu dans les infrastructures énergétiques et logistiques transfrontalières, il sera difficile de créer une structure de production diversifiée et industrialisée avec les capacités institutionnelles nécessaires. Ces efforts s'intégreraient dans la stratégie de l'Union africaine pour un marché unique africain de l'électricité prévu pour 2040, visant à créer l'un des plus grands marchés d'électricité.

De plus, un changement culturel est nécessaire pour encourager la production et la consommation locales, favorisant ainsi une économie circulaire de proximité. Utiliser les matières premières locales pour la production et la transformation respectueuses de l'environnement et de la biodiversité soutiendra ce changement vers une consommation locale. Cela encouragera la création et le développement de chaînes de valeurs locales, renforçant les petites entreprises et intégrant les travailleurs du secteur informel.

Il est impératif de renforcer les capacités productives et de réduire les importations de produits manufacturés en améliorant les infrastructures et l'accès à une énergie propre et abordable. Cela aidera les pays enclavés à surmonter les obstacles au développement et à favoriser une croissance rapide.

Les cinq priorités du Groupe de la Banque africaine de développement, notamment éclairer et alimenter l'Afrique en énergie, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie, ne seront réalisables que si les marchés africains sont interconnectés. Les stratégies pour l'AES doivent être clairement définies avec des objectifs précis tels que la diversification de l'agriculture, la transformation locale des produits miniers, l'amélioration des communications et des transports, et la coopération monétaire et financière régionale.



Les dirigeants de l'AES doivent transformer les défis liés à leur enclavement en opportunités en développant des liaisons physiques, digitales et monétaires. Cela transformera les pays de l'AES en espaces incontournables de l'hinterland africain, en faisant des « pays-frontière » des zones de contact et d'échange, renforçant ainsi l'intégration et la coopération régionale dans une vision panafricaine moderne et digitalisée. Cette démarche vise non pas à se désolidariser de la CEDEAO, mais à reconstruire sur des bases plus équitables l'unité africaine.

Cette dynamique de reconstruction vise également à redéfinir les relations internes et externes de l'AES avec une perspective de rendre ces pays moins dépendants des dynamiques externes tout en valorisant les ressources et capacités internes. En adoptant cette approche, les pays de l'AES peuvent non seulement accroître leur autonomie mais aussi favoriser un développement régional plus équilibré et durable.

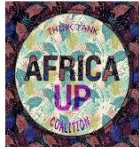
Il est essentiel pour les pays de l'AES de mettre en place des infrastructures transfrontalières qui ne se limitent pas uniquement aux aspects physiques comme les routes et les ponts, mais qui englobent également les infrastructures numériques. Le développement du numérique est crucial pour la transformation économique de la région, permettant une meilleure intégration des marchés et facilitant le commerce intra-régional. L'investissement dans des technologies de l'information et de la communication avancées permettra de surmonter les obstacles géographiques et de transformer les défis en opportunités pour les entreprises locales et régionales.

A titre d'exemple, et eu égard à la nouvelle politique pad-africaine du Sénégal, les infrastructures portuaires et les liaisons routières et ferroviaires entre l'Alliance des États du Sahel (AES) et le Sénégal constituent des projets phares pouvant catalyser la coopération et l'intégration régionales. Ces infrastructures sont essentielles pour renforcer les échanges économiques et la connectivité entre les pays de l'AES - Mali, Burkina Faso, et Niger - et le Sénégal, un acteur clé en Afrique de l'Ouest avec des accès stratégiques aux marchés internationaux via l'océan Atlantique. Le développement de ces infrastructures offre non seulement un potentiel économique accru par la facilitation du commerce transfrontalier et l'attraction des investissements, mais il revêt également une dimension géostratégique significative. En améliorant les liaisons routières et ferroviaires, les pays de l'AES peuvent réduire leur enclavement, diversifier leurs partenariats économiques et réduire leur dépendance vis-à-vis des routes traditionnelles contrôlées par d'autres puissances régionales. Cela soutient aussi l'efficacité des opérations logistiques et commerciales, favorisant une croissance économique soutenue et partagée. En outre, ces infrastructures contribuent à la stabilité régionale en renforçant les liens économiques et en favorisant une intégration économique plus profonde et plus résiliente face aux chocs externes.

L'importance de la coopération régionale pour sécuriser l'approvisionnement énergétique ne peut être sous-estimée. La création d'un réseau énergétique intégré entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger pourrait non seulement répondre aux besoins énergétiques croissants mais aussi stimuler les investissements dans les énergies renouvelables. Cette initiative pourrait se concrétiser à travers le développement de projets solaires et éoliens qui utilisent abondamment les ressources naturelles disponibles, tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Par ailleurs, la gestion de l'eau reste un enjeu majeur pour ces pays souvent confrontés à des défis climatiques sévères. Investir dans des infrastructures hydrauliques robustes et des technologies de conservation de l'eau est primordial pour assurer la sécurité alimentaire et soutenir l'agriculture, pilier de l'économie de ces pays. Ces efforts devraient être accompagnés d'une politique qui encourage la gestion durable des ressources hydriques et la coopération transfrontalière pour la gestion des bassins fluviaux partagés.

Enfin, le développement de politiques économiques et fiscales harmonisées au sein de l'AES peut aider à stabiliser l'économie de la région et à créer un environnement favorable aux investissements étrangers et locaux. La création d'une monnaie commune ou d'une politique monétaire coordonnée pourrait réduire les coûts de transaction et encourager le commerce intra-régional, renforçant ainsi l'intégration économique des pays de l'AES ainsi que le commerce international sans risques de sanctions ou de chantages.



Pour réaliser ces ambitions, les pays de l'AES doivent collaborer étroitement non seulement entre eux mais aussi avec d'autres partenaires régionaux et internationaux. Cette collaboration est essentielle pour mobiliser les ressources nécessaires, partager les meilleures pratiques et garantir la mise en œuvre efficace des projets. Elle doit s'inscrire dans une vision stratégique long-terme qui reconnaît les interdépendances régionales et maximise les bénéfices pour tous les membres de l'AES.

En somme, la transformation des défis associés à l'enclavement en opportunités pour un développement économique robuste exige des politiques intégrées et une coopération renforcée au sein de l'AES. Par cette démarche, les pays de l'AES pourront non seulement garantir leur développement durable mais également jouer un rôle central dans l'édification d'une Afrique plus intégrée et prospère.

Il est également crucial que les pays de l'AES adoptent une approche proactive pour développer et diversifier leurs économies. L'accent doit être mis sur la valorisation des secteurs à haute valeur ajoutée tels que l'agro-industrie, la technologie et les services. Cela nécessite la mise en place d'un environnement réglementaire favorable, l'encouragement de l'innovation et l'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché du travail moderne.

L'intégration régionale ne se limite pas seulement à la suppression des barrières commerciales ou à la construction d'infrastructures physiques ; elle implique également la mise en place de politiques sociales et économiques inclusives qui bénéficient à toutes les couches de la population. L'AES doit œuvrer pour une intégration qui favorise l'équité et la justice sociale, permettant à chaque citoyen de bénéficier des fruits du développement régional.

L'amélioration des systèmes de santé publique et l'accès universel aux services de base comme l'éducation, la santé et la sécurité sociale sont également des éléments fondamentaux qui contribueront à la stabilité sociale et économique. Ces investissements dans le capital humain sont essentiels pour la construction d'une société résiliente et capable de faire face aux défis futurs.

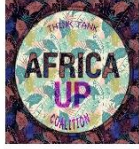
De plus, les pays de l'AES doivent renforcer leur capacité à gérer les risques associés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, qui représentent une menace croissante pour la stabilité et le développement de la région. L'adoption de pratiques agricoles durables, la gestion rationnelle des ressources naturelles et le développement de technologies vertes sont des étapes clés pour minimiser ces risques.

En conclusion, les pays de l'AES sont à un carrefour critique où les décisions prises aujourd'hui détermineront leur avenir économique et social. En choisissant de collaborer étroitement et de mettre en œuvre des politiques intégrées et visionnaires, ils peuvent transformer les défis structurels et géographiques en opportunités pour un développement durable et inclusif. Cela nécessitera non seulement un engagement politique fort mais aussi le soutien actif des citoyens et des partenaires internationaux pour réaliser la vision d'une région AES dynamique, intégrée et prospère.

Chapitre 6 : La souveraineté monétaire et le développement endogène de la Zone AES

La quête de souveraineté monétaire par l'Alliance des États du Sahel (AES) révèle une aspiration profonde à l'autonomie financière, manifestée par l'éventuelle création d'une monnaie commune, distincte du Franc CFA. Cette initiative, qui ne confirme pas une sortie immédiate de l'UEMOA, est portée par des motivations de souveraineté totale, soulignées par le Général Abdourahamane Tiani du Niger, qui critique ouvertement la dépendance financière à la France.

Les ministres des finances du Burkina Faso, du Mali et du Niger envisagent cette transition vers une union monétaire qui inclurait un fonds de stabilisation commun et une banque d'investissement régionale. Cette démarche vise non seulement à reprendre le contrôle de la politique monétaire mais aussi à catalyser un développement endogène qui répond aux besoins des populations sans la contrainte de l'inflation importée.



La souveraineté envisagée s'étend au-delà de l'économique, touchant à une indépendance culturelle et sociale alignée sur les cinq priorités du Groupe de la Banque africaine de développement et les Objectifs de développement durable de l'ONU. Cette approche est une réponse à l'extraversion économique imposée par le Nord global et ses institutions financières, et cherche à promouvoir un développement plus autocentré et respectueux des dynamiques locales.

Le Franc CFA est critiqué comme un outil de prédation, favorisant une élite africaine déconnectée des réalités et des besoins des majorités rurales, dont les ressources contribuent peu au bien-être collectif. En réponse, l'AES envisage un modèle économique qui favorise les partenariats équitables et une véritable indépendance économique et politique, soutenant une seconde vague d'indépendance africaine centrée sur l'autonomie et le respect mutuel dans les relations internationales.

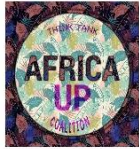
Cette dynamique d'émancipation s'inscrit dans une vision panafricaine, où la création d'une monnaie propre à l'AES symboliserait non seulement une rupture économique avec les anciens systèmes coloniaux mais aussi un renforcement de l'autonomie politique et financière. L'introduction d'une monnaie régionale propre serait un pas stratégique vers la réalisation d'une intégration économique plus profonde parmi les pays de l'AES, facilitant ainsi une gestion plus cohérente et autonome des ressources économiques.

L'impulsion pour cette souveraineté monétaire découle également d'une nécessité de réduire la dépendance sur les devises étrangères et de contrôler l'inflation, souvent exacerbée par des politiques monétaires qui ne reflètent pas les réalités économiques locales. En contrôlant leur monnaie, les pays de l'AES pourraient mieux répondre aux chocs économiques externes, réguler plus efficacement leurs économies, et encourager les investissements dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie et les infrastructures.

La nouvelle monnaie serait aussi un outil pour renforcer la coopération régionale et extrarégionale, en simplifiant les transactions transfrontalières et en réduisant les coûts de conversion pour l'Etat, les entreprises et les ménages (les consommateurs). En somme, l'adoption d'une monnaie commune par les pays de l'AES pourrait servir de catalyseur pour une intégration économique régionale plus poussée, promouvant une croissance inclusive et durable qui bénéficierait à l'ensemble des populations de la région. Elle pourrait également stimuler la production notamment agricole, minière et industrielle, en favorisant les échanges avec le voisinage hors zone franc, jusque-là ralenti par la cherté des produits sahéliens, exprimés en Franc CFA, monnaie arrimée à l'Euro. Cette réorientation stratégique des échanges au-delà des pays de la zone franc devrait ouvrir aussi de nouvelles perspectives d'échanges au sein des pays du BRICS+ ou membres de l'Alliance des BRICS+, voire au-delà, avec les pays membres ou soutenant le Sud global.

La nouvelle monnaie en construction pourrait être une monnaie commune utilisée d'abord comme une monnaie de compte au sein d'un groupe de pays membres des BRICS+ disposant d'un système de paiement intégré et alternatif au système privé SWIFT lié aux pays du G7. Cette approche permettrait de faciliter les transactions économiques entre les nations de l'AES et les pays émergents du BRICS+, en réduisant la dépendance à l'égard des devises traditionnelles comme le Dollar américain et l'Euro.

L'adoption d'une monnaie commune par l'Alliance des États du Sahel (AES) peut présenter des inconvénients significatifs pour les dynamiques commerciales établies avec les pays voisins, notamment le Nigeria et l'Algérie. Actuellement, les échanges transfrontaliers entre ces nations bénéficient largement des marchés financiers parallèles, où le franc CFA est souvent échangé à un taux avantageux contre le Naira nigérian et le dinar algérien. Cette situation permet aux populations de l'AES d'acquérir des produits nigériens et algériens à des coûts réduits, favorisant ainsi le pouvoir d'achat local et stimulant l'économie informelle frontalière. Depuis, l'Algérie et le Nigeria ont mis en place des dispositifs à la fois règlementaires, économiques et sécuritaires pour réduire considérablement le commerce informel transfrontière dont une partie finance le terrorisme. Cette situation exceptionnelle devrait évoluer dès lors que la monnaie commune de l'AES disposera d'un pouvoir libérateur et s'appréciera en tant que valeur de réserves.



Si l'AES décidait de remplacer le franc CFA par une nouvelle monnaie commune de l'AES, cela pourrait perturber à court terme, ces marchés parallèles, mais contribuerait à limiter le financement du terrorisme nourri en partie par ces spéculations, y compris les stupéfiants et la cigarette. Un nouveau taux de change devra être établi, qui pourrait ne pas être aussi favorable que celui du Franc CFA, entraînant potentiellement une diminution des échanges avantageux pour les pays de l'AES, à court terme, mais largement compensée par la régression du financement du terrorisme, l'augmentation des échanges formels intra-régionaux et l'augmentation attendue de la sphère productive, à moyen terme. Cette modification pourrait aussi réduire la compétitivité de certains produits importés du Nigeria, de l'Algérie et du Ghana qui deviendraient plus coûteux pour les consommateurs de l'AES, limitant ainsi l'accès à des biens diversifiés et bien moins chers.

Ce désavantage à court terme pourrait être compensé par un avantage à long-terme et favoriser la production locale, l'industrialisation au sein de l'AES et la compétitivité des produits manufacturiers « made in AES », surtout si les équipements et des technologies acquises au sein de l'AES ne subissent pas de restriction à l'exportation au sein du large marché des BRICS+ du fait des « règles d'origine » préférentielles ou non préférentielles liées principalement à une quadruple condition : 1. l'origine des marchandises ; 2. l'origine des équipements, de la technologie, et/ou de l'industrie en cas de délocalisation ; 3. l'origine des ressources humaines ; 4. l'origine des données digitalisées notamment pour les services.

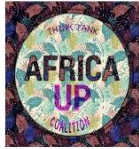
Dans le cadre du commerce international au sein des BRICS+, ou du Sud global pour les échanges sud-sud et à fortiori dans le cadre du commerce intra-africain, les règles d'origine permettent de déterminer la nationalité d'un bien ou d'un service donné en fonction de la part d'intrants endogènes ou exogènes contenus dans le bien ou service commercialisé. Toutefois, des préférences, ou pas, peuvent être octroyées en fonction du pays de provenance ou de transit, ce en respectant l'Accord de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sur les règles d'origine qui s'impose à tous les pays membres de cette organisation.

Ces règles d'origine devraient permettre aux pays de l'AES de mettre en place rapidement des institutions communes pour proposer et faire appliquer des politiques commerciales harmonisées afin, entre autres, :

- De protéger l'industrie et la production locale par la mise en œuvre d'instruments de politique commerciale tels que des droits anti-dumping, des droits compensateurs et des mesures de sauvegarde ;
- Déterminer si des marchandises importées bénéficieront d'un traitement préférentiel en liaison avec les objectifs d'import-substitution, d'autosuffisance et de souveraineté ;
- D'anticiper et de planifier la présence sur les marchés par la mise à disposition de statistiques commerciales fiables ;
- D'assurer une mise à niveau qualitative grâce à une réglementation relative à l'étiquetage et au marquage de l'origine tout en accompagnant les entrepreneurs locaux et de la diaspora dans leur participation aux chaînes de valeurs locales et mondiales dans le cadre d'agglomérations du savoir ; et
- De faciliter le contrôle des prix par une application intelligente de restrictions quantitatives ou de contingents tarifaires discriminatoires.

En outre, l'introduction d'une nouvelle monnaie pourrait, à court terme, compliquer les transactions commerciales en nécessitant l'ajustement des systèmes financiers et la mise en place de nouvelles infrastructures de change. Les coûts initiaux de transition vers une nouvelle monnaie, ainsi que les incertitudes liées à sa valeur et à sa stabilité, pourraient également dissuader les investissements étrangers et freiner les échanges commerciaux jusqu'à ce que le pouvoir libérateur de la monnaie commune soit pleinement établie, et que cette monnaie soit acceptée par les populations, et surtout adoptée par les principaux opérateurs actifs sur le marché international.

La disponibilité de l'or et d'autres matières premières pouvant servir d'instruments de réserve et garantissant notamment la nouvelle monnaie commune, les richesses du sol et du sous-sol des pays de l'AES et l'existence de partenaires crédibles régionaux et internationaux tels que les BRICS+, pourraient constituer un effet de levier pour attirer de nouveaux investissements tout en contribuant à la régression du terrorisme et de son financement.



L'abandon du Franc CFA pourrait également affecter la fuite de capitaux à court terme. Actuellement, le Franc CFA, « convertible » en Euros, facilite certaines opérations financières internationales pour les opérateurs économiques du Nigeria, de l'Algérie et du Ghana. Une nouvelle monnaie pourrait ne pas bénéficier de la même confiance ou facilité de convertibilité, ce qui pourrait réduire ces flux financiers et avoir un impact sur les économies des pays concernés. A moyen et longs termes, surtout si la nouvelle monnaie est adossée partiellement ou totalement à l'or et/ou à un panier de monnaies des pays membres du BRICS+, la monnaie commune de l'AES pourrait au contraire attirer de nouveaux investisseurs, compte tenu de la confiance retrouvée. Le pouvoir libérateur de la nouvelle monnaie pourrait réserver des surprises à ceux qui ne voient que des désavantages dans la non-utilisation du Franc CFA.

Ainsi, si le passage à une monnaie propre à l'AES peut symboliser un regain de souveraineté et d'autonomie, il pose également de sérieux défis économiques qui nécessitent une analyse approfondie et une planification minutieuse pour éviter des perturbations économiques et financières significatives. L'impact sur les marchés financiers parallèles, la compétitivité des échanges et la stabilité économique régionale doit être soigneusement évalué avant de prendre une décision définitive. Une concertation avec les autorités monétaires des sous-régions environnantes, et plus particulièrement les autorités algériennes, nigériennes et ghanéennes, permettraient de rechercher des solutions bénéfiques pour toutes les parties.

En conclusion, l'initiative de souveraineté monétaire de l'AES est bien plus qu'une simple modification de devise ; elle représente un effort ambitieux pour reconfigurer le paysage économique de la région, en favorisant une autonomie accrue et en jetant les bases d'un développement plus résilient et auto-suffisant. Cependant les risques et les inconvénients d'une telle décision doivent être évalués sur le court, le moyen et le long termes. Une période de transition sera indispensable pour une mutation vers une monnaie commune aux pays de l'AES.

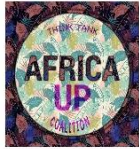
Chapitre 7 : Vers une monnaie commune pour l'AES : Enjeux et Perspectives

La création d'une monnaie commune pour l'Alliance des États du Sahel (AES) représente un pivot vers la souveraineté monétaire, signalant une potentielle dissociation de l'Union Économique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et du Franc CFA. Bien que le retrait de l'UEMOA ne soit pas encore officiellement à l'ordre du jour, les propos du Président de la Transition nigérienne soulignent une volonté forte de rompre avec les vestiges coloniaux en adoptant une monnaie qui symboliserait l'autonomie économique et politique complète des États membres de l'AES.

Les ministres des finances du Burkina Faso, du Mali, et du Niger ont exprimé en novembre 2023 l'intérêt de leur gouvernement à étudier la création d'une union monétaire propre à l'AES, accompagnée de structures financières adaptées telles qu'un fonds de stabilisation et une banque d'investissement. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large visant à renforcer l'autonomie des pays de l'AES et leur influence au sein des institutions africaines et internationales, et pourrait être renforcée par une adhésion en tant qu'entité régionale aux BRICS+ élargis.

Le Franc CFA, bien qu'il assure une certaine stabilité monétaire grâce à sa parité fixe avec l'Euro, est perçu comme un outil limitant la liberté économique des pays de l'AES. L'adhésion à une monnaie unique régionale pourrait ainsi faciliter une politique monétaire plus adaptée aux réalités et aux besoins spécifiques de l'AES, tout en s'écartant de l'influence européenne directe.

Cependant, la transition vers une nouvelle monnaie comporte des défis significatifs, notamment la gestion de la dette libellée en Franc CFA et la mise en place d'une politique monétaire indépendante. La stabilité de la valeur de la nouvelle monnaie, la confiance des marchés et l'intégration de politiques économiques coordonnées sont cruciales pour le succès de ce changement.



L'expérience du Mali avec sa propre monnaie dans les années 1960, qui s'est soldée par un échec et un retour à l'UEMOA, sert de leçon importante sur la nécessité d'une préparation minutieuse et d'une gestion prudente de la transition monétaire. La Mauritanie offre un exemple de transition réussie qui, malgré des ajustements initiaux, a finalement stabilisé sa propre monnaie.

En fait, la volonté de l'AES de développer une monnaie commune reflète un désir profond de souveraineté et de développement autonome. Toutefois, les États membres devront naviguer avec prudence pour éviter les écueils économiques et garantir une transition harmonieuse vers une monnaie qui soutiendra le développement économique régional tout en respectant l'autonomie et les aspirations des peuples de l'AES.

Ce projet de monnaie commune nécessitera une coordination étroite et des réformes structurelles profondes pour assurer l'alignement des politiques économiques et monétaires des pays membres. Les implications d'une telle démarche sont vastes, touchant non seulement les aspects économiques mais aussi politiques, sociaux et stratégiques.

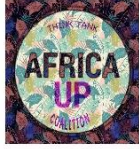
Pour mener à bien ce projet, il est essentiel que l'AES établisse des mécanismes robustes de gouvernance monétaire qui garantissent une politique de change flexible et réactive aux chocs externes et internes. La création d'une banque centrale régionale, capable de soutenir les économies des trois pays sans les contraintes actuellement imposées par le cadre du Franc CFA, est cruciale.

En outre, l'AES devra également envisager les impacts de cette transition sur les relations commerciales avec les partenaires extérieurs. Une nouvelle monnaie pourrait affecter les échanges commerciaux avec les principaux partenaires, notamment européens, qui bénéficient actuellement de la parité fixe avec l'Euro. La compétitivité des exportations de l'AES pourrait être impactée, nécessitant une analyse approfondie et des stratégies d'ajustement pour maintenir l'équilibre commercial. Pour atténuer ces impacts, des mesures proactives devront être mises en place, telles que la diversification des partenaires commerciaux et l'amélioration de la valeur ajoutée des produits exportés.

En référence à un rapport du Groupe de la Banque mondiale sur l'AES publié en 2024, il convient de noter que les données de l'UNCOMTRADE (Nations Unies) excluent les importations d'électricité de la CEDEAO vers le Burkina Faso, le Mali et le Niger, bien que ce poste soit le plus important en termes d'importations. De plus, les statistiques commerciales miroir de l'UNCOMTRADE sont incomplètes et tendancieuses. Au lieu de s'ajuster sur les données fournies par les pays de l'AES, comme cela est fait pour d'autres États de la CEDEAO, ce sont les données des importations des pays exportateurs vers l'AES qui sont utilisées.

Ce biais reflète une présomption que les données fournies par les pays de l'AES seraient moins crédibles que celles des autres pays de la CEDEAO. Or, les pays de l'AES exportent entre environ 70 % et 95 % hors de la CEDEAO. Le Groupe de la Banque mondiale est incapable de tracer correctement les exportations et les importations qui se font par des compensations, notamment avec les pays des BRICS+. Par conséquent, la méthode UNCOMTRADE est la moins fiable en Afrique pour capturer le niveau réel des échanges, surtout les exportations permettant des rentrées de recettes pour les pays de l'AES.

Il est préférable de se référer aux données bilatérales, telles que celles entre la Chine et le Mali, la Chine et le Niger, ou la Chine et le Burkina Faso, pour appréhender de manière plus pertinente les flux réels de dépenses et de recettes. Au cours des deux à trois dernières années, les sanctions illégales n'ont pas eu d'effets réels sur les pays de l'AES, compte tenu de l'augmentation des échanges en dehors de la CEDEAO. À cet effet, la création d'un fonds monétaire et de réserve pour l'AES permettrait d'enregistrer les flux commerciaux de manière plus précise et d'améliorer la gestion des recettes engrangées, les transformant partiellement en réserves. Ce fonds monétaire et de réserve contribuerait ainsi à renforcer l'autonomie économique et la résilience financière des pays de l'AES face aux fluctuations des marchés internationaux et aux sanctions extérieures.



En outre, l'AES devra également envisager les impacts de cette transition sur les relations commerciales avec les partenaires extérieurs. Une nouvelle monnaie pourrait affecter les échanges commerciaux avec les principaux partenaires, notamment européens, qui bénéficient actuellement de la parité fixe avec l'Euro. La compétitivité des exportations de l'AES pourrait être impactée, nécessitant une analyse approfondie et des stratégies d'ajustement pour maintenir l'équilibre commercial.

En référence à un rapport du Groupe de la Banque mondiale sur l'AES publié en 2024, il convient de noter qu'en guise d'exemple, les données de l'UNCOMTRADE (Nations Unies) excluent les importations d'électricité de la CEDEAO vers le Burkina Faso, le Mali et le Niger alors que c'est ce poste qui est le plus important en termes d'importations. Pour les exportations, les statistiques commerciales miroir de l'UNCOMTRADE sont incomplètes et sont tendancieuses. Au lieu de s'ajuster sur les données fournies par les pays de l'AES comme pour les autres États de la CEDEAO notamment pour les exportations, ce sont les données des importations des pays exportateurs vers l'AES qui sont utilisées.

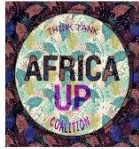
Ce biais consiste à avoir un parti pris que les données fournies par les pays de l'AES seraient moins crédibles que les données fournies par les pays de la CEDEAO. Or, les pays de l'AES exportent entre environ 70 % à 95 % hors de la CEDEAO. Le Groupe de la Banque mondiale est incapable de tracer les exportations et les importations qui se font par des compensations notamment avec les pays du BRICS+. Aussi, la méthode UNCOMTRADE est la méthode la moins fiable en Afrique pour capturer le niveau réel des échanges, surtout les exportations permettant des rentrées de recettes pour les pays de l'AES. Il est préférable de se référer aux données bilatérales, comme par exemple : Chine/Mali, Chine/Niger, Chine/Burkina-Faso, et vis-versa etc., pour appréhender avec plus de pertinence ce qui se passe réellement en termes de dépenses et recettes, et au final en termes d'amélioration de la marge économique des pays de l'AES. Ce qu'il faut constater au cours des 2-3 années passées est que les sanctions illégales n'ont pas eu d'effets réels sur les pays de l'AES compte tenu l'augmentation des échanges en dehors de la CEDEAO. A cet effet, la création d'un fonds monétaire et de réserve de l'AES permettrait justement d'enregistrer les flux commerciaux et mieux saisir l'amélioration des recettes engrangées et partiellement transformées en réserves.

Il est également crucial que l'AES renforce sa coopération économique interne pour soutenir cette initiative monétaire. Cela pourrait inclure le développement de politiques fiscales harmonisées, l'intégration des marchés financiers et l'amélioration des infrastructures pour faciliter le commerce intra-régional et la mobilité des capitaux.

En transition vers cette monnaie commune, la gestion des réserves en Franc CFA représente un défi majeur. La nécessité d'une politique monétaire adaptée à la réalité économique de chaque pays de l'AES et l'harmonisation des politiques fiscales seront essentielles pour éviter des déséquilibres macroéconomiques susceptibles de compromettre la stabilité de la nouvelle monnaie. Le fonds de stabilisation commun et la banque d'investissement régionale, tels qu'envisagés, joueront un rôle crucial dans l'amortissement des chocs économiques et financiers durant cette période de transition. Néanmoins, personne au sein du groupe d'experts en charge de faire des propositions sur les alternatives monétaires, bancaires, financières de l'AES n'a exclu la création d'un fonds monétaire et de réserve de l'AES, ceci en parallèle avec la création éventuelle d'un système monétaire au sein des pays du BRICS+.

La question de l'autonomie et de la souveraineté monétaire est centrale dans les débats sur la création de cette monnaie. Comme souligné par le Général Abdourahmane Tiani du Niger, l'indépendance économique est un pilier de la souveraineté totale recherchée par l'AES. Cette aspiration se heurte toutefois à l'inertie de l'arrimage actuel du Franc CFA à l'Euro, qui confère une stabilité des prix mais limite la flexibilité monétaire nécessaire pour répondre dynamiquement aux spécificités économiques régionales.

Les exemples de pays qui ont tenté de quitter des zones monétaires contrôlées par une puissance extérieure, mettent en lumière les défis techniques et politiques associés. L'expérience du Mali dans les années 1960, bien que de courte durée, et celles de la Mauritanie et de Madagascar, qui ont connu des ajustements de leurs



monnaies post-indépendance, montrent que des transitions mal gérées, peuvent conduire à des instabilités économiques et à des crises de confiance envers la nouvelle monnaie.

L'AES possède la capacité de constituer une zone monétaire optimale adaptée aux besoins des populations africaines. Cette possibilité a plus de chances de succès en raison de la cohérence des problèmes communs partagés par les pays membres, contrairement à la CEDEAO, dont l'hétérogénéité freine les avancées vers une zone monétaire optimale. Cependant, les performances macroéconomiques actuelles restent disparates et nécessiteront la mise en place d'institutions solides et indépendantes pour réussir la convergence. Les éventuels déficits budgétaires prévus entre 2023 et 2025 montrent un probable défi pour les trois pays. De plus, les perspectives de redressement économique grâce aux exportations de matières premières comme le pétrole, les métaux rares, l'or et l'uranium, ainsi que les efforts d'installation de sources d'énergie verte, ouvrent des perspectives prometteuses à condition que la gouvernance macroéconomique reste éthique et centrée sur les populations de ces pays.

Les échanges intra-UEMOA représentaient moins de 18 % des échanges totaux en 2023, en excluant les échanges informels. Les exportations du Burkina Faso, du Mali et du Niger vers les autres pays de l'UEMOA représentaient respectivement 12,3 %, 4,4 % et 25,8 % du total de leurs exportations en 2022. Avec la sortie de la CEDEAO, les biens exportés par les pays de l'AES vers les pays de l'UEMOA, auparavant exonérés de taxes, devront désormais faire face au tarif extérieur commun.

Selon la Banque mondiale, les 2,05 milliards de dollars officiellement transférés par les migrants vers les pays de l'AES pourraient être affectés par les sanctions de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la BCEAO, et donc de la France. Toutefois, comme le traité de l'UEMOA garantit la liberté de circulation, d'installation et d'accès à l'emploi, le retrait des pays de l'AES de l'UEMOA représenterait, dans une première analyse, une perte sèche. Les transferts des migrants sont une ressource essentielle pour ces trois pays, représentant 3,77 % du revenu national brut (méthode atlas) en 2022 pour l'AES, soit largement plus que l'aide publique au développement, qui pourrait passer sous la barre de 1 % en raison des sanctions actuelles.

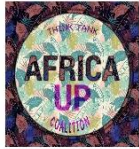
Des négociations bilatérales avec les pays concernés pourraient permettre, à court terme, de conserver les avantages des échanges sans taxes entre l'AES et les pays voisins qui le souhaitent. Ainsi, la dépréciation anticipée d'une future nouvelle monnaie de l'AES reste de la pure spéculation, susceptible de favoriser à court terme une forme d'attractivité du Franc CFA, surtout si la nouvelle monnaie est non convertible, ce qui n'est pas encore à l'ordre du jour. En filigrane, il semblerait que la volonté extérieure d'imposer le FCFA sous un autre nom comme monnaie de la CEDEAO sans l'AES, soit remise en question.

Le Nigeria, première puissance économique ouest-africaine, représentant plus de la moitié de la population de la CEDEAO et environ 70 % de son PIB s'oppose actuellement à une intégration de sa monnaie, le Naira, dans une logique d'un Franc CFA transformé en ECO-UEMOA et contrôlé, directement ou indirectement, par le Trésor français, ou par la Banque centrale européenne.

Face à ces précédents, la stratégie de l'AES devra être prudente, progressive, et surtout soutenue par une forte volonté politique et une coopération étroite entre les membres pour garantir une transition ordonnée et stable vers la monnaie commune. L'implication des institutions financières internationales et des partenaires de développement sera également cruciale pour accompagner cette transformation monétaire, assurer la confiance des investisseurs et maintenir la stabilité macroéconomique.

En somme, le chemin vers une monnaie commune pour l'AES est semé d'embûches mais également de possibilités prometteuses. Il faudra naviguer avec prudence, en tenant compte des expériences passées et en mettant en place des structures solides pour que cette ambition ne se solde pas par un échec, mais qu'elle marque le début d'une véritable indépendance économique pour les pays de l'AES.

En conclusion, la création d'une monnaie commune pour l'AES est une entreprise ambitieuse qui offre de nombreux avantages potentiels en termes d'autonomie et de développement économique. Cependant, elle



nécessite une planification minutieuse, une gestion rigoureuse des risques et un engagement politique fort des pays membres pour transformer cette vision en réalité. La mise en œuvre de ce projet pourrait redéfinir les relations économiques dans la région.

Conclusion

Cette section a abordé en profondeur divers aspects économiques et monétaires qui façonnent l'avenir des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES). À travers l'exploration des défis spécifiques du Sahel, l'intégration régionale, la croissance économique, l'inflation, l'endettement, ainsi que les perspectives d'infrastructures et d'une monnaie commune, cette section a mis en lumière les efforts complexes mais nécessaires pour atteindre une souveraineté économique et une intégration régionale renforcée.

Il est impératif que les pays de l'AES continuent de collaborer étroitement pour harmoniser leurs politiques économiques et monétaires, tout en cherchant à diversifier leurs économies. Cela nécessite une gestion prudente des ressources, une planification stratégique et l'adoption de technologies modernes, surtout dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie. Par ailleurs, l'intégration régionale doit être accompagnée d'un renforcement des institutions économiques et financières pour soutenir la création d'une banque centrale, d'un circuit de paiement alternatif à ceux qui mettent en cause la souveraineté des États, d'un fonds monétaire et de réserve et une monnaie commune qui reflètent les aspirations et les besoins spécifiques des peuples de l'AES.

Apports des références bibliographiques par chapitre

Chapitre 1 : Caractéristiques communes économiques et sociales des pays de l'AES

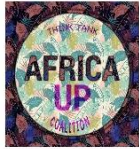
1. **Amázo, Y. E. (1980).** *De la dépendance à l'interdépendance. Mondialisation et marginalisation : une chance pour l'Afrique ?* Editions l'Harmattan : Paris.
- Apport : Cette référence fournit un cadre théorique pour comprendre les dynamiques de dépendance et d'interdépendance économique et sociale dans les pays de l'AES, mettant en évidence les défis et les opportunités de la mondialisation pour ces États.
2. **Ben Achour R. et al. (2019).** « Le libéralisme économique en marche : la ZLECAF ou la voie africaine ». *VigieAfrique*, Volume 2, numéro 3, Août.
- Apport : Discute de l'impact du libéralisme économique et des zones de libre-échange comme la ZLECAF, offrant un contexte pertinent pour les caractéristiques économiques et sociales des pays de l'AES et leur intégration régionale.
3. **Gbaguidi O. A., (2013).** « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », *Techniques Financières et Développement*, /2 (N° 111), p. 47-62.
- Apport : Examine l'histoire de l'intégration régionale en Afrique, ce qui aide à contextualiser les caractéristiques économiques et sociales des pays de l'AES dans un cadre plus large d'efforts d'intégration.
4. **AfDB (2020).** "Regional Integration as a Tool for Wealth Creation in Africa." In www.afdb.org.
- Apport : Discute comment l'intégration régionale peut servir d'outil pour la création de richesses, aligné sur les objectifs économiques et sociaux des pays de l'AES, offrant une vue d'ensemble des bénéfices mutualisés d'une coopération économique accrue.
5. **Mvelle G. et Zang L. (dir.), (2017).** *L'Union Africaine, quinze ans après, Tomes I et II*, Paris, L'Harmattan.
- Apport : Examine l'impact et les défis de l'Union Africaine après quinze ans, ce qui est pertinent pour comprendre les dynamiques régionales et les caractéristiques communes des pays membres de l'AES dans un contexte plus large.

Chapitre 2 : Défis économiques et dynamiques sécuritaires du Liptako-Gourma

6. **Bouquet, C. (2024).** "L'Alliance des États du Sahel : un projet confédéraliste en question". In Theconversation.com.
- Apport : Offre un aperçu des défis politiques et sécuritaires dans le Liptako-Gourma, pertinent pour analyser comment ces enjeux affectent le développement économique de la région.
7. **De Grauwe P. (Ed) (2021).** *Optimum Currency Areas : New Analytical and Policy Developments*. IMF, Springer Ed.
- Apport : Fournit une analyse des zones monétaires optimales, pertinent pour comprendre les défis économiques et monétaires du Liptako-Gourma dans le contexte de l'intégration régionale.
8. **Dembélé, F. (2018).** « Ousmane Amirou Dicko, Emir du Liptako à propos du programme d'urgence pour le Sahel : 'L'époque des vaines promesses pour plaire est révolue'."* In lepays.bf. Consulté 10 mars 2024.
- Apport : Propose un aperçu des perspectives locales sur les défis sécuritaires et le développement dans le Liptako-Gourma, enrichissant la discussion sur la manière dont les dynamiques régionales influencent les politiques économiques. Il rappelle que l'émir du Liptako est aujourd'hui un des huit « rois » au Burkina-Faso, soit le Moro Naba, empereur des Mossi, le Naaba Kiba, roi du Yatenga, le Naaba Sonré, roi de Boussouma, le roi de Tenkodogo, le Kapiendiéli, roi du Gulmu, le chef suprême des Bobo Mandarè, l'émir du Liptako et l'Amenokal Oudalan.

Chapitre 3 : L'AES et l'intégration régionale du Liptako-Gourma : Evaluation selon l'Indice d'Intégration Régionale en Afrique (IIRA)

9. **UNECA (2022).** *Indice de l'intégration régionale en Afrique : 'Afrique'*. In www.integrate-africa.org/fr. Consulté le 24 mars 2024.



- Apport : Propose une mesure directe et spécifique de l'intégration régionale, crucial pour évaluer les progrès de l'AES dans le Liptako-Gourma et identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires pour une intégration plus profonde.

Chapitre 4 : Croissance économique, inflation et endettement des pays de l'AES

10. **World Bank (2020)**. *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington, DC: World Bank.

- Apport : Analyse les effets économiques et distributifs de l'intégration régionale, ce qui est essentiel pour comprendre comment la création d'une zone de libre-échange pourrait influencer la croissance économique, l'inflation et l'endettement dans les pays de l'AES.

11. **IMF (2024)**. *Perspectives de l'économie mondiale. Le recul de l'inflation et la stabilité de la croissance ouvrent la voie à un atterrissage en douceur*. Édité par le Fonds monétaire international.

- Apport : Offre une perspective globale sur les tendances macroéconomiques, incluant l'inflation et la croissance, qui sont cruciales pour analyser la situation économique des pays de l'AES.

12. **FMI (2024a)**. *Perspectives de l'économie mondiale. Reprise stable mais lente. Résilience sur fond de disparités. Avril 2024*. FMI : Washington D. C.. Accédé le 25 mai 2024. Voir <https://meetings.imf.org/fr/IMF/Home/Publications/WEO/Issues/2024/04/16/world-economic-outlook-april-2024>

13. **Vinson, F. (2021)**. *Un pays enclavé peut-il sortir de la pauvreté ?* Édité par BSI economics.

- Apport : Aborde les défis économiques spécifiques aux pays enclavés, pertinents pour plusieurs membres de l'AES, en discutant des stratégies pour surmonter les limitations géographiques et améliorer les indicateurs économiques.

Chapitre 5 : Infrastructure, énergie, eau et création de richesses et d'emplois dans des pays-frontières

13. **La Camera, F. & Bekele-Thomas, N., (2023)**. "Infrastructure Reform is Key to Accelerating Africa's Energy Transition." In www.irena.org.

- Apport : Propose des perspectives sur l'importance des réformes d'infrastructure pour la transition énergétique en Afrique, essentiel pour les pays de l'AES dans leur effort pour améliorer l'accès à l'énergie, l'eau et soutenir la création de richesses.

14. **UNOPS (2019)**. *Des meilleures infrastructures pour des pays en développement sans littoral*. Édité par www.unops.org/fr.

- Apport : Discute de stratégies pour améliorer les infrastructures dans les pays sans accès direct à la mer, relevant directement pour certains membres de l'AES et contribuant à leur développement économique global et à la création d'emplois.

15. **Choplin, A., & Lombard, J. (2010)**. "Suivre la route : Mobilités et échanges entre Mali, Mauritanie et Sénégal." *EchoGéo*.

- Apport : Cet article examine la problématique et les dynamiques de mobilité et d'échanges économiques à travers les infrastructures de transport en Afrique de l'Ouest.

Chapitre 6 : La Souveraineté monétaire et le développement endogène de la Zone AES

16. **Koné, M. (2024)**. "Général Abdourahamane TIANI du Niger : ' la monnaie est un signe de souveraineté'". In *Info-Matin*.

- Apport : Offre une perspective sur l'importance de la souveraineté monétaire pour les pays de l'AES, soutenant l'idée que la gestion de leur propre monnaie peut être un levier crucial pour le développement économique autonome.

17. **Le Monde et AFP (2024)**. "Le Niger évoque la possible création d'une monnaie commune avec le Burkina et le Mali pour sortir de la 'colonisation'". *Le Monde Afrique*.

- Apport : Discute des développements récents et des plans concernant la création d'une monnaie commune pour l'AES, illustrant les mouvements vers une plus grande autonomie financière et un renforcement de l'intégration économique régionale.

18. **Nbukpo, K. (2015)**. "Le Franc CFA, un frein à l'émergence des économies africaines ?" In *Économie politique*.

- Apport : Critique du système monétaire du Franc CFA et ses impacts sur l'émergence économique, pertinent pour les discussions sur la souveraineté monétaire dans l'AES.

19. **Oyeyide et alii, (2021)**. *Regional integration and trade liberalization in sub-Saharan Africa*, CREA, 1997. – OMC. Les accords commerciaux régionaux, portail (wto.org) www.wto.org/french/tratop_f/region_f/region_f.htm, 27 janvier 2021.

- Apport : l'essentiel de l'analyse sur l'intégration régionale et la libéralisation du commerce en Afrique subsaharienne vise à appliquer de nouvelles perspectives et approches pour comprendre cette problématique.

Chapitre 7 : Monnaie commune pour l'AES : une transition avec le Franc CFA

19. **Reuters (2023)**. "Niger, Mali and Burkina Faso to move toward monetary alliance, Niger leader says." In www.reuters.com.

- Apport : Examine les dynamiques politiques et économiques autour de la transition proposée du Franc CFA vers une nouvelle monnaie commune, soulignant les défis et opportunités pour l'AES dans cette transition majeure.

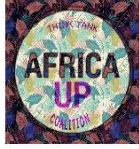
20. **Guillaumont, P. & Guillaumont, S. (1974)**. "Avantages et inconvénients de la zone franc. L'adaptation des mécanismes monétaires et la liberté de choix des pays africains." *Le Monde diplomatique*.

- Apport : Propose une analyse historique et critique de la zone franc, fournissant un contexte pour comprendre les enjeux actuels et futurs de la transition monétaire pour les pays de l'AES.

21. **BCEAO (2024)**. *Bulletin mensuel des statistiques, Janvier 2024*. In www.bceao.int. Janvier 2024. Accédé le 19 mai 2024. Voir <https://www.bceao.int/sites/default/files/2024-02/Bulletin%20Mensuel%20des%20Statistiques%20-%20Janvier%202024.pdf>

22. **Raffinot, M. et Giovalucchi, F. (2024)**. « Une monnaie commune au Sahel : derrière la logique politique, un risque économique ». In *theconversation.com*. 10 avril 2024. Accédé le 18 mai 2024. Voir <https://theconversation.com/une-monnaie-commune-au-sahel-derriere-la-logique-politique-un-risque-economique-227246>

Ces références offrent un cadre complet pour analyser les divers aspects économiques et monétaires discutés dans cette section du document, permettant une compréhension profonde des implications de l'intégration régionale et de la souveraineté économique pour l'AES.



Section 3 : Cohésion Sociale, coopération Internationale et Vision pour l'Avenir

Introduction

Cette section détaille l'importance cruciale de la cohésion sociale et de la coopération internationale dans le cadre de l'intégration régionale réussie des pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ces deux piliers sont essentiels pour construire un avenir durable et prospère pour la région, en permettant non seulement une stabilité politique et économique mais aussi en ouvrant la voie à des échanges enrichissants sur le plan international. Elle vise à fournir un cadre pour comprendre comment la cohésion sociale interne et des alliances internationales efficaces, sont indispensables pour atteindre les objectifs de développement et d'intégration économique de l'AES.

Chapitre 1 : Absence de dépression économique de l'Ouguiya mauritanien après le retrait de la zone Franc

Actuellement, aucun leader de l'AES n'a officiellement annoncé une sortie imminente de l'UEMOA ou la création d'une monnaie commune pour remplacer le Franc CFA. Pour envisager un tel changement, il est crucial de regarder du côté de la Mauritanie qui a quitté le CEDEAO en décembre 2000 après un préavis d'un an. Ce pays a introduit sa propre monnaie, l'Ouguiya, qui initialement adossée à l'or, est aujourd'hui régulée uniquement par le marché des changes sans aucune obligation de contrepartie en or par la banque centrale. Ce n'est pas pour autant que la banque centrale de la Mauritanie ne renforce pas ses acquisitions en or.

L'Ouguiya a pris la place du Franc CFA et, en 1972, l'Algérie a joué un rôle clé dans la garantie de l'indépendance monétaire de la Mauritanie en aidant à la fabrication de la nouvelle monnaie, en garantissant un compte d'avances en devises et en formant les cadres de l'Institut d'Emission mauritanien. En 2018, une nouvelle version de l'Ouguiya a été introduite, réduisant la masse monétaire en circulation pour moderniser la monnaie et combattre la contrefaçon, échangeant les anciennes coupures à un taux de 10 pour 12.

Cette réforme monétaire a entraîné une hausse des prix et une inflation notable, incitant les citoyens à convertir en devises étrangères. Pourtant, la transition s'est faite sans mener à une crise économique majeure. Bien préparée, la sortie du Franc CFA a été bénéfique pour la Mauritanie. L'expérience montre qu'adopter une monnaie commune pour l'AES nécessiterait une planification minutieuse et pourrait bénéficier du soutien de partenaires régionaux comme, par exemple, l'Algérie et le Nigeria.

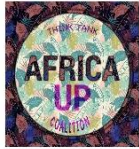
La création d'une monnaie propre ou commune pour l'AES devrait être accompagnée de la mise en place d'une banque centrale et de politiques adaptées pour stabiliser la monnaie durant la transition. Cela permettrait aux pays de l'AES de mieux contrôler leur politique monétaire et de promouvoir des initiatives économiques qui reflètent leurs besoins spécifiques.

L'expérience de la Mauritanie offre une leçon précieuse : avec une préparation adéquate et un soutien institutionnel solide, l'indépendance monétaire est non seulement réalisable mais également bénéfique, permettant une plus grande autonomie économique et une meilleure stabilité. Pour les pays de l'AES, cela implique une collaboration étroite entre les gouvernements, les institutions financières et les citoyens pour assurer une transition efficace et harmonieuse.

Chapitre 2 : Vers une monnaie commune de l'AES : Planification et coopération régionale et internationale

Étape transitoire vers une monnaie commune

L'évolution vers une monnaie commune pour l'Alliance des États du Sahel (AES) nécessite une période transitoire composée d'une phase préliminaire et d'une phase préliminaire et d'une phase de gestion et de mise en place du dispositif institutionnel et législatif devant soutenir la monnaie commune.



Étape préliminaire de la transition

La transition devrait inclure une phase préliminaire pour régler les comptes courants, à savoir évaluer les réserves à récupérer et négocier, peut-être directement avec les créanciers, les parts de dettes mutualisées de chaque pays. En effet, il n'est pas question pour les trois pays de l'AES de renoncer à leurs engagements financiers, qu'ils soient individuels ou collectifs. Les autorités monétaires de l'AES devraient donc annoncer leur intention de respecter leurs obligations, notamment celles liées aux émissions de la dette régionale, quelle que soit la monnaie utilisée à l'avenir. La réalité est que ce sont les sanctions illégales, contestées et annulées de l'UEMOA qui ont eu pour conséquences le non-respect des obligations liées au remboursement de la dette régionale.

Concernant la dette des pays de l'AES, libellée en Franc CFA, elle est significative. Le Burkina Faso, par exemple, détient plus de 1,2 trillion de Francs CFA en obligations, le Mali environ 1 trillion, tandis que le Niger compte 498 milliards. La gestion de cette dette mutualisée soulève des problèmes tant, pour les pays de l'AES, que pour les autres membres de l'UEMOA.

L'audit des réserves et des dettes doit être mené par des experts indépendants pour éviter les influences extérieures, notamment françaises, dans ces dettes mutualisées. La spéculation concernant une éventuelle fuite de capitaux et une dévaluation de la nouvelle monnaie AES nécessite une analyse rigoureuse pour éviter les erreurs du passé, comme l'expérience du Mali en 1962.

L'approche proposée comprend la création, durant cette période transitoire d'au moins douze mois, d'un fonds monétaire et de réserves de l'AES, ainsi que d'une banque centrale pour l'AES afin de gérer les opérations bancaires et financières en dehors des institutions de l'UEMOA et de la BCEAO. Ce fonds pourrait être adossé à l'or, avec ou sans un panier de devises issues des pays du BRICS+, ceci avec une possibilité de dimension innovante de digitalisation de la monnaie.

Dans cette transition, la monnaie pourrait initialement reposer sur un panier de devises choisies en fonction des principaux partenaires commerciaux des pays de l'AES ou de ceux avec lesquels ils souhaitent intensifier les échanges. Cette approche stratégique permettrait une séparation plus harmonieuse et fonctionnelle de l'UEMOA, tout en posant les fondations pour une autonomie financière renforcée.

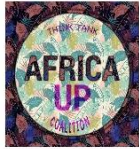
L'adoption d'une monnaie commune pour l'AES pendant cette phase devrait également inclure l'introduction d'une devise convertible et sécurisée, afin de minimiser les risques financiers et renforcer la confiance des investisseurs internationaux et locaux. Cette monnaie devrait être soutenue par des politiques économiques solides et une planification stratégique axée sur l'autonomie et la résilience économiques des pays membres de l'AES.

Dans ce contexte, la création du fonds monétaire et de réserves de l'AES et la participation à un circuit international alternatif de paiement alternatif au système SWIFT représenteraient des étapes fondamentales vers l'indépendance monétaire. Ce fonds serait essentiel pour gérer les réserves de change de manière autonome, en dehors des structures de l'UEMOA, et permettrait aux pays de l'AES de maîtriser leurs politiques monétaires conformément à leurs besoins économiques spécifiques. L'accent serait mis sur la sécurisation de ces réserves et la garantie de leur valorisation dans un environnement financier international fluctuant.

Gérer et consolider la transition

La phase de gestion et de mise en place du dispositif institutionnel et législatif devant soutenir la monnaie commune, nécessitera une planification rigoureuse des politiques à mettre en œuvre dans le cadre d'une vision stratégique issue des Accords du Liptako - Gourma.

Principales mesures permettant la mise en place d'une monnaie commune :
Création d'institutions monétaires propres à l'AES



Pour gérer cette transition, la création d'un fonds monétaire et de réserves spécifique à l'AES, ainsi qu'une banque centrale pour l'AES, sont à envisager. Ces institutions seront chargées des opérations bancaires et financières, indépendamment des structures de l'UEMOA et de la BCEAO. Elles pourront également envisager l'introduction d'une monnaie numérique sécurisée.

Planification de la monnaie commune

La nouvelle monnaie devrait initialement s'adosser à un panier de devises, reflétant les principaux partenaires commerciaux de l'AES ou ceux avec lesquels les échanges doivent être intensifiés. Cette phase devrait également préparer le terrain pour une monnaie convertible et sécurisée, minimisant les risques financiers et renforçant la confiance des investisseurs.

Flexibilité et adaptation de la politique monétaire

La politique monétaire de l'AES doit être suffisamment flexible pour s'adapter rapidement aux dynamiques économiques mondiales et régionales. La création d'une autorité monétaire régionale compétente, équipée des outils nécessaires pour intervenir efficacement sur les marchés de change et influencer les conditions monétaires, est cruciale pour le soutien de la nouvelle monnaie.

Stabilité financière et harmonisation fiscale

La transition vers une monnaie commune nécessite également l'établissement de normes internationales de reporting financier et la mise en place de mécanismes de coopération fiscale pour harmoniser les politiques budgétaires des États membres. Cela aidera à éviter les déséquilibres fiscaux susceptibles de compromettre la stabilité de la nouvelle monnaie. Les gouvernements devront collaborer étroitement pour maintenir une politique de change efficace, ce qui facilitera les échanges commerciaux, le remboursement de la dette envers les opérateurs nationaux et régionaux et attirera des investissements étrangers.

Développement des infrastructures financières

Il est crucial de développer des infrastructures financières modernes, telles que des systèmes de paiement électronique interopérables et sécurisés, pour soutenir les transactions commerciales et les investissements à travers l'AES. Ces systèmes doivent être conçus pour être résilients et capables de supporter un volume élevé de transactions tout offrant une plus grande transparence et réduisant les coûts de transaction et augmentant l'accès aux services financiers pour la population. Cette numérisation doit être accompagnée de mesures de sécurité robustes pour protéger contre les cyberattaques et garantir la confiance dans le système monétaire en offrant la sécurité nécessaire contre les risques financiers.

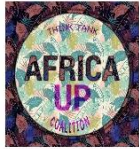
Stabilité financière et coopération internationale

La transition vers une monnaie commune nécessite également l'établissement de normes internationales de reporting financier sous forme de tableau de bord et la mise en place de mécanismes de coopération fiscale pour harmoniser les politiques budgétaires des États membres. Cela aidera à prévenir les déséquilibres fiscaux et à stabiliser la monnaie commune.

En parallèle, l'AES devrait établir des lignes directrices pour la convertibilité de sa nouvelle monnaie, facilitant ainsi les échanges commerciaux et attirant des investissements étrangers directs. Des accords de compensation et de swap de devises avec d'autres pays, pourraient renforcer la liquidité internationale de la monnaie AES et offrir un filet de sécurité en cas de chocs externes.

Pour mener efficacement cette période de transition, il est crucial que les autorités des pays de l'AES renforcent leur coopération économique et financière. Cela inclut la mise en place de mécanismes de surveillance et de coordination pour assurer que la transition vers une monnaie commune se fasse de manière équilibrée, en tenant compte des différences économiques et des niveaux de développement entre les pays membres.

Une autre stratégie complémentaire mais essentielle de soutenir la stabilité de la nouvelle monnaie, est l'intégration économique accrue par le biais d'investissements ciblés dans des secteurs clés tels que l'infrastructure, l'énergie, l'agriculture, l'industrie manufacturière et les nouvelles technologies de l'information.



Ces investissements non seulement stimuleront la croissance économique, mais aussi renforceront les liens économiques entre les pays membres, soutenant ainsi la stabilité de la monnaie commune.

Consultations et coopérations avec des pays voisins immédiats et les BRICS+

Consultations et coopérations avec des pays voisins immédiats

Dans le cadre de la transition vers une monnaie commune de l'Alliance des États du Sahel (AES), il est crucial d'engager des consultations stratégiques avec des voisins influents tels que l'Algérie, le Sénégal et le Nigeria. Ces consultations peuvent jouer un rôle crucial dans le succès de l'introduction de la nouvelle monnaie en facilitant des accords qui pourraient avoir des effets directs ou indirects sur sa stabilité et son acceptation.

Consultations et coopération avec l'Algérie

L'Algérie, en tant que puissance régionale dotée de vastes ressources naturelles et d'une économie relativement diversifiée, pourrait offrir des perspectives de coopération monétaire et économique. Une collaboration pourrait inclure des accords de swap de devises ou des soutiens en termes de réserves d'or, renforçant ainsi la crédibilité et la stabilité de la future monnaie de l'AES. Le soutien donné à la Mauritanie dans des circonstances comparable dès 1972, pourrait inspirer la coopération entre ces deux parties.

Engagement avec le Sénégal

Le Sénégal, qui joue un rôle central dans l'UEMOA et héberge la BCEAO, est un partenaire stratégique essentiel dans la transition vers une monnaie commune de l'AES. Des discussions avec le Sénégal pourraient faciliter une séparation harmonieuse de l'UEMOA, garantissant que les transitions des politiques monétaires et les ajustements des infrastructures financières se déroulent de manière coordonnée et sans heurts. D'un autre côté, l'AES devra se tenir informé sur la position de ce pays quant à son appartenance à la Zone Franc.

Collaboration avec le Nigeria

Le Nigeria, possédant la plus grande économie de la région et étant un acteur majeur dans l'écosystème monétaire africain, est un partenaire stratégique pour l'AES. Les consultations avec le Nigeria pourraient se concentrer sur les modalités de coopération économique et monétaire, notamment sur la façon dont le Naira, une monnaie relativement influente dans la région, pourrait interagir avec la nouvelle monnaie de l'AES. De plus, le Nigeria pourrait jouer un rôle dans le soutien à la liquidité de la nouvelle monnaie grâce à des mécanismes de marché régionaux.

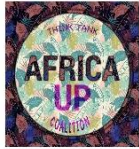
Coopération avec les BRICS+

L'adossement de la future monnaie commune de l'AES à l'or et à un panier de monnaies des pays du BRICS+ offre une opportunité unique de renforcer les liens avec les BRICS+, en explorant des coopérations stratégiques qui pourraient favoriser la coopération de l'AES dans un réseau économique mondial plus large.

Cette coopération peut apporter des avantages significatifs en termes de soutien politique, économique, et technologique :

- Partenariats économiques et technologiques : Un partenariat étroit avec les BRICS+ pourrait également faciliter l'adoption de la monnaie digitale de l'AES, en offrant un accès à des technologies avancées et en partageant des meilleures pratiques en matière de sécurité et de régulation financière.
- Soutien à la transition : Les BRICS+ pourraient jouer un rôle crucial en soutenant l'AES lors de cette transition, notamment en fournissant un soutien technique et en facilitant l'intégration de la nouvelle monnaie dans le commerce international.

Pour maximiser ces avantages, il est crucial que l'AES établisse des dialogues stratégiques avec les BRICS+, partageant des intérêts mutuels tels que la diversification économique et la réduction de la dépendance sur les devises traditionnellement dominantes comme l'Euro et le dollar. Cela pourrait inclure des accords sur les



échanges commerciaux, les investissements en infrastructures, et la coopération technologique, qui renforceront la position de l'AES sur la scène internationale.

La coopération avec les BRICS+ devrait également viser à assurer que la transition vers la nouvelle monnaie de l'AES se fasse de manière stable, sans provoquer de perturbations économiques indésirables. Les BRICS+ pourraient jouer un rôle crucial en soutenant l'AES lors de cette transition, notamment en fournissant un soutien technique et en facilitant l'intégration de la nouvelle monnaie dans le commerce international.

En résumé, un engagement actif et stratégique avec les BRICS+ est essentiel pour le succès de la monnaie commune de l'AES. Cela devrait être une priorité pour les dirigeants de l'AES, non seulement pour garantir la stabilité monétaire mais aussi pour amplifier leur influence et leur autonomie dans un contexte économique global en évolution.

Dialogue et coopération internationale

Engager un dialogue continu avec les institutions financières internationales et les communautés régionales, est crucial pour obtenir un soutien externe durant la période de transition. La diplomatie économique et les accords de coopération internationale, joueront un rôle central dans la sécurisation des investissements nécessaires et l'obtention du soutien technique pour la gestion de la nouvelle monnaie.

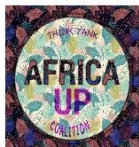
En conclusion, la mise en place d'une monnaie commune pour l'AES exige une préparation méticuleuse, une planification stratégique et un engagement à long terme de la part des gouvernements membres. Une approche coordonnée et intégrée à la fois au niveau régional et international, en partenariat avec les acteurs globaux et régionaux, assurera non seulement la stabilité monétaire mais aussi le progrès économique durable pour les pays de l'AES.

Chapitre 3 : Masse monétaire, transparence dans la gouvernance économique

La souveraineté monétaire et la transparence dans la gouvernance économique sont cruciales pour l'Alliance des États du Sahel (AES) qui envisage de se détacher de la dépendance au Franc CFA et, potentiellement, de l'UEMOA. Cette démarche vers l'indépendance monétaire implique des choix stratégiques fondamentaux, notamment sur les structures de création de richesse et le type de politique monétaire adaptée pour une véritable autonomie économique.

Actuellement, le Franc CFA, utilisé par les membres de l'UEMOA, est arrimé à l'Euro, ce qui oriente les économies de cette zone vers l'exportation de matières premières non transformées. Cela renforce les élites africaines mais entrave le développement des capacités productives locales, contribuant ainsi à une masse monétaire relativement faible comparée à d'autres régions du monde. En 2023, la masse monétaire de la zone AES était de 35,8 % du PIB, et elle est estimée à 36 % pour 2024, ce qui est inférieur à la moyenne africaine et beaucoup moins que celle d'autres régions comme Maurice ou l'Afrique du Sud (voir Tableau 7). Les statistiques du FMI pour l'année 2024 tendent à montrer que les pays de l'AES voient les pronostics sur la masse monétaire s'affaiblir mais reste supérieur à la moyenne de la CEDEAO, de l'UEMOA, de la Zone Franc (voir Tableau 8).

La faiblesse de la masse monétaire dans une économie peut limiter les activités économiques en restreignant les moyens de paiement disponibles, ce qui est un frein pour le développement économique. Pour illustrer cela, voici un tableau comparatif de la masse monétaire en pourcentage du PIB pour l'AES et d'autres régions pour les années 2023 et 2024 (Tableau 7 et 8). Ce tableau met en évidence les différences significatives entre les pays et souligne l'importance d'une masse monétaire adéquate pour stimuler l'activité économique. L'AES, en adoptant une approche plus autonome et en se désengageant des structures existantes comme l'UEMOA ou le Franc CFA, pourrait redéfinir sa politique monétaire pour mieux répondre aux besoins de ses économies en développement.



La transition vers une monnaie commune pour l'AES, soutenue par une gouvernance économique transparente et responsable, serait un pas significatif vers l'autonomie régionale et la réalisation d'une véritable indépendance économique et monétaire.

Tableau n° 7
MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE DES États DE L'AES, ET PAYS AFRICAINS CHOISIS, 2023 - 2024
 en pourcentage (%) du Produit Intérieur Brut (PIB)

	2023	2024
Burkina Faso:	47,9 %	48,4 %
Mali	40,2 %	40,2 %
Niger	19,4 %	19,4 %
Zone AES :	35,8 %	36 %
Zone UEMOA	31,4 %	32,0 %
Zone CEDEAO	28,5 %	29,3 %
Zone Franc	30,2 %	31,1 %
Zone Afrique subsaharienne	36,6 %	36,7 %
Afrique du sud	71,5 %	72,3 %
Bénin	33,4 %	33,4 %
Cap-Vert	92,8 %	92,2 %
Côte d'Ivoire	13,3 %	13,1 %
Maurice	129,6 %	131,3 %
Nigeria	27,0 %	28,3 %
Sénégal	56,4 %	59,9 %

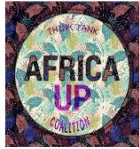
Source : IMF (2023). *Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa : Light on the Horizon? October 2023*. In IMF : Washington D. C.

Poursuivant cette analyse, il devient évident que pour l'AES, une gestion économique et monétaire indépendante et bien structurée est essentielle. Cette approche inclurait la mise en place d'une banque centrale propre à l'AES, qui superviserait la création et la régulation d'une monnaie commune. Cette institution jouerait un rôle crucial dans la stabilisation économique des pays membres en ajustant la masse monétaire pour

Tableau n° 8
MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE DES États DE L'AES, ET PAYS AFRICAINS CHOISIS, 2024 - 2025
 en pourcentage (%) du Produit Intérieur Brut (PIB)

	2024	2025
Burkina Faso:	43,5 %	44,7 %
Mali	37,8 %	37,8 %
Niger	18,5 %	18,8 %
Zone AES :	33,2 %	33,7 %
Zone UEMOA	28,5 %	30,8 %
Zone CEDEAO	29,5 %	30,4 %
Zone Franc	28,2 %	29,8 %
Zone Afrique subsaharienne	37,4 %	37,8 %
Afrique du sud	74,3 %	75,6 %
Bénin	30,7 %	30,7 %
Cap-Vert	96,2 %	95,4 %
Côte d'Ivoire	11,7 %	11,6 %
Maurice	132,2 %	135,5 %
Nigeria	30,0 %	30,5 %
Sénégal	47,9 %	61,3 %

Source : IMF (2023). *Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa : Light on the Horizon? October 2023*. In IMF : Washington D. C.



répondre aux besoins spécifiques de la région, et non en fonction des priorités dictées par des entités extérieures.

L'adoption d'une politique monétaire autonome permettrait de contrôler l'inflation et de stimuler l'investissement dans des secteurs clés comme l'agriculture, l'industrie, et les services, favorisant ainsi une croissance économique plus robuste et durable. De plus, cela offrirait la possibilité d'innover dans les politiques économiques, notamment par l'introduction de technologies financières avancées et de méthodes de paiement numériques, ce qui pourrait renforcer l'inclusion financière.

En conclusion, pour que l'AES réussisse cette transition importante, il est impératif que les dirigeants de ces pays mettent en place des politiques de gouvernance transparentes et efficaces. Ces politiques doivent promouvoir une gestion responsable des ressources économiques et monétaires, assurer l'équité et la justice dans la distribution des richesses produites, et garantir que la transition vers une monnaie commune soit bénéfique pour tous les citoyens. Ce changement fondamental dans la gestion monétaire et économique pourrait transformer structurellement les économies de l'AES, leur permettant de se positionner comme des acteurs solides et indépendants sur l'échiquier économique mondial.

Chapitre 4 : Union monétaire, protectionnisme transitoire et ouverture graduelle

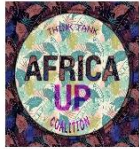
La création d'une union monétaire entre les pays de l'AES pourrait bénéficier de la théorie de la zone monétaire optimale de Robert Mundell, qui stipule qu'une région est considérée comme une zone monétaire optimale lorsque les bénéfices de partager une monnaie unique, en termes de facilitation des échanges et de stabilité économique, l'emportent sur les coûts associés à la perte de l'indépendance de la politique monétaire. Cette théorie peut être pertinente pour les pays de l'AES, notamment si ces économies partagent des caractéristiques économiques similaires, des cycles économiques synchronisés, et si une mobilité suffisante du capital et du travail existe entre eux.

Cependant, appliquer cette théorie à des pays en développement comme ceux de l'AES présente des défis uniques. Ces économies sont souvent marquées par des chocs asymétriques où des pays peuvent subir des récessions ou des booms économiques à des moments différents et pour des raisons différentes, ce qui complique l'adoption d'une politique monétaire unique. De plus, la mobilité du travail entre ces pays est généralement limitée en raison de barrières linguistiques, culturelles, politiques et administratives, ce qui réduit l'efficacité d'une union monétaire selon les critères de Mundell.

Le "Triangle d'incompatibilité" ou "Trilemme de Mundell-Fleming" souligne qu'il est impossible pour une économie de maintenir simultanément un taux de change fixe, une politique monétaire indépendante, et une libre circulation des capitaux. Pour des économies comme celles de l'AES où la circulation des capitaux est faible, ce trilemme pourrait sembler moins pertinent. En effet, dans des marchés où la circulation des capitaux est restreinte, il peut être plus facile de maintenir un taux de change fixe tout en menant une politique monétaire autonome, car les risques de sorties massives de capitaux ou de spéculations monétaires sont réduits.

Cependant, même dans un contexte de faible mobilité des capitaux, les pays de l'AES doivent considérer les implications d'une union monétaire pour leur capacité à répondre aux chocs économiques spécifiques. Sans une intégration économique plus profonde et des mécanismes de compensation pour les pays subissant des chocs asymétriques, l'union monétaire pourrait restreindre leur capacité à utiliser des outils de politique monétaire pour stimuler l'économie ou contrôler l'inflation en fonction de leurs besoins nationaux.

Dans ce contexte, l'AES devrait envisager d'adopter des politiques qui renforcent le développement du marché des capitaux et améliorent la mobilité économique au sein de la région pour accroître la robustesse et l'efficacité d'une union monétaire potentielle. Cela inclut des investissements dans des infrastructures transfrontalières, l'harmonisation des régulations financières, et la promotion de politiques qui encouragent les investissements, les productions industrielles communes, et le commerce intra-zone. Ces efforts peuvent contribuer à rendre l'union monétaire plus viable et bénéfique pour tous ses membres.



Dans la perspective de mettre en œuvre une union monétaire viable pour l'AES, il est crucial que les politiques mises en place favorisent non seulement une convergence économique mais aussi une intégration financière plus profonde. Pour y parvenir, il est essentiel de développer des institutions régionales solides qui pourraient soutenir des politiques économiques coordonnées et une intégration monétaire efficace. Cela comprend la création d'une banque centrale régionale capable de gérer la politique monétaire de manière efficace tout en tenant compte des spécificités de chaque pays membre.

Une telle banque centrale aurait pour mandat de surveiller les politiques monétaires et fiscales des pays membres, d'assurer la stabilité des prix, et de gérer la nouvelle monnaie commune. Elle devrait également être en mesure de répondre rapidement et efficacement aux chocs asymétriques, en fournissant des liquidités d'urgence aux pays membres en cas de besoin, et en facilitant les ajustements nécessaires pour maintenir l'équilibre macroéconomique dans toute la zone.

En outre, une intégration financière plus poussée devrait être encouragée pour permettre une circulation plus libre des capitaux à travers les frontières nationales. Cela implique la suppression des contrôles de capitaux entre les pays membres et l'harmonisation des législations financières pour créer un marché financier régional unifié. Un tel marché permettrait une meilleure allocation des ressources financières et renforcerait la résilience économique de la région face aux chocs externes.

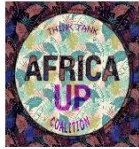
Toutefois, le passage à une union monétaire doit être précédé d'une période de préparation et d'ajustement. Les pays de l'AES devraient adopter un cadre de convergence économique, incluant des critères stricts en matière de déficit budgétaire, de dette publique, de taux d'inflation et de réserves de change. Le respect de ces critères est essentiel pour assurer que les économies des pays membres sont suffisamment alignées pour partager une monnaie commune sans provoquer de déséquilibres économiques internes.

Par ailleurs, la question du protectionnisme transitoire et de l'ouverture graduelle mérite une attention particulière. Dans les premières phases de l'union monétaire, il peut être judicieux d'adopter des mesures protectionnistes temporaires pour protéger les industries naissantes et les secteurs économiques vulnérables des pays membres. Cependant, ces mesures doivent être clairement délimitées dans le temps et régulièrement réévaluées pour éviter qu'elles ne deviennent des obstacles permanents au commerce et à l'investissement.

L'ouverture graduelle des économies de l'AES au commerce et à l'investissement international devrait suivre un plan stratégique qui maximise les bénéfices de l'intégration tout en minimisant les risques associés à l'exposition soudaine à la concurrence internationale. Cela pourrait inclure des programmes de soutien aux secteurs clés, des investissements dans l'éducation et la formation pour augmenter la compétitivité de la main-d'œuvre, et des incitations pour attirer des investissements étrangers qui transfèrent des technologies et des compétences.

Enfin, le succès de l'union monétaire dépendra de la solidarité politique et économique entre les pays membres. Un engagement ferme envers des objectifs communs et une volonté partagée de surmonter ensemble les défis seront cruciaux pour transformer l'union monétaire de l'AES en une force de stabilité et de prospérité dans la région.

Dans ce contexte, le respect et l'application de la théorie de la zone monétaire optimale de Robert Mundell prennent une importance capitale. Selon cette théorie, une union monétaire est optimale quand les régions ou pays qui la composent sont suffisamment similaires pour que les bénéfices de la stabilité monétaire l'emportent sur les coûts de perte de la politique monétaire indépendante. Pour l'AES, cela implique une analyse approfondie des structures économiques des pays membres pour s'assurer qu'ils sont sujets à des chocs économiques similaires et que leur économie peut réagir de manière homogène aux politiques monétaires unifiées.



Cependant, l'application de cette théorie dans le contexte de l'AES doit être adaptée aux réalités du développement économique et de la faible intégration des marchés financiers de ces pays. La mobilité des capitaux et des travailleurs, qui est un prérequis selon Mundell pour une zone monétaire optimale, est généralement limitée dans les pays en développement en raison des restrictions légales, d'insuffisance de mobilité des capitaux quand ils existent et de systèmes administratifs, en minimisant les différences culturelles et linguistiques pour les pays de l'AES. Ces obstacles réduisent la capacité des économies à s'ajuster automatiquement aux chocs asymétriques, ce qui pourrait augmenter les coûts économiques d'une union monétaire sans les accompagnements politiques et économiques adéquats.

Le « Triangle d'incompatibilité » de Mundell-Fleming, qui stipule qu'il est impossible de maintenir simultanément un taux de change fixe, une politique monétaire indépendante, et la libre circulation des capitaux, soulève également des défis pertinents pour l'AES. Étant donné que la circulation des capitaux dans l'AES est relativement faible et que les marchés financiers ne sont pas pleinement développés, les pays membres pourraient envisager de prioriser la politique monétaire indépendante et un régime de change fixe, tout en limitant temporairement la libre circulation des capitaux. Cette approche permettrait de stabiliser les économies de l'AES tout en construisant progressivement les capacités nécessaires pour une plus grande ouverture financière, avec une évolution vers un taux de change flottant.

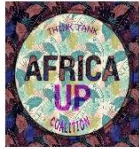
Enfin, pour réussir, une union monétaire entre les pays de l'AES, nécessitera une gouvernance économique transparente et responsable, une coordination politique étroite, et un engagement à long terme envers des réformes structurelles et institutionnelles. Le renforcement des institutions financières régionales, la mise en place de cadres de surveillance macroéconomique robustes, et l'engagement envers un développement économique équilibré et inclusif sont essentiels pour minimiser les risques et maximiser les bénéfices d'une union monétaire.

En définitive, bien que les théories de Mundell et de Mundell-Fleming offrent des cadres précieux pour comprendre les enjeux des unions monétaires, leur application aux pays de l'AES doit être adaptée aux spécificités économiques, politiques et sociales de la région. Une planification soignée, une coopération régionale renforcée, et un engagement envers la réforme sont indispensables pour que l'union monétaire de l'AES soit une réussite.

Il est important de noter que chaque système a ses propres inconvénients et que le choix entre eux dépend de la taille de l'économie, du volume du commerce international, de la stabilité économique, et du niveau de la corruption entre autres, l'un ou l'autre système de taux de change fixe ou flottant, dépend en définitive des responsables de la gouvernance monétaire et financière suivie.

En optant pour des systèmes de taux de change flexible ou fixe, une zone monétaire optimale peut offrir des avantages propres dans chacun d'entre eux. Grâce à l'appartenance à la zone monétaire :

- La fixité du taux de change permet principalement de réduire les coûts des transactions pour les échanges intra-zones, de diminuer les coûts liés à la spéculation sur la monnaie de la zone, et de limiter les variations des cours de change avec le reste du monde. Ces éléments contribuent à la bonne réputation de la monnaie commune et, par conséquent, à son acceptation. La stabilité de la monnaie offre un environnement plus prévisible pour les investissements et facilite le commerce international (planification des exportations, notamment hors CEDEAO, et des importations). Elle permet également de contrôler l'inflation et inspire la confiance des investisseurs étrangers.
- En revanche, la flexibilité du taux de change dans une zone économique permet des ajustements automatiques en cas de chocs économiques exogènes, offrant une plus grande autonomie en matière de politique monétaire et donc une véritable indépendance dans les orientations des politiques monétaires pour soutenir l'économie. Les taux de change flexibles réduisent la spéculation et peuvent faciliter les ajustements de la balance des paiements d'un pays, limitant ainsi les endettements et facilitant l'équilibre des balances de paiement, ce qui contribue à limiter les pertes de souveraineté.



Étant donné que les pays fonctionnant avec un taux de change fixe adoptent nécessairement la même politique monétaire, il n'y a aucune objection à évoluer vers une banque centrale commune. Si le taux de change fixe peut être considéré comme un facteur de stabilité, le passage à un taux de change flottant, dans le cadre d'une gouvernance économique fondée sur des équilibres budgétaires ajustables, les fameux « (équilibres budgétaires glissants », peut également servir de facteur de stabilité.

Selon la théorie de la zone monétaire optimale, il est possible d'évoluer vers une monnaie commune pour les membres de la zone. Rien n'empêche les pays de l'AES d'envisager cette faisabilité, d'autant plus que cette situation a déjà existé entre 1871 et 1914, lorsque l'or était une monnaie-marchandise commune au monde. Si l'or n'a pas survécu, c'est en raison de sa rareté relative, un problème qui ne se pose pas pour les trois pays de l'AES.

Cependant, il est crucial de s'assurer que la zone AES ne subisse pas de chocs asymétriques tels que le terrorisme, un coup d'Etat ou une pandémie sanitaire, qui pourraient perturber les conditions de production. Avec un adossement à l'or, les économies interdépendantes des pays de l'AES devraient pouvoir renforcer la circulation des facteurs de production sans entrave dans la zone, ce qui favoriserait un taux d'inflation extrêmement modéré.

Pour aller plus loin dans l'analyse de l'union monétaire pour les pays de l'AES, il est essentiel d'examiner d'autres aspects clés qui influenceront la viabilité et le succès de cette initiative. Ces aspects incluent la diversification économique, la gestion de la dette publique, et le développement d'infrastructures financières solides.

Diversification économique

La diversification économique est cruciale pour les pays de l'AES. Actuellement, ces économies dépendent fortement de l'exportation de quelques produits de base, ce qui les rend vulnérables aux chocs des prix mondiaux. Une union monétaire réussie nécessiterait une économie diversifiée où les chocs dans un secteur peuvent être compensés par la stabilité ou la croissance dans d'autres secteurs. La diversification aiderait non seulement à stabiliser l'économie en réponse aux chocs externes mais renforcerait aussi la résilience interne face aux fluctuations monétaires et économiques.

Gestion de la dette publique

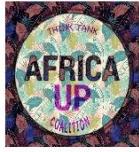
La gestion de la dette publique est un autre aspect critique, surtout dans un contexte où les pays envisagent de passer à une monnaie commune potentiellement non soutenue par une institution comme le FMI ou la Banque mondiale. Les pays de l'AES doivent mettre en place des cadres stricts pour le contrôle fiscal et la gestion de la dette pour éviter des déficits excessifs qui pourraient miner la stabilité de la future monnaie commune. Un mécanisme régional de surveillance fiscale et de coordination de la politique budgétaire pourrait être nécessaire pour maintenir la discipline fiscale à travers l'Alliance.

Développement d'infrastructures financières

Le développement d'infrastructures financières robustes est également essentiel. Cela comprend la mise en place de systèmes de paiement efficaces, la régulation et la supervision des banques, ainsi que la promotion de marchés de capitaux développés. Pour les pays de l'AES, l'amélioration de l'infrastructure financière est fondamentale pour faciliter les transactions économiques internes et externes, réduire les coûts de transaction, et augmenter l'accès au financement pour les entreprises et les ménages.

Coopération régionale et cadre légal

La coopération régionale doit être renforcée pour soutenir une union monétaire. Cela implique non seulement des accords économiques et monétaires mais également un cadre légal qui soutient l'intégration économique et la résolution de conflits. Les pays de l'AES devront élaborer des lois et des règlements compatibles à travers les frontières pour faciliter la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes.



Conclusion

La mise en place d'une union monétaire entre les pays de l'AES est un projet ambitieux qui peut potentiellement transformer l'économie de la région. Toutefois, cela nécessite une planification minutieuse, une coopération régionale accrue, et un engagement ferme envers la réforme économique et monétaire. En tenant compte des enseignements des théories économiques tout en les adaptant aux réalités locales, les pays de l'AES peuvent poser les fondations d'une union monétaire qui favorise la croissance économique durable et la stabilité monétaire... Une période transitoire est indispensable.

Au final, les pays de l'AES ont l'opportunité de transformer structurellement leurs économies et d'éradiquer à terme la pauvreté et le terrorisme grâce à une union monétaire bien conçue et des alliances stratégiques. Cependant, le succès de ces initiatives dépendra de leur capacité à mettre en place des politiques inclusives qui favorisent la prospérité partagée tout en garantissant la stabilité et la sécurité à long terme.

Chapitre 5 : Perspectives de sortie de la pauvreté des pays de l'AES, notamment, par le développement du commerce intra-africain (ZLECAF), la coopération et des alliances avec son voisinage immédiat (Algérie et Sénégal) et les BRICS+

Introduction

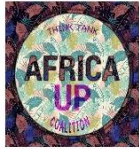
Les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) se situent à une intersection critique, où le développement économique et la stabilité sécuritaire sont profondément interconnectés. Confrontés à des défis tels que la pauvreté persistante et une menace terroriste constante, ces États cherchent à exploiter leur coopération régionale et internationale comme des leviers pour améliorer leurs conditions économiques et renforcer leur sécurité. Ce chapitre explore les stratégies potentielles pour catalyser le développement socio-économique dans les pays de l'AES, en mettant l'accent sur le renforcement du commerce intra-africain à travers la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), et en développant des partenariats stratégiques avec l'Algérie, le Sénégal, et les nations du BRICS+. Il soulignera comment ces initiatives peuvent non seulement stimuler la croissance économique mais également constituer des piliers cruciaux dans la lutte contre le terrorisme, en promouvant la stabilité et la résilience régionale.

Données sur la forte inégalité régionale des revenus

Les données sur la répartition des revenus ou de la consommation des États en 2021, montrent qu'en moyenne, 30 % de la population pauvre dans la zone AES ne recevrait que 11,2 % du revenu total contre 72,5 % pour les 30 % de la population la plus riche (Voir Tableau 9). Le Brésil, la Chine et la Russie ne font pas mieux.

	30 % de la population la plus pauvre	30 % de la population la plus riche
Burkina Faso:	10,3 %	75,5 %
Mali	10,8 %	72,2 %
Niger	12,5 %	70,0 %
Zone AES :	11,2 %	72,5 %
Brésil (2022)	4,6 %	98,5 %
Chine (2020)	10,3 %	74,1 %
Côte d'Ivoire	10,7 %	71,1 %
Sénégal	10,6 %	64,3 %
Etats-Unis	8,2 %	76,2 %
France	10,6 %	64,3 %
Tchad (2022)	9,7 %	74,5 %
Royaume Uni	10,6 %	75,0 %
Russie Fédération (2020)	10,6 %	73,0 %

Source : World Bank (2023). *World Development Indicators. Distribution of income or consumption, 2023.* The World Bank Group: Washington D. C.



Efforts de développement de l'AES et lutte contre le terrorisme

i. Mobilisation inclusive des acteurs

La lutte contre la pauvreté et le terrorisme dans les pays de l'AES nécessite une mobilisation large et inclusive de tous les acteurs sociaux et économiques. Pour garantir un développement harmonieux et sécurisé, il est primordial que tous les secteurs de la société, y compris les minorités et les groupes marginalisés, soient impliqués dans les processus décisionnels et bénéficient équitablement des fruits du progrès. Cela signifie promouvoir plus de démocratie, une meilleure gouvernance et une justice sociale, afin que le combat contre le terrorisme ne soit pas seulement sécuritaire mais aussi un levier pour l'équité et l'inclusion sociale. En associant étroitement lutte contre le terrorisme et réduction de la pauvreté, l'AES pourra s'attaquer aux racines de l'instabilité, réduisant ainsi le terrain fertile sur lequel prospèrent les idéologies extrémistes.

ii. Importance des infrastructures et services sociaux. Les investissements dans les infrastructures, l'éducation, la santé et le secteur industriel sont cruciaux pour le développement durable des pays de l'AES. Des infrastructures solides améliorent la connectivité et l'accès aux marchés, favorisant ainsi la croissance économique. L'éducation et la santé sont des piliers essentiels pour élever le niveau de vie des populations et leur fournir les outils nécessaires pour participer pleinement à l'économie. De plus, le développement industriel local, soutenu par une politique d'industrialisation réfléchie, peut créer des emplois, augmenter la production locale et réduire la dépendance aux importations. Ces secteurs clés, s'ils sont renforcés, peuvent contribuer significativement à stabiliser les régions vulnérables et à réduire l'appauvrissement qui alimente souvent les conflits et le recrutement par les groupes terroristes.

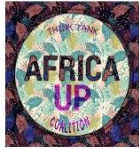
iii. Intégration économique régionale

L'intégration économique régionale est un moteur potentiel de développement et de stabilité pour l'AES. Les projets d'infrastructures transnationaux, tels que les routes, les ponts et les réseaux de télécommunication, non seulement facilitent le commerce et l'investissement mais renforcent également la cohésion entre les pays membres. Ces initiatives doivent être complétées par des politiques de développement inclusif qui garantissent que les bénéfices de la croissance sont largement partagés. En créant des opportunités économiques transfrontalières, on peut réduire l'attrait des idéologies extrémistes et promouvoir une prospérité partagée qui sert de rempart contre l'instabilité. L'intégration économique, en conjonction avec des politiques sociales équilibrées, est donc essentielle pour construire une région résiliente et prospère.

iv. Renforcement du commerce intra-africain et relations avec le voisinage immédiat

Le renforcement du commerce intra-africain, encouragé par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), représente une opportunité substantielle pour les pays de l'AES de diversifier et de dynamiser leur économie. En intensifiant les échanges avec le voisinage immédiat, notamment la Côte d'Ivoire et les autres pays du Golfe de Guinée, ainsi que des nations telles que le Nigeria et l'Algérie, l'AES peut renforcer ses liens économiques traditionnels tout en explorant de nouvelles possibilités de croissance. Cette ouverture régionale est cruciale pour accélérer le développement des secteurs agricoles et manufacturiers des pays membres, secteurs vitaux pour la substitution d'importations et pour l'augmentation de la valeur ajoutée locale.

Le développement de ces secteurs, en s'appuyant sur une politique cohérente d'investissement et de soutien à l'innovation, peut entraîner une réduction significative des importations en favorisant la production locale. Parallèlement, l'amélioration des infrastructures logistiques et des capacités de stockage et de transformation permettra de mieux intégrer les marchés régionaux et de répondre plus efficacement à la demande intra-africaine. Ce dynamisme commercial est essentiel non seulement pour stimuler la croissance économique mais aussi pour créer des emplois durables, augmenter les revenus des agriculteurs et industriels locaux et, en définitive, contribuer à une réduction tangible de la pauvreté dans la région.



Partenariat stratégique avec l'Algérie : Appui à la lutte contre le terrorisme et développement socio-économique

i. Un partenaire stratégique clé

L'Algérie se distingue comme un partenaire stratégique clé pour les pays de l'AES, notamment grâce à son approche éprouvée de lutte contre le terrorisme, efficacement couplée à une politique de développement socio-économique englobante. Forte de décennies d'expérience dans la gestion de ses propres défis sécuritaires, l'Algérie a développé une stratégie intégrée qui allie mesures de sécurité strictes et programmes de développement socio-économique ciblés. Cette approche holistique pourrait servir de modèle pour l'AES, offrant des perspectives sur la manière de renforcer la sécurité tout en promouvant le développement économique et social. En collaborant avec l'Algérie, l'AES pourrait bénéficier de transferts de savoir-faire dans les domaines de la sécurité publique et de la gestion des frontières, tout en adoptant des politiques de développement qui ont fait leurs preuves en termes de réduction de la pauvreté et de stimulation de la croissance économique.

ii. Des projets structurant mis en œuvre

Concernant les projets de grande envergure, l'Algérie envisage plusieurs initiatives d'infrastructure qui pourraient transformer les paysages économiques des nations de l'AES. Parmi ces projets, le gazoduc transsaharien qui connectera le Nigeria à l'Europe via l'Algérie est d'une importance capitale, avec un couplage prévu avec une ligne de fibre optique d'ici 2027. Ce projet est renforcé par la mise en circulation effective de la route transsaharienne (RT), un axe majeur pour le commerce et les communications qui relie l'Algérie aux pays de l'AES et au-delà en promettant de dynamiser le commerce transsaharien.

En outre, l'Algérie prévoit de développer deux zones commerciales frontalières d'ici 2024 et d'améliorer ses ports en eaux profondes sur la Méditerranée, qui seront connectés via la RT, offrant ainsi des voies d'accès optimales pour les échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. L'accent est également mis sur le développement des moyens de transport international, incluant des options parmi les plus compétitives mondialement grâce au faible coût du carburant et de la main-d'œuvre en Algérie.

Ces initiatives, une fois pleinement réalisées, devraient positionner la transsaharienne non seulement comme un lien routier mais aussi comme un véritable corridor économique. Cela nécessitera une coordination étendue entre les pays de l'AES et l'Algérie, impliquant non seulement les secteurs du transport et du commerce mais aussi ceux des finances et de la logistique, pour maximiser les avantages du commerce intra-africain renforcé par ces infrastructures stratégiques.

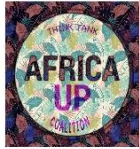
Nouveau visage politique du Sénégal, coopération renforcée avec l'AES et réhabilitation commune des infrastructures

i. Coopération à renforcer

Avec l'avènement d'une nouvelle ère politique au Sénégal, suite aux dernières élections présidentielles, le pays a vu émerger une équipe de dirigeants dont les positions politiques et aspirations réformatrices résonnent profondément avec celles de l'AES. Ce nouveau Sénégal, sous la direction de figures réformatrices telles que le président Bassirou Diomaye Faye et le premier ministre Ousmane Sonko, a exprimé une volonté forte de promouvoir un développement économique et social inclusif et durable. Historiquement, le Sénégal et le Mali ont tenté de former l'une des premières unions économiques africaines, une initiative qui avait rencontré une opposition ferme de leur ancien colonisateur. Malgré l'éphémère existence de cette union, les complémentarités économiques et culturelles entre le Sénégal et les pays de l'AES demeurent, offrant un terrain fertile pour renouveler et approfondir les liens économiques et sociaux.

ii. Des infrastructures stratégiques à réhabiliter

La coopération entre l'AES et le Sénégal se manifeste de manière significative dans les efforts conjoints de réhabilitation des infrastructures routières et ferroviaires qui ont historiquement lié ces régions. Le chemin de fer, autrefois un pilier du lien entre le Mali et le Sénégal, bien que négligé pendant des décennies, fait l'objet de plans de rénovation visant à revitaliser cette route critique pour le commerce et la mobilité. Le port de Dakar



continue de jouer un rôle crucial dans l'approvisionnement du Mali, illustrant l'importance stratégique du Sénégal comme hub logistique pour l'AES. Cette coopération infrastructurelle est complétée par une augmentation des échanges commerciaux et la facilitation de l'accès aux marchés internationaux. Ensemble, l'AES et le Sénégal envisagent de construire une alliance stratégique basée sur une vision géostratégique commune, renforçant ainsi leur position dans la région et au-delà. Cette alliance pourrait potentiellement catalyser une intégration régionale plus profonde, aboutissant à des bénéfices mutuels significatifs en termes de développement économique et de stabilité régionale.

Alliances stratégiques avec les BRICS+ : Sécurité, développement socio-économique, et soutien financier

Les BRICS+ représentent une formidable plateforme pour l'Alliance des États du Sahel (AES) en termes de financement, de transfert de technologie, et d'accès à des marchés globaux. L'adhésion de l'AES à ce bloc pourrait transformer radicalement son paysage économique, en dynamisant des secteurs clés comme les mines, l'énergie, et l'industrie manufacturière. De plus, cela renforcerait la sécurité économique et financière de la région à travers des accords de coopération stratégiques.

i. Sécurité et coopération économique

La coopération avec les BRICS+ peut fournir à l'AES des ressources cruciales pour renforcer sa sécurité interne et régionale. Les BRICS+, avec leurs vastes ressources et leur expertise en matière de sécurité, peuvent aider l'AES à développer des stratégies plus efficaces pour combattre le terrorisme et assurer la stabilité. Cette assistance pourrait prendre la forme de formations, de fourniture d'équipements sécuritaires, et de partage de renseignements. Parallèlement, les BRICS+ pourraient soutenir des projets de développement socio-économique qui abordent les racines du conflit et de l'instabilité en créant des emplois et en améliorant les infrastructures, réduisant ainsi l'attrait des groupes extrémistes.

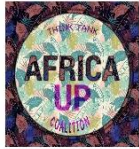
ii. Développement économique et social

Sur le plan socio-économique, l'intégration dans les BRICS+ ouvrirait l'accès à des technologies avancées et à des méthodes de production modernes, ce qui est crucial pour la diversification économique de l'AES. Le transfert de technologie et l'expertise dans des domaines tels que l'énergie renouvelable, la transformation industrielle, et les technologies numériques pourraient accélérer le développement de l'AES, en aidant les pays membres à monter dans la chaîne de valeur globale.

iii. Financement et soutien monétaire

Le rôle de la Banque de développement des BRICS+ est particulièrement pertinent ici, car elle peut offrir des financements à des conditions plus favorables que les marchés traditionnels pour de grands projets d'infrastructure et de développement durable. Ces projets pourraient inclure des initiatives d'énergie verte, des infrastructures de transport, ou des zones de développement industriel qui sont essentiels pour le développement économique de l'AES. De plus, dans le cadre de leur alliance avec les BRICS+, les pays de l'AES pourraient explorer l'émission d'une monnaie commune soutenue par les BRICS+ et d'autres partenaires régionaux tels l'Algérie et le Nigeria. Cette nouvelle monnaie pourrait être utilisée pour faciliter le commerce intra-régional et avec les pays des BRICS+, stabiliser les économies locales et réduire la dépendance au dollar américain et à l'Euro. Une telle initiative renforcerait la souveraineté monétaire de l'AES et lui permettrait de mieux contrôler sa politique monétaire en fonction de ses propres besoins économiques et financiers. Cette association stratégique avec les BRICS+, offre à l'AES une opportunité supplémentaire de renforcer son autonomie économique, de sécuriser son environnement et d'accélérer son développement par des investissements significatifs et des échanges commerciaux élargis. Cela pourrait finalement aboutir à une intégration plus profonde de l'AES dans l'économie mondiale, en faisant de cette région un acteur économique et politique plus influent sur la scène internationale.

En résumé de ce chapitre, pour que les pays de l'AES réussissent à sortir de la pauvreté de manière durable et à tirer pleinement profit de leurs alliances régionales et internationales, une approche holistique et intégrée est nécessaire. Cela nécessitera des efforts coordonnés en matière de politique économique, de réformes institutionnelles, de développement social et d'intégration régionale, tout en s'assurant que les bénéfices de la croissance sont largement partagés par toutes les couches de la population



Chapitre 6 : L'AES et les relations « réformées » avec le secteur privé

Introduction et analyse de données

L'Alliance des États du Sahel (AES) s'engage résolument vers une gouvernance économique transparente pour dynamiser sa croissance, favoriser la création de richesses et générer des emplois. Cet engagement nécessite une collaboration approfondie et inclusive avec le secteur privé, qui joue un rôle crucial dans l'économie. Le point de départ de cette réforme des relations passe par une analyse des données économiques récentes qui révèlent une croissance significative de la valeur ajoutée industrielle dans les pays de l'AES, bien que la part de la manufacture reste faible. Par exemple, au Burkina Faso, la valeur ajoutée industrielle a augmenté, passant de 24,4 % du PIB en 2015 à 29,3 % en 2022, mais la part manufacturière a régressé de 11,7 % à 9,7 %. Ces données soulignent la nécessité de stimuler la transformation locale des matières premières pour favoriser un développement durable.

Renforcement des relations avec le secteur privé

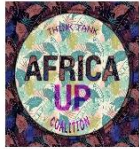
Pour capitaliser sur ces fondations industrielles et manufacturières, l'AES doit adopter plusieurs mesures stratégiques :

- i. Renforcement de la confiance et de la transparence : Il est crucial de solidifier la confiance entre les institutions publiques et le secteur privé, notamment en créant un environnement d'affaires prévisible et équitable. Cela peut être atteint par l'amélioration de la transparence dans l'allocation des ressources de l'État et le soutien aux entrepreneurs.
- ii. Réduction de la corruption : Une lutte efficace contre la corruption est nécessaire pour optimiser l'efficacité des dépenses publiques et améliorer la qualité de vie des citoyens. Cela passe par une meilleure gestion et un contrôle accru des flux financiers publics.
- iii. Inclusion de toutes les parties prenantes : L'inclusivité dans les décisions économiques et la gestion des ressources est essentielle pour augmenter la compréhension et le soutien des citoyens aux politiques économiques. L'engagement de toutes les couches de la société, y compris les 30% les plus riches, doit être encouragé pour partager les responsabilités et les bénéfices du développement.
- iv. Harmonisation des pratiques de responsabilité : Il est vital d'incorporer des critères de durabilité environnementale, économique, et sociale dans les pratiques de gouvernance. Ceci favorisera une croissance respectueuse des ressources naturelles et humaines à long terme.
- v. Stabilité de l'environnement des affaires : Pour attirer et maintenir l'investissement, un cadre réglementaire stable et prévisible est indispensable. Cela aidera à encourager les investissements à long terme et la planification stratégique par les acteurs économiques.

Soutien à la ZLECAF et projets de croissance

L'AES devrait également soutenir vigoureusement la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), en adoptant une approche de développement du bas vers le haut. Cela implique de promouvoir des projets qui lient la croissance économique au développement des infrastructures et à la résilience face aux chocs économiques. Par exemple, le développement d'infrastructures énergétiques et de transports adaptés, est essentiel, tout comme la digitalisation pour augmenter la productivité.

En définitive, l'AES se trouve à un point de transformation où la réforme des relations avec le secteur privé, est non seulement nécessaire mais aussi potentiellement très fructueuse. En structurant ces relations de manière plus transparente, responsable, et inclusive, l'AES peut non seulement stimuler sa propre économie mais aussi servir de modèle pour l'intégration régionale en Afrique. Ces efforts doivent être soutenus par des politiques adaptées qui encouragent une distribution équitable des ressources, garantissant que les bénéfices de la croissance soient largement partagés, contribuant ainsi à une réduction significative de la pauvreté et à une amélioration générale de la qualité de vie.



Conclusion

Cette section explore minutieusement les stratégies et initiatives visant à consolider l'Alliance des États du Sahel (AES) tant sur le plan économique que social. Chaque chapitre de cette section a contribué à brosser un tableau détaillé des efforts multidimensionnels entrepris pour renforcer la cohésion interne, tout en établissant des ponts solides avec des partenaires internationaux.

L'intégration de ces diverses stratégies démontre une vision holistique et ambitieuse, projetant l'AES vers une trajectoire de prospérité partagée et de coopération internationale accrue. La réalisation de cette vision nécessitera une détermination continue, une gestion prudente des ressources et un engagement sans faille envers les principes de justice et de développement durable. C'est en restant fidèle à ces engagements que l'AES pourra réaliser son potentiel en tant que force dynamique et unificatrice en Afrique et au-delà, assurant un avenir meilleur pour ses citoyens et renforçant sa place sur la scène mondiale.

Apports des références bibliographiques par chapitre

Chapitre 1 : Absence de dépression économique de l'Ouguiya mauritanien après le retrait de la zone Franc

- Kane, C. (2023).** "Mauritanie : les 50 ans de l'Ouguiya sous le signe de la nouvelle monnaie MRU." In *Kassataya.com*.
- Apport : Décrit les changements économiques en Mauritanie suite à l'introduction de la nouvelle monnaie, l'Ouguiya, et comment cela a influencé l'économie sans mener à une dépression économique.
- Santucci, J-C. (1977).** *La Mauritanie dans les relations inter- Maghrébines*, Edité par l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, Aix-en-Provence. Voir : <https://books.openedition.org/iremam/1247>
- Apport : Informe notamment sur l'aide de l'Algérie à la Mauritanie pour faciliter le passage du Franc CFA à l'Ouguiya.
- Zotov, E. (2018).** "Monnaie : la Mauritanie passe aux nouvelles ouguiyas." In *www.lepoint.fr*.
- Apport : Fournit un aperçu de la transition monétaire en Mauritanie et de son impact sur l'économie nationale, pertinent pour comprendre l'absence de dépression économique après le retrait de la zone Franc.

Chapitre 2 : Vers une monnaie commune de l'AES : Planification et coopération régionale et internationale

- Amaïzo, Y. E. (2024).** "Bientôt une monnaie commune au sein de l'Alliance des États du Sahel ?" In *Afrocentricity Think Tank*.
- Apport : Discute les plans et les défis liés à l'introduction d'une monnaie commune au sein de l'AES, mettant en lumière les aspects de coopération régionale et internationale nécessaires.

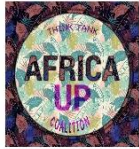
Bavier, J. & Balima, B. (2024). "For West African juntas, CFA franc pits sovereignty against expediency". In *www.reuters.com*. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://www.reuters.com/markets/currencies/west-african-juntas-cfa-franc-pits-sovereignty-against-expediency-2024-02-13/>
Apport : Selon Charlie Robertson, responsable de la stratégie macroéconomique chez FIM Partners, basé à Londres, il estime que « quitter la monnaie unique, c'est provoquer la Grande Dépression » et « qu'il s'agirait de la pire erreur politique que les pays pourraient commettre », ce qui se soldera par « une réduction de près de 10 à 20 % du produit intérieur brut » de chacun des pays de l'AES.]

Chapitre 3 : Masse monétaire, transparence dans la gouvernance économique

- IMF (2024).** *Perspectives de l'économie mondiale. Le recul de l'inflation et la stabilité de la croissance ouvrent la voie à un atterrissage en douceur*. Édité par le Fonds monétaire international.
- Apport : Analyse les tendances de la masse monétaire et leur influence sur la gouvernance économique, pertinent pour le contexte des pays de l'AES en quête de transparence et de stabilité économique.

Chapitre 4 : Union monétaire, protectionnisme transitoire et ouverture graduelle

- Mundell, R. (1961).** "A Theory of Optimum Currency Area," *American Economic Review*.
- Apport : Théorise sur les zones monétaires optimales et propose des réflexions sur les politiques de protectionnisme transitoire et d'ouverture économique graduelle dans le contexte d'une union monétaire.
- Guillaumin C. (2020).** *Macroéconomie*, chapitre 8. Le modèle Mundell-Fleming, pages 280 à 321. Collection Openbook, éditeur Dunod.
- Apport : Discute le modèle Mundell-Fleming qui analyse les interactions entre le taux de change, la politique monétaire, et la mobilité des capitaux, essentiel pour comprendre les défis de l'union monétaire.
- Kott, S. (2021).** « Le mythe de l'équilibre et les finances publiques ». In *Gestion & Finances Publiques*, Vol. 1, pp. 58-65. Accédé le 24 mai 2024. Voir <https://doi.org/10.3166/gfp.2021.1.010>
- Apport : L'équilibre budgétaire apparaît pour de nombreux observateurs de la gestion de l'Etat comme un mythe comme si cela était impossible et donc irréaliste. Pourtant, il s'agit tout d'abord d'une représentation comptable où les recettes doivent pouvoir compenser les dépenses. Afin d'assurer une certaine stabilité sociale, économique et politique. Mais, le monde économique est en expansion permanente. Les pays africains avec une économie en croissance ne peuvent pas par définition atteindre cet équilibre annuellement. Il faut donc une construction fondée sur le respect des valeurs sociale et culturelle pour offrir de perspectives d'équilibre des finances publiques à terme.



Chapitre 5 : Perspectives de sortie de la pauvreté des pays de l'AES, notamment, par le développement du commerce intra-africain (ZLECAF), la coopération et des alliances avec son voisinage immédiat (Algérie et Sénégal) et les BRICS+

8. **AfDB (2020)**. "Regional Integration as a Tool for Wealth Creation in Africa." In www.afdb.org.
- Apport : Analyse comment l'intégration régionale, comme celle facilitée par la ZLECAF, peut aider les pays de l'AES à sortir de la pauvreté et à renforcer la coopération économique.
9. **Banque mondiale (2020)**. *Inégalités et prospérité partagée*. Banque mondiale Edition : Washington D. C.
- Apport : Examine les stratégies pour réduire les inégalités et favoriser une prospérité partagée, directement applicable aux efforts de réduction de la pauvreté dans l'AES.
10. **Farhat, S. (2022)**. *Développer le commerce africain pour doper la croissance et réduire la pauvreté*. Publié par www.banquemondiale.org/fr.
- Apport : Propose des perspectives sur le développement du commerce intra-africain comme levier pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique, crucial pour les stratégies de l'AES.

Chapitre 6 : AES et les relations « réformées » avec le secteur privé

11. **World Bank (2020)**. *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. World Bank, Ed. Washington, DC.
- Apport : Examine l'impact de la ZLECAF sur le secteur privé, offrant un cadre pour comprendre comment les relations réformées entre les gouvernements de l'AES et le secteur privé peuvent être bénéfiques pour la croissance économique.

Conclusion générale : Refondation de la souveraineté

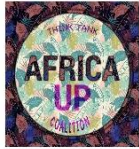
Au terme de notre exploration détaillée des défis et des opportunités rencontrés par les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), il devient évident que l'intégration régionale et la consolidation de la souveraineté nationale sont non seulement souhaitables, mais essentielles. Les pays membres, Burkina Faso, Mali et Niger, ont démontré une volonté ferme de repenser leurs relations régionales et internationales pour mieux répondre aux besoins de leurs populations en termes de sécurité, de prospérité économique et de stabilité politique.

La première section de ce document a mis en lumière l'importance d'une gouvernance renforcée et d'une coopération sécuritaire accrue, non seulement pour contrer les menaces immédiates telles que le terrorisme, mais aussi pour établir un climat propice au développement économique et social. Les discussions ont également souligné le potentiel d'une gestion plus efficace et mutualisée des ressources et des stratégies anti-terroristes, marquant un pas vers une sécurité régionale intégrée.

Dans la deuxième section, il a été examiné comment l'AES peut réaliser une intégration économique qui respecte les spécificités de chaque État tout en tirant parti des synergies régionales. La nécessité d'une infrastructure robuste, d'une politique monétaire adaptative et d'une stratégie d'investissement ciblée est cruciale pour transformer les ressources naturelles et humaines en moteurs de croissance durable.

La troisième et dernière section a plaidé pour une affirmation de la souveraineté à travers des initiatives telles que la création d'une monnaie et d'une banque centrale communes et la consolidation des relations diplomatiques et économiques avec des blocs tels que les BRICS+. Cela non seulement renforcerait l'autonomie de l'AES vis-à-vis des influences traditionnelles, mais aussi ouvrirait de nouvelles voies de collaboration sur la scène mondiale.

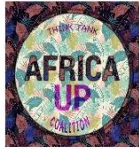
En conclusion, les pays de l'AES sont à un tournant crucial. L'adhésion à une vision commune d'intégration et de souveraineté peut non seulement améliorer significativement la qualité de vie de leurs citoyens, mais également contribuer à une stabilité et à une prospérité régionales accrues. Ce document a mis en avant que pour atteindre ces objectifs, une démarche collective et des réformes courageuses sont nécessaires. Il invite donc tous les acteurs concernés – gouvernements, organisations régionales et internationales, ainsi que les communautés d'affaires et civiles – à collaborer étroitement pour faire de l'intégration africaine une réalité profitable à tous.



La route est semée d'obstacles, mais les perspectives de succès justifient pleinement l'investissement dans ces efforts. La détermination et l'engagement conjoint des États de l'AES et de leurs partenaires seront déterminants pour transformer les défis actuels en opportunités.

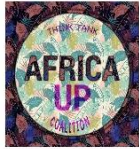
Juin 2024

© Africa-Up Coalition & Afrocentricity Think Tank

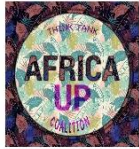


Références bibliographiques

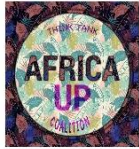
- Abdou, A. J. (2024).** "Histoire : Emirat du Liptako". In *ruevegas.com*. Consulté le 20 mars 2024. Disponible sur: <https://ruevegas.com/histoire-emirat-du-liptako/>
- Agbohoun, N. (2000).** *Le Franc CFA et l'Euro contre Afrique*. Editions Solidarité Mondiale, Genève.
- Aizenman, J., & Ito, H. (2014).** "Living With The Trilemma Constraint: Relative Trilemma Policy Divergence, Crises, and Output Losses For Developing Countries". *Journal of International Money and Finance*, 49, 28–51. <https://doi.org/10.1016/j.jimonfin.2014.05.005>
- AfCFTA (2021).** *Implementing the African Continental Free Trade Area - The Effects of Trade Procedures on trade flows*. Research in Applied Economics 13(1), March.
- Amaïzo, Y. E. (1980).** *De la dépendance à l'interdépendance. Mondialisation et marginalisation : une chance pour l'Afrique ?* Editions l'Harmattan : Paris.
- Ammour, L. A. (2012).** "La coopération de sécurité au Maghreb et au Sahel : l'Ambivalence de l'Algérie". In *www.africacenter.org*. Consulté le 24 mars 2024. Disponible sur: <https://africacenter.org/fr/publication/regional-security-cooperation-in-the-maghreb-and-sahel-algerias-pivotal-ambivalence/>
- Ammour, L. A. (2019).** "La stratégie algérienne de lutte anti-terroriste : entre impératifs de sécurité intérieure et recherche de stabilité régionale". In *cf2r.org*, Bulletin de documentation n°22 / octobre 2019. Consulté le 26 mars 2024. Disponible sur: <https://cf2r.org/documentation/la-strategie-algerienne-de-lutte-anti-terroriste-entre-imperatifs-de-securite-interieure-et-recherche-de-stabilite-regionale/>
- Assignon, C. et Tasawa, G. A. (2024).** "AES : 'une force conjointe' pour lutter contre le terrorisme". In *www.dw.com/fr*. Consulté le 23 mars 2024. Disponible sur: <https://www.dw.com/fr/aes-sahel-force-militaire-niger-mali-burkina-terrorisme/a-68467615>
- Avom, D. & Mignamissi, D. (2017).** "Pourquoi le commerce intra-CEEAC est-il si faible ?". *Revue française d'économie*, Vol.22, pp. 136-170. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://doi.org/10.3917/rfe.173.0136> et <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2017-3-page-136.htm>
- Bavier, J. & Balima, B. (2024).** "For West African juntas, CFA franc pits sovereignty against expediency". In *www.reuters.com*. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://www.reuters.com/markets/currencies/west-african-juntas-cfa-franc-pits-sovereignty-against-expediency-2024-02-13/>
- BCEAO (2024).** *Bulletin mensuel des statistiques, Janvier 2024*. In *www.bceao.int*. Janvier 2024. Accédé le 19 mai 2024. Voir <https://www.bceao.int/sites/default/files/2024-02/Bulletin%20Mensuel%20des%20Statistiques%20-%20Janvier%202024.pdf>
- Ben Achour R. et al. (2019).** "Le libéralisme économique en marche : la ZLECAf ou la voie africaine". *VigieAfrique*, Volume 2, numéro 3, Août.
- Bisson, A. (2022).** "L'opposition sécurité-libertés dans une démocratie : des mesures liberticides, conséquences inéluctables de la mise en place d'états d'urgence terrorisme ?". *Cahiers de la sécurité et de la justice*, No. 54, pp.156-161. Consulté le 13 mars 2024. Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue--2022-1-page-156.htm>
- Blanchard S. (2019).** « La ZLEC lancée le 30 mai 2019, oui mais... ». *Dossier thématique Jeunes en Afrique*, 29 mai, [en ligne], <https://p.dw.com/p/3JSMt>.
- Bouquet, C. (2024).** "L'Alliance des États du Sahel : un projet confédéraliste en question". In *Theconversation.com*. Consulté le 16 mars 2024. Disponible sur: <https://theconversation.com/lalliance-des-etats-du-sahel-un-projet-confederaliste-en-questions-223507>
- Carmi, E. (2019).** *An enduring truth: the Mundell-Fleming trilemma in emerging economies. A study of policy levers to cope with global financial shocks*, Master in Public policy, PUBLIC POLICY MASTER THESIS, Sciences Po, Paris.
- Choplin, A., & Lombard, J. (2010).** "Suivre la route : Mobilités et échanges entre Mali, Mauritanie et Sénégal." *EchoGéo*.
- Chauvin E. et M. Géraud (2020).** *Violences et régionalisation en Afrique centrale*, Belgeo Ed.
- Çonkar, A. B. (2020).** *Développement et sécurité dans la région du Sahel*. OTAN Ed : 095 GSM 20 F rév. 2 fin. Original : anglais, décembre 2020. Voir : https://www.nato-pa.int/download-file?filename=/sites/default/files/2021-02/042%20GSM%2020%20F%20r%20C3%A9v.%2020fin%20-%20D%20C3%89VELOPPEMENT%20ET%20S%20C3%89CURIT%20C3%89%20DANS%20LA%20R%20C3%89GION%20DU%20SAHEL_0.pdf
- De Grauwe P. (Ed) (2021).** *Optimum Currency Areas: New Analytical and Policy Developments*. IMF, Springer Ed.
- Dembélé, F. (2018).** "Ousmane Amirou Dicko, Emir du Liptako à propos du programme d'urgence pour le Sahel : 'L'époque des vaines promesses pour plaire est révolue'". In *lepays.bf*. Consulté le 10 mars 2024. Disponible sur: <https://lepays.bf/ousmane-amirou-dicko-emir-liptako-a-propos-programme-durgence-sahel-lepoque-vaines-promesses-plaire-revolue/>
- Diaw, P. A. (2024).** "Quels sont les défis de l'Alliance des États du Sahel (AES) ?". In *www.bbc.com*. Consulté le 15 mars 2024. Disponible sur: <https://www.bbc.com/afrique/articles/c72e2vrqn0po>
- Dictionnaire de Géopolitique, Europe de l'Ouest et du Nord (2014).** "L'indépendance nationale : un concept fondateur de la politique française face aux réalités internationales". In *www.geolinks.fr*. Consulté le 14 mars 2024. Disponible sur: <https://www.geolinks.fr/geopolitique/lindpendance-nationale-un-concept-fondateur-de-la-politique-francaise-face-aux-realites-internationales/>
- Dong Lu A. B., Jialin Liu A. C. D., and Hang Zhou, E. (2022)** "Global financial conditions, capital flows and the exchange rate regime in emerging market economies", *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, vol 77, 101500, March, <https://doi.org/10.1016/j.intfin.2021.101500>



- Farhat, S., (2022).** *Développer le commerce africain pour doper la croissance et réduire la pauvreté.* Edité par www.banquemondiale.org/fr. Consulté le 27 mars 2024. Disponible sur: <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2022/02/10/expanding-african-trade-to-boost-growth-and-reduce-poverty>
- Fleming, J. M., (1962).** "Domestic financial policies under fixed and floating exchange rates". *IMF Staff Papers*, vol. 9, 1962, pp. 369–379 (DOI 10.2307/3866091) Reprinted in *International Finance*, New York, Penguin Books, 1969.
- Ferdjani, H., (2024).** "Debate on ditching CFA begins as Burkina Faso, Mali, Niger forge new path." In www.aljazeera.com. Accessed 20 March 2024. Retrieved from <https://www.aljazeera.com/features/2024/2/23/burkina-faso-mali-and-niger-debate-exiting-cfa-zone>
- Gbaguidi O. A., (2013).** « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », *Techniques Financières et Développement*, /2 (N° 111), pp. 47-62.
- Guillaumin C., (2020).** *Macroéconomie*, chapitre 8. Le modèle Mundell-Fleming, pages 280 à 321, collection Openbook, éditeur Dunod.
- Guillaumont, P. (2017).** "Le procès de la Zone franc. Arguments, contre-arguments et voies d'évolution", in *Mondes en développement* 2017/4 (n° 180), pages 121 à 140.
- Guillaumont, S., (2017).** *Quel avenir pour les francs CFA ?* Hal-sciences Ed - voir https://hal.science/hal-01532391v1/file/p188-guillaumont-jeanneney_s_et_guillaumont_p.pdf
- Guillaumont, P. & Guillaumont, S. (1974).** "Avantages et inconvénients de la zone franc. L'adaptation des mécanismes monétaires et la liberté de choix des pays africains". *Le Monde diplomatique* du mois de mai.
- Granata, L. (2020).** *Mundell-Fleming Trilemma : Evolution in Emerging Markets.* Luiss Guido Carli Ed.
- Hessoun, C. (2024).** "Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina, Niger) : tout ce que vous devez savoir". In lanouvelletribune.info. Consulté le 16 mars 2024. Disponible sur: <https://lanouvelletribune.info/2023/09/alliance-des-etats-du-sahel-mali-burkina-niger-tout-ce-que-vous-devez-savoir/>
- Hume, David (1951).** *An Enquiry Concerning the Principles of Morals.* (1st Edition). London: A. Millar Ed.
- International Crisis Group (2024),** "Reorienting Europe's Approach in the Sahel", in <https://www.crisisgroup.org/sites/default/files/2024-02/wl-2024-sahel.pdf>
- IMF (2023).** *Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa : Light on the Horizon ?* IMF Edition, Washington D.C. Consulté en octobre 2023. Disponible sur : <https://C:/Users/Yves/AppData/Local/Temp/MicrosoftEdgeDownloads/cccd2e3b-c003-424e-b1e5-a8001693886a/text.pdf>
- IMF (2024).** *Perspectives de l'économie mondiale. Le recul de l'inflation et la stabilité de la croissance ouvrent la voie à un atterrissage en douceur.* Janvier 2024. Edité par le Fonds monétaire international. Consulté en janvier 2024.
- FMI (2024).** *Perspectives de l'économie mondiale. Reprise stable mais lente. Résilience sur fond de disparités. Avril 2024.* FMI : Washington D. C.. Accédé le 25 mai 2024. Voir <https://meetings.imf.org/fr/IMF/Home/Publications/WEO/Issues/2024/04/16/world-economic-outlook-april-2024>
- Jacquemot P. (2019).** *Les dix enjeux de la zone de libre-échange africain.* Les dossiers WillAgri.
- Kane, C. (2023).** "Mauritanie : les 50 ans de l'Ouguiya sous le signe de la nouvelle monnaie MRU". In Kassataya.com. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://kassataya.com/2023/06/17/mauritanie-les-50-ans-de-louguiya-sous-le-signe-de-la-nouvelle-monnaie-mru/>
- Koné, M. (2024).** « Général Abdourahamane TIANI du Niger « : « la monnaie est un signe de souveraineté » ». In *Info-Matin*. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://www.maliweb.net/international/general-abdourahamane-tiani-du-niger-la-monnaie-est-un-signe-de-souverainete-3053696.html>
- Kouassi, L. (2024).** "Les implications juridiques, politiques, économiques et sociales du retrait des pays de l'AES de la CEDEAO". In www.ladocumentationjuridique.com. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur : <https://www.ladocumentationjuridique.com/documentations/articles/167>
- Kouty, M. (2018).** "Trading costs in Africa: does international supply chain connectivity matter? " *Journal of Economic Development*. 43(2), 85-102.
- Kouwonou, I. (2024).** "Le Niger, le Mali et le Burkina Faso quittent la CEDEAO, quelles conséquences pour la région ?". *BBC Afrique*. Consulté le 30 janvier 2024. Pas de lien disponible.
- La Camera, F. & Bekele-Thomas, N., (2023).** "Infrastructure Reform is Key to Accelerating Africa's Energy Transition." In www.irena.org. Accessed 30 March 2024. Retrieved from: <https://www.irena.org/News/expertinsights/2023/Oct/Infrastructure-Reform-is-Key-to-Accelerating-Africas-Energy-Transition>
- Le Monde (2018).** "En Mauritanie, 2018 commence par une dévaluation qui ne dit pas son nom". In www.lemonde.fr. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/01/02/en-mauritanie-2018-commence-par-une-devaluation-qui-ne-dit-pas-son-nom_5236707_3212.html
- Le Monde (2024).** "Le Niger évoque la possible création d'une monnaie commune avec le Burkina et le Mali pour sortir de la 'colonisation'". *Le Monde Afrique*. Consulté le 24 mars 2024. Disponible sur: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/02/12/le-niger-evoque-la-possible-creation-d-une-monnaie-commune-avec-le-burkina-et-le-mali-pour-sortir-de-la-colonisation_6216069_3212.html
- Lô Diatta, M. (2007).** *Les unions monétaires en droit international.* Editions Coédition Graduate Institute Geneva/PUF : Genève – Paris.
- Maliweb, (2023).** "Le Mali rompt sa dépendance avec la France en annulant 11 accords coloniaux imposés aux pays africains depuis 1960". *Maliweb.net*. Voir <https://www.maliweb.net/politique/le-mali-rompt-sa-dependance-avec-la-france-en-annulant-11-accords-coloniaux-imposes-aux-pays-africains-depuis-1960-3032848.html>
- Mandjem Y. P., (2019).** « Indépendances Africaines et Relations Internationales : entre la création de l'Etat en Afrique et les mutations de la société internationale », *Revue Béninoise de Science Po (RBSP)*, Vol. 3, N° 1, p. 34 à 86.



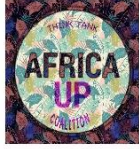
- Mandjem Y. P., (2020).** « Les groupes jihadistes et les relations internationales : contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier Thucydide* n° 27, 2020, p. 1-58.
- MARITIMAFRICAWEEK (2023).** Port Autonome de Lomé : Le port de tous les records. In www.maritimafriweek.com. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://www.maritimafriweek.com/port-autonome-de-lome-le-port-de-tous-les-records/>
- Melchior (2016).** *Triangle de Mundell*. In www.melchior.fr. Consulté le 24 mars 2024. Disponible sur: <https://www.melchior.fr/notion/triangle-de-mundell>
- Mimbang, J. B. (2015).** *Le modèle Mundell-Fleming: Au cœur de la macroéconomie internationale*. Editions 50Minutes.fr. (Culture économique t. 7).
- Mundell R., (1960).** "The Monetary Dynamics of International Adjustment under Fixed and Flexible Exchange Rates ", *Quarterly Journal of Economics*, vol 74.
- Mundell, R., (1961).** "A Theory of Optimum Currency Area," *American Economic Review*.
- Mundell, R., (1963).** "Capital mobility and stabilization policy under fixed and flexible exchange rates." *Canadian Journal of Economics*, November 1963, n° 29, pp. 475-485. Accessed 29 March 2024. Available at: <https://www.jstor.org/stable/139336>
- Mundell, R. A., (1971).** *Monetary Theory: Inflation, Interest, and Growth in the World Economy*. Goodyear Publishing Co. : New-York.
- Mvelle G. et Zang L. (dir.), (2017).** *L'Union Africaine, quinze ans après*, Tomes I et II, Paris, L'Harmattan.
- N'Krumah, K. (2007).** *Africa must unite*. Editions Panaf Books.
- Nubukpo, K. (2015).** "Le franc CFA, un frein à l'émergence des économies africaines ?" In *Économie politique* 2015/4 (N° 68), pages 71 à 79.
- Obstfeld M., Ostry J. D. and alii, (2017).** *A Tie That Binds: Revisiting the Trilemma in Emerging Market Economies*, IMF Working Paper.
- Olodo, E. (2024).** "La CEDEAO et le CEEAC sont les moteurs des exportations intra-africaines de produits agricoles transformés (rapport)". In www.agenceecofin.com. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://www.agenceecofin.com/agro/1701-104537-la-cedeao-et-le-ceeac-sont-les-moteurs-des-exportations-intra-africaines-de-produits-agricoles-transformes-rapport>
- OTAN (2021).** "L'OTAN et l'Algérie renforcent leur coopération scientifique contre le terrorisme". In www.nato.int. Consulté le 20 mars 2024. Disponible sur: https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_183762.htm
- Oyeyide et alii, (2021).** *Regional integration and trade liberalization in Sub-Saharan Africa*, CREA, 1997. - OMC, Les accords commerciaux régionaux, portail (wto.org) www.wto.org/french/tratop_f/region_f/region_f.htm, 27 janvier 2021.
- Pigeaud, F. et Sylla, N. S., (2024).** *L'arme invisible de la Françafrique: Une histoire du franc CFA*. La Découverte, Paris.
- Pouemi, J. T. (1980).** *Monnaie, servitude et liberté: La répression monétaire de l'Afrique*. Independently published. Aussi aux Editions Menaibuc : Douala/Paris.
- Reuters (2023).** "Niger, Mali and Burkina Faso to move toward monetary alliance, Niger leader says." In www.reuters.com. Accessed 23 March 2024. Retrieved from <https://www.reuters.com/world/africa/niger-mali-burkina-faso-move-toward-monetary-alliance-niger-leader-says-2023-12-11/>
- Reuters Africa (2024).** "Mises à jour sur les projets d'infrastructure et les investissements en Afrique". Accédé le 20 mai 2024. Voir [af.reuters.com] (<https://af.reuters.com>).
- Sama, H. R. (2024).** "Éditorial. Victoire de Diomaye Faye au Sénégal : la France a-t-elle du souci à se faire ?" In *Observatoire Paalga*. Repris par Courrier International. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://www.courrierinternational.com/article/editorial-victoire-de-diomaye-faye-au-senegal-la-france-a-t-elle-du-souci-a-se-faire>
- Sanda, S. (2024).** "Interview exclusive du Président du Conseil National de la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) Chef d'État : Les grandes lignes d'un combat pour la souveraineté et la dignité du Niger". In www.lesahel.org. Consulté le 16 mars 2024. Disponible sur: <https://www.lesahel.org/interview-exclusive-du-president-du-conseil-national-pour-la-sauvegarde-de-la-patrie-cnsp-chef-de-letat-les-grandes-lignes-dun-combat-pour-la-souverainete-et-la-dignite-du/>
- Santucci, J.-C. (1977).** *La Mauritanie dans les relations inter- Maghrébines*, Edité par l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, Aix-en-Provence. Voir : <https://books.openedition.org/iremam/1247>
- Sharma, M. (2023).** "Explained | Military-ruled former French colonies forge NATO-style Alliance of Sahel States." In www.wionews.com. Accessed 14 March 2024. Retrieved from <https://www.wionews.com/world/explained-nato-style-alliance-of-sahel-states-forged-by-military-ruled-former-french-colonies-636792>
- SIPRI (2022).** "SIPRI Yearbook 2022. Armaments, Disarmament, and International Security." *Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)*: Stockholm, Sweden. Accessed 24 March 2024. Retrieved from https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-10/yb22_summary_fra.pdf
- SIPRI (2024).** "Trends in International Arms Transfers, 2023." In *SIPRI Fact Sheet 2023*. Accessed 16 March 2024. Retrieved from https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-03/fs_2403_at_2023.pdf
- Smallworlds (2022).** "Quelle est la monnaie de la Mauritanie ?" In www.smallworldfr.com. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://www.smallworldfr.com/fr/blog/quelle-est-la-monnaie-de-la-mauritanie>
- Tanago, R., Ismail, M., Maski, G., & Shasta Pratomo, D. (2019).** "Does Push Factor Determine Capital Flow to Emerging Markets during Financial Crisis?" *International Conference on Economic and Development*, 3, 18–24. <https://doi.org/10.17501/25368338.2019.3102>
- Tapsoba, S. J. (2011).** *Union Monétaire en Afrique de l'Ouest: Quelles Réponses à l'Hétérogénéité des Chocs ?* Document de travail de la série Etudes et Documents E 2009.11.2011. fhalshs-00554309. Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI) Université d'Auvergne. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://shs.hal.science/halshs-00554309/document>



- Togo First (2024).** "Burkina, Niger, Mali : plus de 90% du trafic en transit du port de Lomé dominé par les pays de l'AES". www.togofirst.com. Voir <https://www.togofirst.com/fr/logistique/1203-13635-burkina-niger-mali-plus-de-90-du-traffic-en-transit-du-port-de-lome-domine-par-les-pays-de-laes>
- Touré, M. et La Rédaction (2024).** "Relation bilatérale entre la Russie et les pays de l'alliance des États du Sahel (AES)." In nouvelhorizonmali.com. Consulté le 16 mars 2024. Disponible sur: <https://nouvelhorizonmali.com/2024/01/relation-bilaterale-entre-la-russie-et-les-pays-de-lalliance-des-etats-du-sahel-aes/>
- Tzu, S. (1996).** *L'Art de la guerre*. Editions Eyrolles : Paris.
- UNECA (2022).** *Indice de l'intégration régionale en Afrique : 'Afrique'*. In www.integrate-africa.org/fr. Consulté le 24 mars 2024. Disponible sur: <https://www.integrate-africa.org/fr/classements/afrique/>
- Union Africaine (2015).** *Document-cadre de l'Agenda 2063: L'Afrique que nous voulons, 2015*, Addis Abeba.
- UNOPS (2019).** *Des meilleures infrastructures pour des pays en développement sans littoral*. Edité par www.unops.org/fr. Consulté le 30 mars 2024. Disponible sur: <https://www.unops.org/fr/news-and-stories/news/better-infrastructure-for-landlocked-developing-countries>
- United Nations (2019).** *From landlocked to land-linked: how the UN is helping some of the world's poorest countries*. Edited by United Nations. Accessed 30 March 2024. Retrieved from <https://news.un.org/en/story/2019/12/1052771>
- Vinson, F. (2021).** *Un pays enclavé peut-il sortir de la pauvreté ?* Edité par BSI Economics. Consulté le 30 mars 2024. Disponible sur: <http://www.bsi-economics.org/images/20211207-0.pdf>
- Virone, A. (2017).** "Triangle d'incompatibilité." In www.resume.uni.lu. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: <https://resume.uni.lu/story/triangle-dincompatibilite>
- World Bank (2020).** *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington, D.C.: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1559-1.
- World Bank Group (2024).** *Evaluation préliminaire des impacts économiques potentiels de la sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO*. Version de discussion externe. GD ECOSTAT. Mai 2024 The World Bank Group : Washington D. C., USA.
- Yunita, M., Achsani, N. A., & Anggraeni, L. (2018).** "Penguajian Trilemma Conditions pada Perekonomian Indonesia". *Journal Ekonomi dan Pembangunan Indonesia*, 17(2), 151–168. <https://doi.org/10.21002/>
- Zotov, E. (2018).** "Monnaie : la Mauritanie passe au nouvel ouguiya." In www.lepoint.fr. Consulté le 29 mars 2024. Disponible sur: https://www.lepoint.fr/economie/monnaie-la-mauritanie-passe-au-nouvel-ouguiya-02-01-2018-2183586_28.php

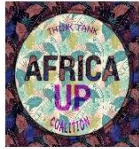
Liste des tableaux

Numéro	Libellés	Page
1	Intégration régionale et continentale « Afrique », en 2019, Indice de l'intégration régionale en Afrique (IIRA)	15
2	Intégration régionale en Afrique pour les pays de l'AES, en 2019, Scores de l'IIRA et rang d'intégration parmi les 54 pays africains considérés	16
3	Projections de croissance et d'inflation pour 2023 et 2024 (Octobre 2023)	17
4	Projections de croissance et d'inflation pour 2024 et 2025 (Avril 2024)	18
5	Dettes publiques des pays de l'AES et des CER choisies, 2023 à 2025	18
6	Solde budgétaire global, dons compris des pays de l'AES et des CER* choisies, 2023 à 2025	19
7	Masse monétaire au sens large des États de l'AES, et pays africains choisis, 2023 - 2024	37
8	Masse monétaire au sens large des États de l'AES, et pays africains choisis, 2024 - 2025	37
9	Répartition des revenus ou de la consommation des États de l'AES et pays choisis - Part en pourcentage du revenu ou de la consommation, avec 2021 comme année de référence	43

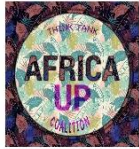


Auteurs de la publication : Présentation succincte des auteurs

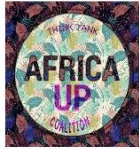
Nombre	Nom, Prénoms	Biographie succincte, en français et en anglais
1.	AMAÏZO, Yves Ekoué	<p>Yves Ekoué AMAÏZO a plus de 35 ans d'expérience internationale dans les domaines de l'information financière (Luxembourg), de la géoéconomie, de la gestion des projets de développement à divers titres (Investissement, Stratégie, Conseils, Développement du Secteur Privé, etc.) auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (Vienne, Autriche)</p> <p>Il a fondé et dirige la société de conseil «MutAgile Limited avec une spécialisation en conseil sur une Afrique alternative, souveraine et panafricaine. Il accompagne des sociétés autrichiennes dans les projets africains. Auteurs de plusieurs livres et de nombreux articles, il contribue régulièrement à la révision d'articles scientifiques sur l'économie, le management, le commerce et les nouvelles technologies. Il a créé et dirige Afrocentricity Think Tank et influence l'avenir des politiques africaines (www.afrocentricity.info).</p> <p>Il a aussi servi au sein du Panel des personnalités éminentes de l'Union africaine et il est membre des économistes de l'Union africaine.</p> <p>Il est titulaire d'un Doctorat (Ph. D., Université Jean Moulin, Lyon) (1986), un Diplôme d'Études Approfondies (DEA, Université Lumière, Lyon) en Banque, Finance et Monnaie (1983), une Maîtrise en Gestion des services publics et des entreprises, Université Lumière (1982) et un Master of Business Administration (MBA), Wales University / Robert Kennedy School Zürich et des certificats (commerce, finance/banque, industrie, digitalisation).</p> <p>Yves Ekoué AMAÏZO has over 35 years of international experience in the fields of financial information (Luxembourg), geo-economics, and development project management in various capacities (Investment, Strategy, Consulting, Private Sector Development, etc.) with the United Nations Industrial Development Organization (Vienna, Austria).</p> <p>He founded and manages the consulting firm "MutAgile Limited", specializing in alternative, sovereign and pan-African Africa. He supports Austrian companies in African projects. Author of several books and numerous articles, he regularly contributes to the revision of scientific articles on economics, management, trade and new technologies. He founded and directs the Afrocentricity Think Tank and influences the future of African politics (www.afrocentricity.info).</p> <p>He has also served on the Panel of Eminent Persons of the African Union and is a member of the African Union Economists.</p> <p>He holds a Doctorate (Ph.D., Université Jean Moulin, Lyon) (1986), a Master of Philosophia (DEA, Université Lumière, Lyon) in Banking, Finance and Currency (1983), a Master's Degree in Public Services and Business Management, Université Lumière (1982) and a Master of Business Administration (MBA), Wales University / Robert Kennedy School Zürich and certificates (commerce, finance/banking, industry, digitalization).</p>
2.	BENBAHMED, Rachid	<p>Rachid Abdelkrim BENBAHMED, est président du Think Tank panafricain, Africa-Up Coalition. Il a plus d'une cinquantaine d'années d'expérience dont les plus significatives sont évoquées ci-après.</p> <p>Il a acquis une solide expérience universitaire en occupant les postes de professeur d'économie, vice-recteur d'université, inspecteur de l'enseignement supérieur, ainsi que directeur du Laboratoire de prospective de l'Université d'Alger.</p> <p>Avant de rejoindre la Banque africaine de développement (BAD), où il a été chef de la division des économistes pour l'Afrique centrale, il a été longtemps expert-conseil.</p> <p>Il préside la Fondation FAABBA, depuis quatre ans, une institution algérienne dédiée à la fraternité africaine. Au sein de son Laboratoire d'Études Africaines, Il dirige un projet de recherche sur l'histoire du peuplement de l'Afrique depuis vingt mille ans comme il partage son temps à la gestion du musée d'art africain de la FAABBA, inauguré en 2020.</p> <p>Fin connaisseur de l'ensemble du continent africain, il est auteur de nombreux articles académiques.</p>



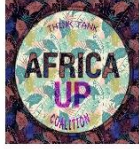
		<p>Rachid Abdelkrim BENBAHMED is the president of the Pan-African Think Tank, Africa-Up Coalition. He possesses over fifty years of experience, with the most significant highlights detailed below.</p> <p>He has gained extensive academic experience by holding positions such as professor of economics, vice-rector of a university, inspector of higher education, and director of the Prospective Laboratory at the University of Algiers.</p> <p>Prior to joining the African Development Bank (AfDB), where he served as head of the division of economists for Central Africa, he was a long-time expert consultant.</p> <p>For the past four years, he has chaired the FAABBA Foundation, an Algerian institution dedicated to African fraternity. Within his African Studies Laboratory, he leads a research project on the history of African settlement over the past twenty thousand years and manages the FAABBA African Art Museum, inaugurated in 2020.</p> <p>A connoisseur of the entire African continent, he is the author of numerous academic articles.</p>
<p>3.</p>	<p>DOUGNA, Komi Paul</p>	<p>Komi Paul DOUGNA est un économiste bilingue (français et anglais) spécialisé dans le développement social et qui a exercé diverses responsabilités en matière de recherche, de conception de politique, projets et programmes ainsi que dans les domaines de l'administration publique et privée. Il cumule plus de 30 ans d'expérience dans son pays le Togo (Professeur d'université, Directeur de la Planification de l'Enseignement Supérieur, Ministre du Travail et de l'Emploi) et auprès de plusieurs organisations internationales telles que l'UNESCO, le BIT, la Banque Mondiale, CRDI, l'UNICEF, la Banque Africaine de Développement (BAD). Il a également une solide expérience dans le secteur privé en particulier dans des sociétés qu'il a fondé et dirigé (Cabinet conseil CITESAF – Montréal, Canada et une PME agroindustrielle (DAGRO Sarl, Côte d'Ivoire).</p> <p>Paul Komi Dougna, en tant qu'économiste de l'éducation est aussi le Vice-président d'Africa-Up Coalition</p> <p>Dr. Komi Paul Dougna est titulaire d'un Master of Arts, MA et un Doctorat d'université Ph. D. de l'Université Laval, Canada.</p> <p>Komi Paul DOUGNA is a bilingual (French and English) economist specializing in social development, who has held various positions in research, policy design, projects, and programs, as well as in public and private administration. He has over 30 years' experience in his home country Togo (University Professor, Director of Higher Education Planning, Minister of Labor, and Employment) and with several international organizations such as UNESCO, ILO, World Bank, IDRC, UNICEF, African Development Bank (ADB). He also has solid experience in the private sector, in the companies he founded and managed (Cabinet conseil CITESAF - Montréal, Canada and an agro-industrial SME (DAGRO Sarl, Côte d'Ivoire).</p> <p>Paul Komi DOUGNA, an educational economist, is also Vice-Chairman of the Africa-Up Coalition.</p> <p>He holds a Master of Arts, MA and a Ph. D. from Laval University, Canada.</p>
<p>4.</p>	<p>EMAGNA, Maximin</p>	<p>Maximin EMAGNA est le Secrétaire général de l'Africa-Up Coalition. Il est spécialisé sur les questions d'intégration économique régionale avec une perspective institutionnelle, de bonne gouvernance et de développement du secteur privé.</p> <p>Il travaille comme Consultant international senior en gouvernance, gestion de projets internationaux, la diplomatie, les politiques et les négociations commerciales internationales, et l'intégration économique régionale, les relations entre l'Europe et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique).</p> <p>Il dispose de plus de 30 ans d'expérience de travail dans le domaine de l'élaboration, la gestion et l'évaluation des programmes internationaux de développement, principalement sur l'Afrique. Il a fondé et dirige le <i>PCI International Consulting & Service</i> (Partenariat, Coopération et Intégration). Il anime actuellement la plateforme PME Afrique Centrale, réseau de plus de deux cent entreprises d'Afrique centrale.</p> <p>Il a travaillé pour et avec des organisations régionales ACP et des organisations internationales dans son domaine d'expertise.</p>



		<p>En tant que Chercheur associé au Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (Université d'Amiens, France) il a publié sur l'évaluation dans les administrations publiques, les réformes et la modernisation administratives en Afrique, et sur l'Etat et la corruption en Afrique.</p> <p>Il est Docteur en science politique et sciences administratives de l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens, France), il est bénéficié d'un poste postdoctoral en Développement international et politiques économiques à l'Université Pittsburgh (USA) à la faveur du prestigieux titre de Fulbright Scholar.</p> <p>Maximing EMAGNA is Secretary General of the Africa-Up Coalition. He specializes in regional economic integration with an institutional perspective, good governance and private sector development.</p> <p>He works as a Senior International Consultant in governance, international project management, diplomacy, international trade policies and negotiations, and regional economic integration, and relations between Europe and the ACP countries (Africa, Caribbean and Pacific).</p> <p>He has over 30 years' experience working on the design, management and evaluation of international development programs, mainly in Africa. He founded and manages <i>PCI International Consulting & Service</i> (Partnership, Cooperation and Integration). He currently leads the PME Afrique Centrale platform, a network of over two hundred Central African companies.</p> <p>He has worked for and with ACP regional organizations and international Organizations in his field of expertise.</p> <p>As Associate Researcher at the Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (University of Amiens, France), he has published on evaluation in public administrations, administrative reform and modernisation in Africa, and the State and corruption in Africa.</p> <p>He holds a PhD in Political Science and Administrative Sciences from the Université de Picardie Jules Verne (Amiens, France), and a postdoctoral position in International Development and Economic Policy at the University of Pittsburgh (USA), where he was awarded the prestigious title of Fulbright Scholar.</p>
5.	GUEYE, Kader	<p>« Kader GUËYE est le trésorier général du Think Tank Africa Up Coalition. Avec plus de 30 ans d'expérience, il a travaillé comme Consultant avec plusieurs années d'expérience managériale au sein du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD). Il a successivement occupé les postes de Directeur de la Division des Décaissements, Conseiller de l'Auditeur Général, Directeur Pays de la BAD au Rwanda.</p> <p>Il a accompli plusieurs missions de conseil, comme conseiller financier pour la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF - African Legal Support Facility) et Consultant en mobilisation des ressources pour le Centre africain des ressources naturelles.</p> <p>Il est titulaire d'un MBA en investissements et marchés financiers d'Adelphi University, Long Island, New York, États-Unis et d'une Maîtrise en sciences économiques de l'Université de Reims en France.</p> <p>Kader GUËYE is Treasurer General of the Think Tank Africa Up Coalition. With over 30 years' experience, he has worked as a Consultant with several years of managerial experience within the African Development Bank (ADB) Group. He successively held the positions of Manager of the Disbursements Division, Advisor to the Auditor General, and AfDB Country Director in Rwanda.</p> <p>He has completed several consultancy assignments, as Financial Advisor for the African Legal Support Facility (ALSF) and Resource Mobilization Consultant for the African Center for Natural Resources.</p> <p>He holds an MBA in investments and financial markets from Adelphi University, Long island, New York, USA and a Master's degree in Economics from the University of Reims, France. »</p>
6.	KOUSSOUBE, Issa K.	<p>Issa K. KOUSSOUBÉ a plus de 35 ans d'expérience en tant qu'expert-consultant, notamment dans le domaine de l'économie du développement, la banque et la mobilisation de ressources financières. Après une expérience au Burkina-Faso, il a été</p>



		<p>un Consultant économiste de 2012-2022 à la Banque africaine de développement (BAD) dans les Départements régionaux du Centre, de l'Ouest, et de la Mobilisation des Ressources-Coopération et un consultant senior pour les rapports d'achèvement et de de post-évaluation de projets. Consultant en 2014 à la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso pour l'évaluation du Plan Stratégique 2007-2012 de la mandature, ses 20 ans de carrière (juillet 1991-juillet 2011) avec la Banque africaine de développement l'a conduit à offrir des conseils d'experts mais aussi superviser des travaux de haut niveau dans le développement économique, notamment les volets portant sur la politique, les stratégies, les études, les projets et l'intégration régionale. Il a aussi une expertise en tant que Chargé de programme supérieur pendant huit (8) ans (1982-1991) avec l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). Son expérience au Burkina-Faso lui a permis de valoriser sa qualité de Conseiller des Affaires économiques pendant un an (février-décembre 1982) au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Burkina Faso, suite à une année comme Enseignant vacataire au Collège d'Enseignement Secondaire de Pré-en-Pail, France, 1977-1978.</p> <p>Il est actuellement le Président Directeur Général de « Development & Business Group International » (DBG-I), SARL depuis 2019 ; Co-Fondateur de la Société FKZ Security, 2021, Burkina.</p> <p>Issa K. KOUSSOUBÉ, en tant que macroéconomiste, est aussi un Vice-président d'Africa-Up Coalition.</p> <p>Il est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) en Economie du développement et relations commerciales internationales, Faculté des Sciences Economiques, Université de Rennes 1, France obtenu en 1981 ainsi que d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) en Administration des Entreprises, Institut de Gestion de Rennes, Faculté des Sciences Economiques, Université de Rennes 1, France en 1980. Une Maîtrise en Economie de la Faculté des Sciences Economiques, Université de Rennes 1, France et une Maîtrise en Lettres de l'Université de Nantes, France en 1976 ont servi de tremplin vers les métiers de conseils et de rédaction de rapports de haut niveau.</p> <p>Issa K. KOUSSOUBÉ has over 35 years' experience as an expert-consultant, notably in the fields of development economics, banking and financial resource mobilization. After an experience in Burkina-Faso, he became an Economist Consultant from 2012-2022 at the African Development Bank (AfDB) in the Regional Departments of Centre, West, and Resource Mobilization-Cooperation and a senior consultant for project completion and post-evaluation reports. A consultant in 2014 to the Burkina Faso Chamber of Commerce and Industry for the evaluation of the 2007-2012 Mandate Strategic Plan, his 20-year career (July 1991-July 2011) with the African Development Bank has seen him provide expert advice and oversee high-level work in economic development, including policy, strategy, studies, projects and regional integration. He also has expertise as a Senior Program Officer for eight (8) years (1982-1991) with the United States Agency for International Development (USAID). His experience in Burkina-Faso enabled him to make the most of his position as Economic Affairs Adviser for a year (February-December 1982) at the Burkina Faso Ministry of Agriculture and Rural Development, following a year as a temporary teacher at the Collège d'Enseignement Secondaire de Pré-en-Pail, France, 1977-1978.</p> <p>He is currently Chairman and CEO of "Development & Business Group International" (DBG-I), SARL since 2019; Co-Founder of Société FKZ Security, 2021, Burkina.</p> <p>As a macroeconomist, Issa K. Koussoubé is also Vice-Chairman of the Africa-Up Coalition.</p> <p>Issa K. KOUSSOUBÉ obtained a Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) in Development Economics and International Trade Relations from the Faculty of Economics, University of Rennes 1, France in 1981, and a Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) in Business Administration from the Institut de Gestion de Rennes, Faculty of Economics, University of Rennes 1, France in 1980. A Master's degree in Economics from the Faculty of Economic Sciences, University of Rennes 1, France, and a Master's degree in Literature from the University of Nantes, France in 1976 served as a springboard to a career in consulting and high-level reporting.</p>
--	--	---

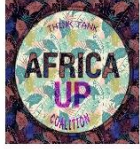


www.afrocentricity.info - info@afrocentricity.info
www.africa-up-coalition.org - contact@africa-up-coalition.org
 1^{er} juin 2024

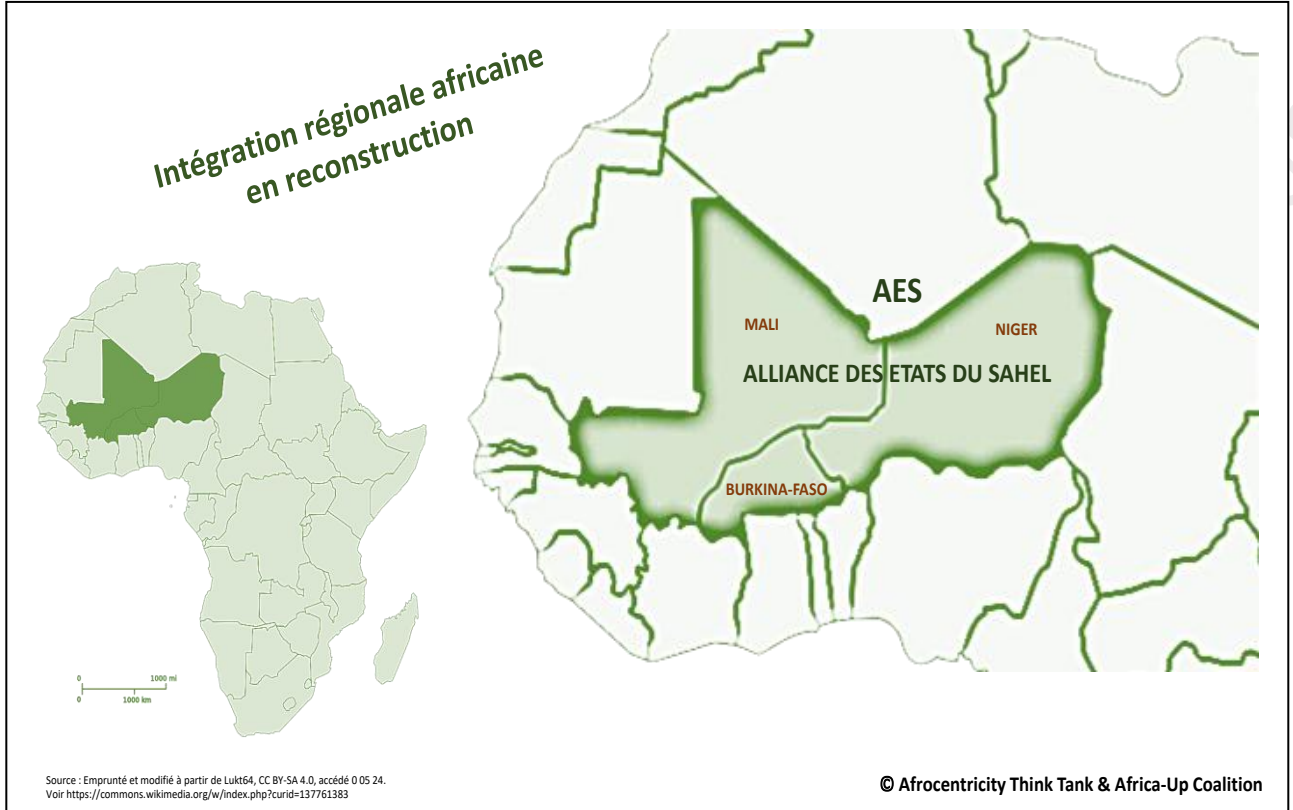
7.	SKENAZENE, Ilham	<p>Ilham SKENAZENE, Experte-conseil en éducation internationale, est membre du Directoire du Think Tank panafricain, Africa-Up Coalition, où elle exerce la fonction de responsable du secrétariat technique permanent. Son expertise multidisciplinaire à l'international de plus de vingt-cinq ans dans les domaines de recherche en biologie moléculaire ainsi qu'en sciences humaines qu'elle a acquise en tant que professeur et chercheur dans des institutions renommées lui permet de contribuer efficacement au développement scientifique et culturel au sein du Laboratoire d'Études Africaines de la Fondation FAABBA en faisant, notamment, progresser sa mission qui vise à promouvoir une connaissance plus approfondie du continent africain.</p> <p>Ilham SKENAZENE, International education consultant, is a member of the Board of Directors of the Pan-African Think Tank, Africa-Up Coalition, where she serves as Head of the Permanent Technical Secretariat. Her over twenty-five years of international multidisciplinary expertise in the fields of molecular biology and social sciences, which she gained as a professor and researcher at renowned institutions, allows her to make an effective contribution to scientific and cultural development within the African Studies Laboratory of the FAABBA Foundation by advancing, its mission specifically to promote a deeper understanding of the African continent.</p>
----	-------------------------	---

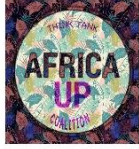


Table des matières	Pages
Mots-clés	1
Citation	1
Résumé	1
Abstract	1
Résumé exécutif	2
Executive Summary	3
Sommaire	4
Préambule	5
Introduction générale : Déconstruire pour reconstruire	5
Section 1 : Fondations de l'Alliance et sécurité régionale	6
Introduction	6
Chapitre 1 : L'Alliance en construction des États du Sahel	6
Chapitre 2 : Refonder une gouvernance régionale alternative : resserrer les positions communes	7
Chapitre 3 : Structuration d'une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle	8
Chapitre 4 : Stratégie de lutte contre le terrorisme inspiré par l'expérience de l'Algérie	9
Conclusion	11
• <i>Apports des références bibliographiques par chapitre</i>	12
Section 2 : Développement économique, transition monétaire et intégration régionale	13
Introduction	13
Chapitre 1 : Caractéristiques communes économiques et sociales des pays de l'AES	13
Chapitre 2 : Défis économiques et dynamiques sécuritaires du Liptako-Gourma	14
Chapitre 3 : L'AES et l'intégration régionale du Liptako-Gourma : évaluation selon l'Indice d'Intégration Régionale en Afrique (IIRA)	15
Chapitre 4 : Croissance économique, inflation et endettement des pays de l'AES	17
Chapitre 5 : Infrastructure, énergie, eau et création de richesses et d'emplois dans des pays-frontières	21
Chapitre 6 : La Souveraineté monétaire et le développement endogène de la Zone AES	23
Chapitre 7 : Monnaie commune pour l'AES : une transition avec le Franc CFA	26
Conclusion	30
• <i>Apports des références bibliographiques par chapitre</i>	30
Section 3 : Cohésion sociale, coopération internationale et vision pour l'avenir	32
Introduction	32
Chapitre 1 : Absence de dépression économique de l'Ouguiya mauritanien après le retrait de la zone Franc	32
Chapitre 2 : Vers une monnaie commune de l'AES : planification et coopération régionale et internationale	32
Chapitre 3 : Masse monétaire, transparence dans la gouvernance économique	36
Chapitre 4 : Union monétaire, protectionnisme transitoire et ouverture graduelle	38
Chapitre 5 : Perspectives de sortie de la pauvreté des pays de l'AES, notamment, par le développement du commerce intra-africain (ZLECAF), la coopération et des alliances avec son voisinage immédiat (Algérie et Sénégal) et les BRICS+	42
Chapitre 6 : AES et les relations « réformées » avec le secteur privé	46
Conclusion	47
• <i>Apports des références bibliographiques par chapitre</i>	47
Conclusion générale : Refondation de la souveraineté	48
Références bibliographiques	50
Liste des tableaux	53
Auteurs de la publication : Présentation succincte des auteurs	54
Table des matières	59
Annexe 1 : Carte des pays de l'Alliance des Etats du Sahel et Carte de l'Afrique	60
Annexe 2 : Contact d'Africa-Up Coalition et d'Afrocentricity Think Tank	61



Annexe 1 : Carte des pays de l'Alliance des Etats du Sahel et Carte de l'Afrique





Contact d’Africa-Up Coalition et d’Afrocentricity Think Tank

Africa-Up Coalition (AUC)	Afrocentricity Think Tank
<p>Africa-Up Coalition (AUC) est un Think Tank panafricain, dédié à la mobilisation de l’intelligence africaine pour participer au développement du continent. Structurée en réseaux, AUC rassemble chercheurs, experts-conseils et cadres expérimentés pour formuler des solutions adaptées aux défis africains. Il co-édite avec la Revue Africaine ASALAS du Laboratoire d’Etudes Africaines (LEA) de la Fondation Benbahmed (FAABBA).</p>	<p>Afrocentricity Think Tank est une association de personnalités ayant compris qu’il était important pour l’existence même de la pensée alternative des Africains et des Afro-descendants de présenter les faits sur la base des valeurs qui fondent l’Afrique ancestrale, à savoir la vérité, la justice, la solidarité, l’harmonie, le vivre ensemble et le lien social et avec Dieu.</p> <p>Les approches et les valeurs de l’occidentocentrisme ne semblent pas avoir fait progresser les Africains et des Afrodescendants vers leur unité, leur souveraineté et le panafricanisme.</p> <p>Les objectifs principaux d’Afrocentricity Think Tank est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir l’interdépendance panafricaine en développant la conscience afrocentrique, grâce à des analyses et des conférences inclusives ; ✓ Contribuer à une prise de conscience continue de rôle positif des Africains et des Afro-descendants dans l’histoire passée et celle à venir. Il faut donc penser « afrocentrique » sans faire du « nombrilisme ».
<p>Siège</p>	<p>Siège</p>
<p>Rue Abderrahmane Djenad. 16 320 Dély Brahim, Alger. Algérie</p>	<p>Wendlingerstrasse 36/5. A 2232 Deutsch-Wagram, Autriche</p>
<p>Tel : + 213 23 30 80 59</p>	<p>Tel : + 43 2247 3552</p>
<p>Cel : + 213 667 15 20 81</p>	<p>Mob : + 43 699 1107 2691</p>
<p>contact@africa-up-coalition.org</p>	<p>info@afrocentricity.info</p>
<p>www.africa-up-coalition.org</p>	<p>www.afrocentricity.info</p>
<p>Localisations</p>	<p>Localisations</p>
<p>Abidjan, Abuja, Accra, Addis-Abeba, Alger, Bamako, Bangui, Dakar, Ouagadougou, Yaoundé, Bruxelles, Ottawa, Paris, Sacramento, Washington...</p>	<p>Vienne en Autriche et un réseau de correspondants en Afrique parmi lesquels des responsables de bureaux d’études et de conseils, des journalistes et médias et des personnes ressources et organisations indépendantes de la société civile indépendants.</p>